



HAL
open science

Les élites osques et leur rapport à Rome (IVe-Ier siècles avant notre ère)

Paulin Vataire

► **To cite this version:**

Paulin Vataire. Les élites osques et leur rapport à Rome (IVe-Ier siècles avant notre ère). Histoire. 2019. dumas-02510083

HAL Id: dumas-02510083

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02510083>

Submitted on 17 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



Paulin VATAIRE

Les élites osques et leur rapport à Rome
(IVe-Ier siècles avant notre ère)

Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire

Parcours : Histoire, Archéologie et Sciences de l'Antiquité

Sous la direction de M. Clément CHILLET et M. Stéphane BOURDIN

Année universitaire 2018-2019

Paulin VATAIRE

Les élites osques et leur rapport à Rome
(IVe-Ier siècles avant notre ère)

Mémoire de Master 2 « Sciences humaines et sociales »

Mention : Histoire

Parcours : Histoire, Archéologie et Sciences de l'Antiquité

Sous la direction de M. Clément CHILLET et M. Stéphane BOURDIN

Année universitaire 2018-2019

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat

Je soussigné(e)..... déclare sur l'honneur :

- être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'Internet, constitue une violation des droits d'auteur et un délit de contrefaçon, sanctionné, d'une part, par l'article L335-2 du Code de la Propriété intellectuelle et, d'autre part, par l'université ;

- que ce mémoire est inédit et de ma composition, hormis les éléments utilisés pour illustrer mon propos (courtes citations, photographies, illustrations, etc.) pour lesquels je m'engage à citer la source ;

- que mon texte ne viole aucun droit d'auteur, ni celui d'aucune personne et qu'il ne contient aucun propos diffamatoire ;

- que les analyses et les conclusions de ce mémoire n'engagent pas la responsabilité de mon université de soutenance ;

Fait à :

Le :

Signature :

Remerciements

Malgré l'humilité de ce mémoire de Master, il n'aurait jamais pu voir le jour sans le concours des nombreuses personnes qui nous ont accompagné tout au long de sa réalisation.

En premier lieu, nous adressons nos remerciements les plus sincères à nos deux directeurs de recherches, M. Clément CHILLET et M. Stéphane BOURDIN, pour avoir accepté de diriger ce mémoire. Leurs remarques judicieuses sont à l'origine de bon nombre des analyses de cette étude, et leur aide dans l'obtention de la documentation ainsi que leurs encouragements soutenus ont été d'un secours inestimable, tout au long de l'année écoulée. Nous leur adressons toute notre reconnaissance pour leur disponibilité, leurs conseils et l'intérêt qu'ils ont porté à ces travaux.

Nous tenons également à remercier Mme Anne-Florence BARONI, qui nous a accordé une attention et un temps très appréciés et qui a été d'une aide plus que précieuse à travers ses recommandations.

Nous remercions également le personnel des différentes bibliothèques de l'Université Grenoble Alpes, qui nous a permis de disposer d'un cadre de travail idéal, ainsi que d'une documentation abondante, pour mener à bien cette étude.

Nos remerciements les plus chaleureux vont à nos parents, à nos sœurs et à Isaac, pour leurs relectures patientes et leur soutien moral permanent.

Enfin, nous tenions à remercier l'équipe du Musée de Saint-Romain-en-Gal, pour nous avoir rappelé que la recherche scientifique n'est qu'une partie d'un tout, et ce dans le plus appréciable des cadres. Et naturellement, pour leur soutien moral indéfectible et leur solidarité, nous adressons tous nos remerciements aux Jalougueniens.

Sommaire

Table des matières

PARTIE 1

=

PROSOPOGRAPHIE DES ÉLITES CAMPANIENNES ET SAMNITES

(IVE – IER SIÈCLES).....16

INTRODUCTION.....17

CHAPITRE 1 – LES SOURCES.....19

Les sources littéraires.....19

Les sources épigraphiques.....22

Conclusion.....26

CHAPITRE 2 – LA CAMPANIE.....27

Les Blossii.....27

Les Calavii.....29

Les Helvii.....32

Les Loesii.....33

Les Magii.....35

Les Ninnii.....37

Les Pettii.....38

Les Vibellii.....39

Les Virrii.....41

Synthèse.....42

CHAPITRE 3 – LE SAMNIUM.....44

Les Decitii.....45

Les Decii.....48

Les Egnatii.....50

Les Papii.....53

Les Pontii.....56

Les Staii.....59

Les Statii.....61

Les Trebii.....64

Synthèse.....66

PARTIE 2

=

LA QUESTION ROMAINE DANS LA VIE POLITIQUE OSQUE.....68

INTRODUCTION.....69

CHAPITRE 4 – LES COMMUNAUTÉS OSQUES FACE À L'IMPÉRIALISME ROMAIN (IV^E – III^E S.).....70

L'expansionnisme samnite et les conflits contre Rome.....70

La diversité des intérêts des élites samnites : l'exemple de Gellius Egnatius.....73

Les révoltes de Capoue contre Rome au IV^e siècle.....76

Conclusion.....82

CHAPITRE 5 – LES ÉLITES OSQUES DANS LA DEUXIÈME GUERRE PUNIQUE.....84

Le facteur social de l'opposition à Rome.....84

La lutte de factions au sein des élites osques.....88

Conclusion.....92

CHAPITRE 6 – LES ÉLITES OSQUES DANS LA GUERRE SOCIALE.....94

L'insurrection contre Rome dans la vie politique des communautés osques.....94

La division des communautés et leur intervention dans le conflit.....97

Conclusion.....100

CONCLUSION.....101

PARTIE 3

=

LES ÉLITES OSQUES DANS LEURS SOCIÉTÉS D'ORIGINE ET À L'ÉTRANGER.....102

INTRODUCTION.....103

CHAPITRE 7 – L'ÉQUILIBRE SOCIAL DES COMMUNAUTÉS OSQUES ET L'INGÉRENCE ROMAINE.....104

La stabilité des élites dans les communautés osques.....104

L'ouverture des classes dirigeantes : les cas des Decitii et des Loesii.....108

Conclusion.....110

CHAPITRE 8 – LA MOBILITÉ DES ÉLITES OSQUES.....112

La mobilité intra-ethnique.....112

Les relations entre Campanie et Samnium.....117

La mobilité des élites osques vers l'Italie.....122

Conclusion.....127

CHAPITRE 9 – LES ÉLITES OSQUES EN PROVINCE : L'EXEMPLE DE DÉLOS.....129

Identité des familles osques présentes à Délos.....129

Délos dans les perspectives des élites osques.....133

Conclusion.....135

Introduction

Il peut paraître surprenant de rouvrir le dossier des aristocraties italiennes à l'époque républicaine. La place tenue par ces élites locales dans l'Italie romaine, et notamment leur rôle dans l'unification de l'Italie via l'attraction que Rome exerçait sur elles, est un phénomène qui a été abondamment étudié et qui est désormais bien connu. Dans le même temps, les dynamiques internes aux communautés italiennes durant leur période de soumission à Rome sont également, depuis quelques décennies, l'objet d'une attention accrue. Les institutions et les interactions diplomatiques de ces communautés composant l'Italie romaine, la part de romanisation et de caractères préromains dans leur fonctionnement interne, et la variété de leurs statuts, sont désormais des données acquises. Néanmoins ces deux champs d'étude – les aristocraties locales et les communautés italiennes – n'ont été que peu étudiées sans le spectre de la romanisation, et surtout ont rarement été mis en relation.

Le renouvellement récent de l'historiographie concernant l'Italie préromaine et romaine laisse pourtant entrevoir la possibilité d'interroger les élites italiennes d'une manière nouvelle, et c'est le but que cette étude vise humblement à poursuivre.

L'objet fondamental de cette étude est constitué par les élites italiennes. Par élites, nous entendons ici tout individu ou groupe d'individus que nos sources nous présentent comme porteur d'une charge politique, ou disposant d'une influence économique et politique, dans une communauté d'Italie. Il s'agit donc des individus formant les couches supérieures des sociétés italiennes, et également leur classe dirigeante¹. À ce titre, ces individus dictent la conduite politique de leurs communautés et donc leurs relations avec Rome, en tant que partenaire diplomatique mais aussi en tant que puissance hégémonique. Ce sont les formes et les conséquences de cette relation qu'il s'agit d'interroger : comment les élites italiennes se positionnent politiquement vis-à-vis de Rome, et comment ce positionnement ainsi que l'influence romaine jouent sur leur place dans leur société d'origine.

¹Nous considérons dans le cadre de cette étude les termes « classe dirigeante », « élite » et « aristocratie » comme interchangeable. La structure des sociétés étudiées (voir *infra* pp. 103-107) fait que leur personnel politique (« classe dirigeante ») est fourni par un petit groupe, issu des catégories les plus aisées économiquement, qui monopolise l'exercice du pouvoir (« aristocratie ») : cette prééminence sociale, politique et économique permet de regrouper ces individus, par commodité, sous le terme d'« élite ». Néanmoins, lorsqu'il s'agit de distinguer leurs environnements politiques et économiques, nous posons une distinction entre « élite politique », formée par les individus qui se maintiennent dans la classe dirigeante, et « élite économique », constituée des individus les plus riches de leur société.

Nous avons choisi de mener cette étude sur une période allant du IV^e au I^{er} siècle². Le IV^e siècle correspond à la prise de contrôle progressive de la péninsule italienne par Rome, mais il s'agit aussi du moment où la plupart des peuples d'Italie sont mentionnés dans nos sources pour la première fois, et de manière suffisamment claire pour qu'il soit possible d'appréhender leur vie politique et sociale. Ce sont les contacts établis entre Rome et l'Italie durant ce siècle qui posent les bases de la relation entre les communautés italiennes et le pouvoir romain aux siècles suivants. Le I^{er} siècle est quant à lui marqué par la Guerre Sociale et l'application progressive des mesures qui ont permis sa résolution, à savoir l'octroi de la citoyenneté romaine à tous les Italiens. Après cette date, les communautés italiennes cessent d'être des centres autonomes et leurs élites font partie du monde romain, et non plus d'un monde italien partenaire de Rome. Durant cette période, le rapport des communautés italiennes et de Rome passe d'une relation diplomatique entre deux entités souveraines à un rapport, en théorie, de dominant à dominé. Le choix de cette période permet donc de comprendre comment le rapport à Rome des élites italiennes a été, ou non, modifié par l'entrée de leurs communautés dans l'alliance romaine, et de questionner la continuité de certaines attitudes envers Rome entre la période d'indépendance et la période de soumission des communautés italiennes.

L'ampleur du sujet et la dimension réduite de ce travail ont nécessité de limiter l'objet d'étude envisagé. Plutôt que de se pencher sur l'intégralité des élites italiennes, un groupe qui peut manquer de cohérence étant donné la pluralité des situations des communautés dans l'Italie romaine, nous avons choisi de nous limiter aux élites de Campanie et du Samnium, puisque ces deux cas offrent d'intéressants points de confrontation.

Tout d'abord, les deux régions appartiennent à un même ensemble culturel osque, qui couvre une grande partie de l'Italie du sud. Caractérisé par une langue, une culture matérielle³ et des institutions⁴ en grande partie communes, cet ensemble n'est néanmoins pas unitaire sur le plan politique, puisqu'il est divisé en plusieurs unités ethniques – Campaniens, Samnites,

²Sauf mention contraire, toutes les dates sont à comprendre comme « avant notre ère ».

³BOURDIN S., *Les peuples de l'Italie préromaine, identités, territoires et relations inter-ethniques en Italie centrale et septentrionale (VIII^e -I^{er} siècle av. J.-C.*, Rome, École Française de Rome, 2012., pp.164-165.

⁴SALMON E. T., *Samnium and the Samnites*, Cambridge, Cambridge University Press, 1967, pp.84-101, dont on ne suivra en revanche pas la vision des Samnites comme une fédération de 4 tribus (cf discussion de la question *infra* pp 44) et de manière générale l'exploitation abusive de l'argument d'une solidarité et d'une similarité toute théorique entre les peuples italiens d'origine « *sabellie* » (p.33, les Péligniens, Vestins, Marrucins et Marses) et « *sabellian* » (*ibid.*, les Samnites, Frentans, Sidicins, Campaniens, Lucaniens, Apuliens, Bruttians et Mamertins). Ce raisonnement s'ancre dans une tradition historiographique qui accorde selon nous une importance démesurée et surtout artificielle au facteur ethnique, et dont cette étude cherche précisément à se démarquer.

Lucaniens, Bruttians – elles-mêmes réparties en différentes communautés qui sont loin d'être systématiquement alignées politiquement⁵. La Campanie et le Samnium partagent donc un fond culturel commun, mais se distinguent par leurs relations politiques avec Rome qui sont diamétralement opposées.

La Campanie peut être considérée, à travers l'exemple de Capoue, comme l'exemple type de la soumission consentie au pouvoir romain. La convergence d'intérêts entre les élites capouannes⁶ et romaines qui conduit à l'accord de 343⁷ permet à l'aristocratie locale de se maintenir au pouvoir en dépit de pressions intérieures et extérieures, et en ce sens l'alliance romaine fût donc recherchée et clairement profitable aux élites de Capoue. Néanmoins, les révoltes de la cité, en 340, en 314 et surtout en 216 dans le sillage d'Hannibal, montrent l'existence d'un mécontentement envers cette alliance et prouvent qu'elle n'était pas nécessairement la voie la plus profitable aux élites locales.

L'évolution des rapports entre Rome et le Samnium donne l'image tout à fait inverse de celle donnée par le cas de Capoue. Les Samnites furent l'un des peuples les plus longs à soumettre pour l'*Vrbs*, et leurs incessantes révoltes contre l'autorité romaine montrent l'imperfection de cette soumission et le mécontentement ressenti envers l'autorité romaine. Pourtant, si les Samnites sont de toutes les grandes révoltes italiennes contre Rome – derrière Pyrrhus et Hannibal, puis au moment de la Guerre Sociale – , leur attitude ne fut jamais unanime et des membres de la classe dirigeante samnite s'illustrèrent par leur loyauté envers Rome lors de tous ces épisodes, preuve que certains d'entre eux trouvaient un intérêt à la domination romaine.

Ces deux exemples donnent donc deux images complémentaires de ce qu'a pu être le rapport entre des élites italiennes et Rome : d'un côté, une alliance consentie mais parfois rejetée, de l'autre une opposition tenace ponctuée de cas de loyauté. Ces tableaux sont bien évidemment stéréotypés et correspondent à des facilités énoncées par les sources littéraires qu'il conviendra de discuter. Néanmoins, c'est en partant de ces trajectoires et en les croisant

⁵Sur le rapport entre les subdivisions politiques et les identités ethniques de l'Italie préromaine, voir BOURDIN S., *op.cit.*

⁶Par souci de clarté, nous avons choisi de rompre avec la tradition antique – qui utilise l'ethnique « Campanien » pour désigner les habitants de Capoue (BOURDIN S., *Italie préromaine...*, p.345) - et de réserver l'ethnique « Campanien » aux membres du *populus Campanus* et aux habitants de ses différents centres. Pour désigner les habitants de Capoue, nous utilisons ci-après le terme de « Capouan ».

⁷À propos de l'ambiguë tradition sur la *deditio* de Capoue, et sur le statut exact de la cité, on consultera HEURGON J., *Recherches sur l'histoire, la civilisation et la religion de Capoue préromaine*, Paris, De Boccard, 1942, pp. 167-189 et HUMBERT M., *Municipium et civitas sine suffragio. L'organisation de la conquête jusqu'à la guerre sociale*, Rome, École Française de Rome, 1978, pp.167-170.

que cette étude se propose d'interroger le rapport à Rome des élites osques de Campanie et du Samnium.

Les élites italiennes, et les sociétés dans lesquelles elles évoluent, sont un objet historique ancien mais dont l'approche se renouvelle depuis quelques années. Bien que dès l'époque des premiers grands travaux historiques, T. MOMMSEN⁸ et K. J. BELOCH⁹ se soient penchés sur le cas de l'Italie romaine, il s'agissait alors de comprendre un système, sa construction et son fonctionnement, qui s'inscrivaient dans un cadre régi par Rome. Cette tendance à interroger l'Italie pour comprendre le monde romain s'est maintenue par la suite : les Italiens émergent peu à peu comme acteurs des interactions entre Rome et l'Italie, mais ces dernières ne sont en général considérées qu'à sens unique. Ainsi, si les travaux de J.-M. DAVID sur la romanisation de l'Italie¹⁰ se sont en grande partie intéressés à la place des élites italiennes dans ce processus, ils placent néanmoins l'influence romaine comme une donnée acquise et comme la seule interaction possible entre Rome et les communautés italiennes. L'étude des élites italiennes a été longtemps tributaire du même poids accordé à Rome. Ainsi, une vague de travaux récents s'est concentrée sur l'étude des aristocraties italiennes, mais essentiellement pour la fin de l'époque républicaine et pour le cas des municipes¹¹, c'est à dire dans un contexte où ces « bourgeoisies municipales » sont déconnectées des réalités de l'Italie préromaine et intégrées dans un monde romanisé.

Assez tôt néanmoins, deux études ont proposé de placer sur le devant de la scène les peuples italiens et l'irruption de Rome dans leur évolution, plutôt que leur place dans un système déjà romain. Les travaux de J. HEURGON sur Capoue¹² et d' E. T. SALMON sur le Samnium¹³, en plus de fournir une solide critique de la tradition annalistique relative à ces régions, suivent ainsi une approche fondée sur les communautés italiennes plutôt que sur l'Italie romaine, mais en restant tributaires d'un raisonnement historique fondé sur des facteurs ethniques et sociaux, qui nous paraissent avoir été exploités d'une manière abusive, et ne pas correspondre aux réalités de l'Italie ancienne. L'extension du matériel épigraphique et

⁸MOMMSEN T., *Römische Geschichte*, I et II, Leipzig, Weidmann, 1854-1855.

⁹BELOCH K. J., *Der Italische Bund unter Roms Hegemonie*, Leipzig, Teubner, 1880. ID., *Campanien. Geschichte und Topographie des antiken Neapel und seiner Umgebung*, Berlin, S. Cavalry, 1879 laisse néanmoins déjà entrevoir une approche d'avantage intéressée à l'Italie en soi.

¹⁰DAVID J.-M., *La romanisation de l'Italie*, Paris, Flammarion, 1997.

¹¹Voir par exemple CEBEILLAC-GERVASONI M. (dir.), *Les élites municipales de l'Italie péninsulaire des Gracques à Néron*, Actes de la table ronde de Clermont-Ferrand (28-30 novembre 1991), Naples, Centre Jean Bérard, 1996 et ID., *Les magistrats des cités italiennes, de la seconde guerre punique à Auguste. Le Latium et la Campanie*, Rome, École Française de Rome, 1998.

¹²HEURGON J., *Capoue préromaine...*

¹³SALMON E. T., *Samnium...*

archéologique relatifs à la Campanie et au Samnium a par la suite permit d'approfondir cette approche italo-centrée, et d'affiner les conclusions déjà établies, par l'apport de sources moins tributaires de la vision romaine. En particulier, pour le cas samnite, les travaux d' A. LA REGINA constituent un important jalon, bien que sa lecture de certaines sources soit désormais rejetée¹⁴.

Plus récemment, l'approche des relations entre les communautés italiennes et Rome, et donc des liens entre les élites de ces deux mondes, a été renouvelée par une mise en question de plus en plus systématique des identités ethniques en Italie et de leur influence sur les relations politiques des communautés. Une vaste étude de S. BOURDIN¹⁵ a ainsi montré la plasticité du critère ethnique en Italie, et, en accordant la même place à Rome qu'aux autres communautés italiennes, a rappelé l'intérêt d'une démarche intégrant Rome dans le cadre général de l'Italie ancienne. Un article récent de N. TERRENATO¹⁶ a montré avec beaucoup de clarté les implications d'une telle démarche. En partant de l'exemple de la famille des Plautii au IV^e siècle, l'auteur montre en effet la manière dont Rome a pu être outil, utilisé par des familles italiennes pour servir leurs intérêts personnels dans leurs régions d'origine en profitant de l'appareil politique et militaire romain. Il s'agit ici de ne plus considérer la construction de l'Italie romaine comme une attraction exercée immuablement par Rome sur les autres régions de la péninsule, mais comme un échange consenti, bien que souvent déséquilibré en faveur de Rome, entre des communautés qui restent des partenaires et des acteurs de cet échange.

L'Italie ancienne cesse donc peu à peu d'être considérée comme un pendant de Rome, et tend au contraire à devenir un cadre dans lequel plusieurs sociétés, dont Rome, interagissent comme des partenaires égaux. C'est cette démarche que nous avons souhaité suivre dans le cadre de cette étude. Nous n'avons pas directement cherché à comprendre l'attitude des élites osques face au pouvoir romain, mais à définir la place qu'occupait Rome dans leur univers politique et social, à étudier l'irruption de l'impérialisme puis de la domination romaine dans les perspectives des classes dirigeantes samnites et campaniennes.

¹⁴Voir en particulier LA REGINA A., « I Sanniti » in AMPOLO C. (dir.), *Italia omnium terrarum parens*, Milan, Scheiwiller, 1991, à amender en dernier lieu avec les remarques de CRAWFORD M. H., BROADHEAD W., BISSA E. M. A., BODARD G. (éd.), *Imagines Italicae : a corpus of Italic inscriptions*, Londres, Institute Of Classical Study, University of London, 2011.

¹⁵BOURDIN S., *Italie préromaine...*

¹⁶TERRENATO N., « Private *Vis*, Public *Virtus*. Family agendas during the early Roman expansion » in STECK T. D., PELGROM J. (dir.), *Roman Republican Colonization. New perspectives from archaeology and ancient history*, Papers Of The Royal Netherlands Institute in Rome, 2014, pp.10-45.

En bref de tâcher, sans pour autant forcer nos sources ni nier la réalité du poids grandissant de Rome en Italie entre les IV^e et I^{er} siècles, de ne considérer Rome que comme l'un des interlocuteurs potentiels des sociétés que nous étudions.

Afin d'ancrer résolument ce travail dans un univers osque et non romanisé, nous avons choisi de fonder cette étude sur une approche prosopographique. Notre point de départ fut le récit de Tite-Live, puisqu'il livre une quantité confortable de noms de dirigeants samnites et campaniens, en particulier lorsqu'il traite des guerres samnites et de la deuxième guerre punique. Cette source n'est néanmoins pas exempte de biais : les noms fournis par Tite-Live se concentrent autour des deux conflits mentionnés mais se font très rares pour les autres périodes, et ils sont en grande majorité ceux d'individus combattant Rome. L'usage du récit livien nous a donc poussé à nous concentrer sur les premiers siècles de la période envisagée, et à porter une attention particulière aux positionnements politiques des individus, pour voir si des continuités se dégagent dans ces positionnements. Nous avons dans un deuxième temps tenté de retracer l'histoire des familles de ces individus, en nous appuyant essentiellement sur le matériel épigraphique en langue osque. En ce sens, la proposition de restitution des « fastes consulaires » du Samnium faite par A. LA REGINA, à partir des timbres sur tuiles¹⁷, fut une ressource précieuse, bien que nous ayons choisi de ne pas suivre certaines de ses analyses. Il s'est avéré que la plupart des individus connus par Tite-Live appartiennent à des familles dont il est possible de retracer le parcours sur plusieurs siècles, parfois jusqu'à la Guerre Sociale, moment où d'autres sources littéraires nous offrent de nouveaux noms de dirigeants italiens qui permettent de compléter la trajectoire de certaines familles jusqu'à la veille de leur romanisation théorique. Nous avons délibérément limité notre recours à l'épigraphie latine pour étudier ces familles, car elle renseigne essentiellement sur la fin de la période républicaine, dont nous souhaitons précisément nous distancier.

La mise en série, par famille, des individus connus par ces deux dossiers de source permet donc d'étudier le parcours de ces familles, leur rang social, leurs positionnements politiques mais aussi les communautés dans lesquelles elles interagissent. Ensemble, ces trajectoires permettent d'esquisser des tendances et d'avoir un aperçu de l'environnement politique et social des élites osques, sur une région comprenant la Campanie et le Samnium.

¹⁷LA REGINA A., « I Sanniti », pp.329-340 et « Safinim. Dal conflitto con Roma alla « Tota Italia » in PAONE N. (dir.), *Il Molise. Arte, cultura, paesaggi*, Rome, Fratelli Palombi Editori, pp.31-53.

Nous avons souligné à plusieurs reprises le poids, dans l'historiographie, de raisonnements qui nous paraissent trop éloignés des réalités de l'Italie antique : essentiellement l'approche romano-centrée, mais aussi les arguments fondés sur l'attribution aux peuples italiens de caractères nationaux, et sur une interprétation de leurs divisions internes comme étant essentiellement d'ordre social. Critiquer ces trois éléments implique de considérer les élites osques comme un groupe humain inséré dans plusieurs environnements – leur société d'origine, un ensemble ethnique plus vaste, et enfin l'Italie ancienne – et qui interagit avec ces environnements, à l'image de tout groupe humain, de façon diverse. Il s'agit de place au centre de l'étude ce groupe humain, dont la cohérence sera bien évidemment discutée, et d'interroger son rapport à ses différents environnements, en questionnant systématiquement le poids de l'influence romaine et des facteurs ethniques et sociaux dans les pratiques de ce groupe. L'objectif de cette étude est ainsi d'obtenir une vision claire et relativisée d'un élément représenté de manière biaisée et abusive dans les sources anciennes, le rapport de ce groupe à Rome en temps qu'entité politique, en le replaçant dans le contexte plus large des interactions des élites osques avec leur environnement, qu'il soit romain ou non.

La première partie de cette étude est un catalogue prosopographique. Il liste tous les individus connus pour une vingtaine de familles samnites et campaniennes, et propose des analyses sur leurs trajectoires propres mais aussi sur les tendances générales qui semblent affecter plusieurs familles. Ce catalogue est par nature incomplet, puisqu'il ne traite essentiellement que des familles dont au moins un membre apparaît dans des sources littéraires. Il conviendrait d'étendre ce travail à l'ensemble des familles italiennes sur lesquelles suffisamment de renseignements sont disponibles pour qu'un travail de prosopographie se justifie ; néanmoins, les quelques cas particuliers étudiés ici donnent déjà une idée cohérente de ce qu'était la classe dirigeante des communautés osques.

Cette classe dirigeante est ensuite interrogée selon deux prismes. En premier lieu, la place tenue par Rome dans la politique des communautés osques est mise en perspective. D'abord au moment de la conquête, la manière dont les dirigeants italiens orientent leur politique étrangère par rapport à Rome permet de cerner les intérêts qu'entretiennent les classes dirigeantes osques et la place qu'y occupe Rome. Le rôle de ces classes dirigeantes dans la révolte de la deuxième guerre punique est également étudié, pour questionner les lignes de fractures qui se font jour au sein des communautés italiennes lors de ce conflit. Enfin, les modalités de la révolte italienne lors de la Guerre Sociale sont interrogées afin de

comprendre la manière dont est perçue l'autorité romaine dans la vie politique des communautés osques, qui reste un environnement dynamique et hétérogène.

Une fois considérée comme groupe politique, la classe dirigeante osque est étudiée comme un groupe social. Son rapport à la société dans laquelle elle évolue et l'influence de l'autorité romaine sur ce rapport est interrogé, de même que la cohérence de l'ensemble constitué par cette « classe dirigeante ». C'est ensuite son rapport avec les sociétés étrangères qui est étudié, d'abord au sein d'un même ensemble ethnique, puis à l'échelle de l'Italie et enfin à l'échelle du monde méditerranéen passé sous l'autorité romaine. Dans ce développement, qui vise à cerner les motivations des relations des élites osques avec l'étranger, une attention particulière est accordée aux cas de l'attraction romaine et des relations entre Samnium et Campanie, qui permettent d'affiner les tendances établies à partir des autres cas.

Partie 1

-

Prosopographie des élites campaniennes et samnites

(IVe – Ier siècles)

Introduction

L'objectif de cette prosopographie est d'analyser les trajectoires politiques, économiques et sociales des élites samnites et campaniennes, à partir du parcours de plusieurs familles. Le choix de cette méthode, en lieu et place d'une étude des élites en tant que groupe, s'explique par la nature de nos sources qui ne nous permettent pas d'avoir une vision d'ensemble des classes dirigeantes italiennes sur cette période.

Les individus analysés ici ont été relevés dans plusieurs groupes de sources. En premier lieu, les témoignages littéraires, et particulièrement Tite-Live, nous livrent les noms de plusieurs dirigeants osques, en contexte mais seulement à propos de périodes restreintes. Ainsi, la plupart des membres des élites osques que nous connaissons grâce aux auteurs antiques sont des généraux ou hommes politiques intervenant dans le cadre des guerres samnites, de la deuxième guerre punique et de la Guerre Sociale.

L'épigraphie en langue osque nous permet de connaître un nombre beaucoup plus important de noms d'individus, notamment grâce aux timbres sur tuiles portant les noms de magistrats supérieurs. Néanmoins dans la plupart des cas ces sources ne livrent qu'un nom et une origine géographique, et le parcours de l'individu est donc difficile, voire impossible, à reconstituer.

Enfin, nous avons joint à ce corpus de sources les inscriptions de Délos, qui renseignent sur les Italiens présents dans l'île. Nous avons néanmoins restreint cette étude aux individus appartenant à des familles que nous connaissons par le reste de notre documentation, afin de ne pas plonger dans le dossier vaste et épique de la communauté italienne de Délos¹⁸.

Mis en série, ces différents groupes de sources nous font connaître suffisamment d'individus issus des mêmes familles pour qu'une étude prosopographique se justifie. Le choix restreint des familles interrogées peut paraître arbitraire, et il est évident que le développement qui suit est par nature incomplet et mériterait d'être étendu à l'ensemble des familles que notre documentation, littéraire ou épigraphique, nous permet d'appréhender suffisamment pour qu'un tel travail se justifie. Néanmoins, puisque notre étude porte sur le rapport à Rome de ces familles, nous avons choisi de nous concentrer sur les individus qui apparaissent, dans nos sources littéraires, à des moments de troubles entre Rome et l'Italie, qui permettent de cerner les positions et actions politiques des élites campaniennes et samnites.

¹⁸Voir discussion et bibliographie *infra* pp.128.

Notre attention s'est particulièrement portée sur les éléments qui permettent de situer le rang social de la famille (exercice de magistrature, acte d'évergétisme, dédicace prestigieuse), les témoignages de mobilité vers Rome ou vers d'autres régions de l'Italie, les conditions d'obtention de la citoyenneté romaine quand elle est attestée avant la Guerre Sociale, et enfin les actions qui permettent de définir, ou à défaut de supposer, le positionnement politique de la famille vis-à-vis du pouvoir romain.

Afin de conserver une cohérence dans les analyses, la prosopographie qui suit présente séparément les familles campaniennes et samnites. Les familles sont présentées par ordre alphabétique, et leurs membres par ordre chronologique.

Chapitre 1 – Les sources

La documentation qui nous permet d'identifier des membres des élites osques se répartit essentiellement entre sources littéraires, latines ou grecques donc exogènes, et matériel épigraphique, en langue osque, latine ou grecque. Chaque ensemble pose ses propres problèmes d'interprétation ; néanmoins leur mise en série permet d'obtenir une certaine cohérence et fournit suffisamment d'attestations de certains noms pour qu'un travail de prosopographie se justifie.

Les sources littéraires

Notre documentation écrite concernant des individus samnites ou campaniens, suffisamment importants sur le plan politique pour être nommément cités, est toujours produite en milieu romain. Elle est donc tributaire non seulement des perceptions romaines, dans l'importance accordée aux événements, mais aussi très concrètement de la langue des auteurs, grecque ou latine, qui nous ont transmis des noms qu'ils avaient dû traduire depuis l'osque.

La répartition chronologique des individus

Les auteurs issus du monde romain, qui ont écrit à propos des Campaniens ou des Samnites, l'ont dans la plupart des cas fait dans la mesure où ces peuples intéressaient Rome. Autrement dit, notre documentation littéraire est tributaire des relations entre Rome et les peuples osques, ce qui implique que certaines périodes, marquant des évolutions drastiques de ces relations, sont beaucoup plus documentées que d'autres. Ainsi, les individus osques que nous connaissons grâce aux sources littéraires se répartissent en trois groupes chronologiques.

D'abord, nous connaissons des individus impliqués dans les guerres samnites. En premier lieu, des généraux samnites ayant combattu Rome, essentiellement entre 328 et 290¹⁹ : plusieurs noms complets sont connus, néanmoins l'origine géographique des individus ne l'est presque jamais, de même que leur rang précis²⁰. Pour la même période, nous connaissons plusieurs hommes politiques de Capoue et un du Samnium, mais les traditions à leur sujet sont contradictoires et parfois douteuses²¹, bien qu'elles permettent néanmoins de saisir une partie de la vie politique des régions en question à la fin du IV^e siècle.

¹⁹Nous suivons la chronologie des guerres samnites établie par SALMON E.T., *Samnium...*, pp.187-279.

²⁰Pour des éléments de comparaisons entre les termes des auteurs latins et les magistratures osques, voir SALMON E.T., *op.cit.*, pp.84-101 et LA REGINA A., « I Sanniti », pp.340-341.

²¹Voir *infra* pp. 30 à propos des Calavii et pp. 69-70 à propos de Brutulus Papius.

Le deuxième groupe est constitué d'individus agissant lors de la deuxième guerre punique (218-201). Il s'agit essentiellement d'hommes politiques, et la plupart sont campaniens et particulièrement de Capoue. La richesse du témoignage livien sur la vie politique de Capoue à partir de 216, et ses remarques sur la situation de quelques autres centres en Italie, nous donne la possibilité de cerner assez précisément les positionnements des individus et les lignes de fractures politiques au sein des élites. Ainsi, nous pouvons non seulement identifier des individus mais aussi des lignes politiques, qui peuvent éclairer la trajectoire de certaines familles sur le long terme.

Enfin, le troisième groupe est constitué par des individus impliqués dans les troubles du Ier siècle autour de la Guerre Sociale et des guerres civiles ; ils sont essentiellement d'origine samnite. D'une part, les noms des commandants italiens de la Guerre Sociale sont connus, de même que les opérations qu'ils mènent qui peuvent parfois révéler des éléments supplémentaires ; néanmoins, les traditions sont là-encore parfois difficile à réconcilier et certains noms sont connus sous des formes différentes²². D'autre part, quelques individus d'origine samnite apparaissent parmi les victimes des proscriptions de Sylla et des *triumviri*, bien que les renseignements à leur sujet soient souvent maigres : ils offrent néanmoins des éléments de réponse sur l'avenir des grandes familles osques après la romanisation.

Cette répartition chronologique inégale nous empêche donc d'avoir une vision continue de la composition des élites osques entre les IVe et Ier siècles. De plus, si nos sources permettent de cerner certains aspects de la vie politique des communautés campaniennes et samnites, elles se concentrent sur les moments de troubles et de conflits contre Rome et offrent donc une vision biaisée des relations entre cette dernière et les élites osques.

Le problème de la traduction des noms

À cette première difficulté s'ajoute celle de la langue dans laquelle sont rédigées nos sources. Tous les auteurs qui nous renseignent écrivent soit en latin, soit en grec. Les noms qu'ils nous transmettent sont donc latinisés ou hellénisés depuis l'osque, ce qui occasionne plusieurs erreurs.

²²On se référera à la tentative d'éclaircissement de SALMON E.T., « Notes on the Social War » in *Transactions and Proceedings of the American Philological Association* 89 (1958), pp. 159-184, que l'on amendera avec les remarques de DART C. J., « The "Italian Constitution" in the Social War: A Reassessment (91 to 88 BCE) » in *Historia: Zeitschrift für Alte Geschichte* 58, 2 (2009), pp. 215-224.

En particulier, deux éléments propres à l'onomastique osque ont vraisemblablement corrompu la compréhension qu'ont eu les auteurs latins de certains noms. D'abord la similarité entre certains prénoms et gentilices : l'essentiel des gentilices osques est formé sur des prénoms, avec un changement de suffixe²³ visible en osque mais pas en latin²⁴. Ensuite, la formule onomastique osque mentionne la filiation par le seul nom du père au génitif, sans mention d'un équivalent du « *filius* » latin²⁵. Autrement dit, la désignation complète d'un individu osque présente, une fois traduite en latin, trois noms formés sur des prénoms, indifférenciés par leur graphie, et qui peuvent être soit le prénom de l'individu, soit son gentilice, soit le prénom de son père. Pour finir, certains prénoms osques sont devenus des gentilices en latin, comme le nom *Vibius*²⁶, ce qui rajoute un facteur d'incompréhension.

Cette difficulté, pour un locuteur du latin, à différencier les différents éléments d'une formule onomastique osque expliquent que certains noms nous soient parvenus corrompus par leur latinisation : ainsi, le général samnite que Tite-Live nomme *Staius Gellius*²⁷ est vraisemblablement un – *Staius, Gellius filius*²⁸. Il arrive également qu'un nom soit modifié lors de sa traduction en latin ou en grec. Ainsi, le dirigeant samnite que Tite-Live nous présente sous le nom de *Brutulus Papius*²⁹ est connu par Zonaras sous le nom de « *Rutulus* »³⁰ ; de même, *Pacuvius Calavius*³¹ est nommé par Diodore de Sicile « *Pancylus Paucus* »³². Dans les deux cas, les formes transmises par Tite-Live sont correctes et renvoient à des formes de noms connues par l'épigraphie osque. Néanmoins ces exemples montrent qu'il peut être difficile d'identifier le nom précis d'un individu et donc de le situer dans une lignée familiale.

Enfin, il faut rappeler que l'historicité de plusieurs dirigeants samnites des IV^e-III^e siècles, connus par Tite-Live ou d'autres auteurs, a été mise en cause, principalement sur la base des similitudes entre leurs noms et ceux des commandants italiens de la Guerre Sociale.

Au *Brutulus Papius* mentionné plus haut fait écho un *C. Papius Mutilus*, l'un des principaux

²³ LEJEUNE M., *L'anthroponymie osque*, Paris, Les Belles Lettres, 1976, p.73 : ajout à la racine du prénom d'un suffixe *-iyo-.

²⁴ LEJEUNE M., *op.cit.*, p.128 : les suffixes *-yo- et *-iyo- sont latinisés indifféremment en -ius.

²⁵ LEJEUNE M., *op.cit.*, p.43.

²⁶ GUNDEL H. in *RE*, VIII, A, 2, s.v. « *Vibius* », pp.1948-1949.

²⁷ Liv. IX, 44, 13.

²⁸ LA REGINA A., « I Sanniti », p.342. Le fait que le prénom osque *Gellius* soit devenu un gentilice en latin explique là-encore que la désignation « *Staius Gellius* » ait été rendue par Tite-Live. Voir MÜNZER F. in *RE* VII, 1 (1910), s.v. « *Gellius* », p.991.

²⁹ Liv. VIII, 39, 12-13. Le personnage a été considéré comme une invention, sûrement à tort (cf *infra* pp.69-70) : le prénom *Brutulus* n'est pas connu en osque mais peut-être reconstitué, voir LA REGINA A., *ibid.* ; dans ce cas c'est la forme donnée par Tite-Live qu'il faut considérer comme correcte.

³⁰ Zonaras VII, 26.

³¹ Liv. XXIII, 2-4 et 8-9.

³² Diodore de Sicile, XXVI, 10.

dirigeants des insurgés italiens, et d'origine samnite ; à C. Pontius, vainqueur des Fourches Caudines, le Pontius Telesinus qui affronte Sylla à la Porte Colline ; à Gellius Egnatius, qui initie la coalition anti-romaine de 296, un Marius Egnatius de la Guerre Sociale. Il est désormais reconnu qu'il faut voir dans ces similitudes non pas des fabrications annalistiques, mais plutôt la preuve du maintien des mêmes familles au sommet de la société samnite entre les IV^e et I^{er} siècles³³. En effet, l'historicité de certains dirigeants du IV^e siècle a été mise hors de doute, comme par exemple Caius Pontius, fils d'Herennius, dont la désignation par Tite-Live prouve que son nom figurait sur un document officiel conclu entre Rome et les Samnites après la défaite des Fourches Caudines³⁴.

Ces problèmes linguistiques ne réduisent donc pas la quantité de noms d'individus que nous livrent nos sources, mais peuvent rendre leur interprétation délicate. En particulier, une approche prosopographique nécessite d'établir clairement les noms des individus afin de pouvoir les situer dans une lignée familiale, ce qui nécessite une série de corrections à appliquer aux noms tels que nos sources les donnent.

Conclusion

Les deux problèmes majeurs posés par nos sources littéraires sont donc une répartition chronologique très inégale des attestations d'individus d'une part, et d'autre part une restitution souvent fautive des noms ainsi que des traditions suspectes autour de leurs parcours. Le faible nombre d'attestations rend de plus tout travail prosopographique très délicat, à l'exception de quelques rares cas comme celui des Calavii de Capoue³⁵. Ces écueils sont en partie compensés par la nature de notre documentation épigraphique, qui présente néanmoins d'autres problèmes d'interprétation.

Les sources épigraphiques

Nous disposons d'inscriptions en trois langues différentes qui nous livrent des noms d'individus issus des classes supérieures des sociétés campaniennes et samnites. Celles en langue grecque ou latine ne proviennent pas de la société d'origine des individus, et posent donc des problèmes d'interprétation. Encore une fois, la traduction des noms peut-être une

³³Voir SALMON E.T., *op.cit.*, pp.8-9, qui s'oppose à cette hypercritique tout en gardant des réserves sur l'historicité de Brutulus Papius. Voir également LA REGINA A., *op.cit.*, pp.341-360.

³⁴BRIQUEL D., « C. Pontius Herenni filius. Remarques sur la désignation du vainqueur des Fourches Caudines chez Tite-Live. » in *La variation linguistique dans les langues de l'Italie préromaine. Actes du IV^e séminaire sur les langues de l'Italie préromaine.*, Collection de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée., 188. CMO - Série linguistique et philologique, 45 (7). Lyon, 2011.

³⁵Voir *infra* p.34.

première source de modification de l'information ; d'autre part, la répartition chronologique de ces inscriptions peut rendre difficile leur exploitation. L'épigraphie en langue osque présente l'avantage d'être produite par les individus que nous étudions, mais est souvent avare en renseignements concrets.

L'épigraphie en langue latine

L'épigraphie latine est d'un secours relativement faible pour tenter d'identifier les individus qui nous intéressent. En effet, étant donné la latinisation tardive de l'Italie oscophone, les inscriptions en langue latine nous renseignent en général sur une période tardive, souvent postérieure à la Guerre Sociale.

Quand les noms qui nous parviennent datent de la fin du Ier siècle ou du début de notre ère, ils permettent de commenter le maintien des familles dirigeantes italiennes au sommet de leurs sociétés d'origine malgré la romanisation. Néanmoins cet aspect ne nous intéresse pas directement et nous avons délibérément choisi de l'écarter de cette étude. Les inscriptions plus tardives sont d'un secours encore plus faible, puisqu'elles sont produites à une époque où les gentilices italiens se sont répandus dans tout le monde romain, mais sans conserver de réelle attache avec les sociétés pré-romaines dont ils ont issus³⁶.

Il est donc souvent délicat, pour ne pas dire stérile, de chercher à relier les porteurs d'un même gentilice quand ils sont attestés d'une part par les sources littéraires ou l'épigraphie osque, et d'autre part par l'épigraphie latine. C'est pourquoi, à quelques très rares exceptions près, nous ne nous sommes pas appuyé sur l'épigraphie latine pour relever des noms d'individus dans le cadre de cette étude.

L'épigraphie en langue osque

Le corpus épigraphique osque nous offre l'intérêt d'être produit par la société que nous étudions, et donc d'offrir *a priori* une information de première main. Les noms ne sont pas modifiés par la latinisation, et les pratiques culturelles et juridiques révélées par les inscriptions sont celles du monde osque et non de l'Italie romanisée. Néanmoins l'interprétation de ces documents n'est pas toujours claire. Plusieurs groupes d'inscriptions sont d'un intérêt particulier pour l'étude des élites osques.

³⁶Voir dans ce sens les remarques de SALMON E.T., *Samnium...*, pp.395-399.

Pour la Campanie, les stèles *iúvilas* de Capoue sont une source de premier ordre³⁷. Il s'agit de monuments, dédiés par les grandes familles de la ville à l'occasion de cérémonies religieuses, et datés entre les années 325 et 250³⁸. Ces stèles portent non seulement les noms des individus qui les ont dédiées, mais aussi ceux des magistrats ayant dirigé la cérémonie : elles nous offrent donc une documentation abondante sur l'élite de la société capouanne, sur une période qui n'est pas totalement couverte par notre documentation littéraire.

Pour le monde samnite et une partie de la Campanie, les timbres sur tuiles nous offrent également une documentation riche. Il s'agit d'inscriptions gravées sur des tuiles, portant le nom du *meddix tuticus* en charge l'année de la production. Ces inscriptions nous livrent donc une grande quantité de noms de magistrats supérieurs samnites ou campaniens, et écrits dans leur langue d'origine ce qui réduit les difficultés de lecture ; les noms sont néanmoins souvent abrégés, ce qui a amené à des développements différents d'une publication à l'autre³⁹. Cette documentation est en fait suffisamment riche pour permettre des études prosopographiques, à l'image de celle d'A. LA REGINA qui proposait de reconstituer les « fastes consulaires » du Samnium⁴⁰ en listant tous les *meddices tutici* connus grâce à ces timbres et l'apport d'autres sources épigraphiques ou littéraires. Bien que la datation de ces inscriptions soient souvent très larges, elle correspond à la période de silence de nos sources littéraires – globalement le IIe siècle – et permettent donc d'établir une forme de continuité dans notre documentation.

Enfin, des inscriptions ponctuelles nous livrent parfois des noms d'individus que nous connaissons par nos autres sources. Il peut s'agir de tablettes de défexion, d'inscriptions sur des fragments de céramique ou de dédicaces de monuments plus ou moins prestigieux. Si l'interprétation de ces inscriptions n'est pas toujours aisées, elles permettent au moins dans la plupart des cas d'associer un nom, une date et une localisation géographique, ce qui peut suffire pour analyser le parcours d'un individu. Dans le cas des dédicaces, les inscriptions permettent également de situer le niveau social de l'individu en question ainsi que son rapport à sa société d'origine, à travers des actes d'évergétisme. Il est donc parfois possible d'entrevoir avec une bonne précision le comportement de certaines familles dans leur environnement.

L'épigraphie en langue grecque : le cas de Délos

³⁷On se référera à l'étude de HEURGON J., *Étude sur les inscriptions osques de Capoue dites iúvilas*, Paris, Les Belles Lettres, 1942 et à l'édition plus récente de FRANCHI DE BELLIS A., *Le iovile capuane*, Florence, L. S. Olschki, 1981, amendées avec les remarques de CRAWFORD M. H., et al.(éd.), *Imagines Italicae...*

³⁸Nous avons choisi de suivre la datation proposée dans le corpus *Imagines Italicae*, pp.26-29.

³⁹Sauf mention contraire, nous suivons l'édition proposée par CRAWFORD M. H. et al. (éd.), *op.cit.*

⁴⁰LA REGINA A., « I Sanniti », pp.329-340.

Le cas de la communauté italienne de Délos est un sujet d'étude foisonnant qui se renouvelle depuis maintenant un siècle. Les premières études de J. HATZFELD⁴¹ avaient déjà repéré la forte proportion, parmi les « Romains » installés sur cette île grecque et connus par les inscriptions, d'individus portant des noms originaires d'Italie du Sud, bien que les conclusions de sa prosopographie aient été en grande partie revues par des études plus récentes⁴².

Les inscriptions qui nous livrent des noms d'individus d'origine italienne sont de natures diverses. Dans la grande majorité des cas, il s'agit de donations dans des sanctuaires, de dédicaces de monuments ou de divers documents comptables liés à l'activité économique de l'île, inventaires ou liste de comptes. Les problèmes de lecture posés par ces documents sont les mêmes que pour l'épigraphie grecque dans son ensemble, à savoir l'adaptation fluctuante de l'onomastique latine aux habitudes de désignations grecques⁴³. En particulier, le statut exact d'un individu est souvent difficile à déterminer puisque les désignations des affranchis et des ingénus sont la plupart du temps identiques⁴⁴.

Néanmoins, ces inscriptions permettent de situer le niveau social et économique des Italiens – en plus de leurs pratiques à Délos, qui sortent du cadre de cette étude. Or, parmi les gentilices osques portés par certains Italiens de Délos, certains sont connus par nos autres sources épigraphiques ou littéraires et sont ceux de grandes familles dirigeantes de Campanie et du Samnium. Mis en commun, ces deux dossiers se complètent et permettent de saisir les trajectoires de ces familles en dehors d'Italie, dans un contexte moins marqué par les activités politiques et militaires, et sur une période (fin du IIe – début du Ier siècle) relativement mal couverte par notre documentation littéraire.

Le dossier de Délos permet donc d'apporter un éclairage complémentaire à l'étude des grandes familles osques. Nous nous sommes limité aux familles que nous connaissons par nos autres sources afin de ne pas nous éloigner de notre sujet d'origine ; mais même ainsi, les

⁴¹HATZFELD J., « Les Italiens résidant à Délos d'après les inscriptions de l'île » in *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 36 (1912), pp.5-218, en particulier pp.130-134. On amendera aujourd'hui cette prosopographie avec l'inventaire proposé dans MÜLLER C., HASENHOR C. (dir.), *Les Italiens dans le monde grec, IIe siècle av. J.-C. - Ier siècle ap. J.-C. : circulation, activités, intégration*, Actes de la Table Ronde de l'École Normale Supérieure de Paris (14-16 mai 1998), *Bulletin de Correspondance Hellénique* Supplément 41, Athènes, École française d'Athènes, 2002, pp.183-240, qui reprend et amende les noms proposés par J. HATZFELD et y ajoute toutes les nouvelles attestations de noms italiens dans l'île.

⁴²Notamment, les remarques méthodologiques à propos de l'usage des gentilices en prosopographie par POCCHETTI P., « Romani e Italici a Delo. Spunti linguistici da una pubblicazione recente » in *Athenaeum* (Pavia), 62 (1984) pp.646-656. Voir également COARELLI F., MUSTI D., SOLIN H., (éd.), *Delo e l'Italia, Raccolta di studi, Opusculi Instituti Romani Finlandiae* II (1982), Rome, 1983.

⁴³HATZFELD J., *op.cit.*, pp.135-140.

⁴⁴HATZFELD J., *ibid.*

renseignements de l'épigraphie grecque sont assez riches pour permettre des analyses pertinentes.

Conclusion

Nos sources épigraphiques permettent donc de combler les lacunes de nos sources littéraires. Elles fournissent une quantité de noms beaucoup plus importante que les témoignages des auteurs anciens, et sont répartie de manière bien plus homogène dans la chronologie. Néanmoins elles sont souvent avares en renseignements et n'indiquent qu'un nom et éventuellement une magistrature. C'est en les mettant en série, entre elles et avec les sources littéraires, qu'il est possible d'identifier la trajectoire de familles entières sur toute la période envisagée.

Conclusion

Ce corpus de sources nous fournit une série de noms d'individus, avec une datation plus ou moins précise et une origine ethnique, voire géographique. Selon les cas, il est possible de situer l'individu dans les élites de sa société d'origine par la mention d'une magistrature, d'un commandement militaire ou d'un acte d'évergétisme prestigieux. Dans d'autres cas, ce n'est que la connaissance de la trajectoire globale de la famille qui permet de dire qu'un individu fait partie des classes supérieures de sa société d'origine. Certaines attestations permettent également de situer l'activité politique de l'individu et en particulier son attitude vis-à-vis du pouvoir romain, que ce soit avant la conquête ou une fois la communauté d'origine de l'individu entrée dans l'alliance romaine. Un classement par famille, puis en fonction de la chronologie, de toutes ces attestations permet donc d'identifier l'histoire de quelques familles entre les IV^e et I^{er} siècle, de façon plus ou moins précise. En particulier, notre attention s'est portée sur les témoignages d'un positionnement politique pour ou contre Rome, les traces de mobilité des individus hors de leurs communautés d'origine, et la stabilité du rang des familles en question sur toute la période envisagée.

Chapitre 2 – La Campanie

L'étude des grandes familles campaniennes bénéficie de la richesse du récit livien à propos de la vie politique de Capoue, en particulier au moment de sa défection en 216⁴⁵ mais aussi lors des guerres samnites : nous connaissons ainsi beaucoup des hommes politiques influents à ces époques ainsi que leurs positionnements concrets. De plus, les stèles *iúvilas* nous fournissent également pour la fin du IV^e siècle et la première moitié du III^e, de nombreux noms qui coïncident souvent avec ceux connus par Tite-Live pour la deuxième guerre punique. Nous sommes donc en mesure de retracer le parcours de certaines familles sur près d'un siècle, bien que la continuité entre les deux groupes de sources ne soit pas absolue.

Cet état de fait implique néanmoins une surreprésentation de Capoue dans notre documentation : le seul autre centre osque de Campanie pour lequel Tite-Live nous fournisse le nom de magistrats est Nola. La relation politique tortueuse entre Capoue et Rome⁴⁶ en fait un cas particulier en Italie, or c'est précisément ce cas particulier que nos sources éclairent le mieux. Il faut donc se garder de généraliser à outrance les analyses tirées de cette prosopographie aux autres centres de Campanie ou d'Italie, bien que certaines tendances ne paraissent pas propres à Capoue. Cette situation particulière de la cité implique aussi que la tradition littéraire est souvent douteuse ou remaniée, et que le parcours de certains individus connus par les sources littéraires mérite d'être fortement critiqué.

Les Blossii

À la lecture de Cicéron, les Blossii apparaissent comme une incarnation vivante de la *superbia* campanienne. C'est en effet à cette famille – et à celle des Vibelli – qu'il compare L. Considius et Sex. Saltius, *duumviri* de la colonie de Capoue en 83, pour critiquer leur ambition, dans le cadre de son opposition à la loi agraire de Rullus⁴⁷. Cette seule mention permet déjà de supposer que la famille des Blossii faisait partie des élites de la société de l'ancienne Capoue et avait marqué les esprits romains.

La première mention dont nous disposons de cette famille est une stèle *iúvilú*, qui mentionne un *mi(niéis) blússii(eís) mi(niéis) m(edikkiaí) t(úvtikái)*⁴⁸, soit Minius Blossius, fils

⁴⁵ Voir notamment Liv. XXIII, 2-10 ; XXIV, 35-36 ; XXVI, 6 : XXVI, 13-16.

⁴⁶ Voir en particulier sur la tradition de la *deditio* de 343, dont l'aspect artificiel est désormais admis, et sur la question de la citoyenneté de Capoue les analyses de HEURGON J., *Capoue préromaine...*, pp.167-189 et de HUMBERT M., *Municipium...*, pp.167-176 et 198-207.

⁴⁷ Cicéron, *De Lege Agraria*, II, 34, 96.

⁴⁸ *Imagines Italicae* Capua 29

de Minius, qui a exercé la magistrature suprême de Capoue entre 300 et 250. La famille apparaît donc comme tenant, au début du III^e siècle, un haut rang social qui semble se maintenir au cours du siècle. En effet, dans son récit de la deuxième guerre punique, Tite-Live mentionne les Blossii à deux reprises, dans des contextes qui confirment leur statut élevé.

D'abord en 216, un Marius Blossius, « *praetorem Campanum* »⁴⁹, convoque le sénat de Capoue pour accueillir Hannibal à son entrée dans la ville. Il faut sûrement voir dans cet homme le *meddix tuticus* de l'année 216⁵⁰. D'autre part, Tite-Live rapporte qu'en 210 des frères Blossii dirigent un complot formé par 170 Capouans⁵¹, visant à incendier le campement de l'armée romaine stationnée à Capoue. Le complot échoue néanmoins après qu'un esclave des Blossii l'ait dénoncé. Au cours de la deuxième guerre punique, la famille fait donc partie de l'élite dirigeante de Capoue mais aussi de la faction opposée à Rome⁵² : le rôle de Marius Blossius est déterminant puisque l'arrivée d'Hannibal à Capoue décide les sénateurs à rejeter l'alliance romaine⁵³, et le complot des frères Blossii témoigne d'une opposition virulente à Rome même après la soumission de Capoue.

Cette dernière tentative a d'ailleurs pu être motivée par l'exécution d'une partie des membres de la famille des Blossii dans le cadre de la répression romaine⁵⁴ : en effet, nous perdons la trace de la famille après la deuxième guerre punique, et ce jusqu'à la période des Gracques. Dans l'entourage de Tiberius Gracchus apparaît en effet un philosophe nommé C. Blossius de Cumes⁵⁵, à qui il était lié par une relation *d'amicitia*⁵⁶. D'après Plutarque, il est né à Cumes et s'est installé à Rome dans le sillage d'Antipatros de Tarse : il y avait donc des Blossii installés à Cumes quelques décennies avant le tribunat de Tiberius Gracchus. Il est possible que cette mobilité ait été provoquée par la défection de Capoue en 216 ou la répression romaine de 211, que certains Blossii auraient cherché à fuir. À la mort de Tiberius, Blossius de Cumes s'enfuit à la cour d'Aristonicos de Pergame, alors en guerre contre Rome, puis se suicide après la défaite de ce dernier⁵⁷.

⁴⁹Liv. XXIII, 7, 8.

⁵⁰Voir dans ce sens HEURGON J. *Capoue préromaine...*, p.232 et KLEBS in *RE*, III, 1 (1897), s.v. « Blossius 2 », p.571.

⁵¹Liv. XXVII, 3, 4.

⁵²FRONDA M. P., « Hegemony and Rivalry: The Revolt of Capua Revisited » in *Phoenix* 61 (2007), 1, pp. 83-108 hésite à placer Marius Blossius dans le camps des partisans de la défection ou dans celui des opportunistes, qui ne rejettent l'alliance romaine qu'une fois Hannibal arrivé en Italie.

⁵³FRONDA M. P., *op.cit.*, p.85.

⁵⁴Le complot visant le Forum de Rome en 210, très similaire dans ses méthodes, avait été orchestré par des Capouans désireux de venger l'exécution de leurs parents, Liv. XXVI, 27, 7.

⁵⁵Voir sur le personnage Cic., *Laelius*, 37 ; Valère-Maxime IV, 7, 1 ; Plutarque, *Tiberius Gracchus*, VIII, 6. XVII, 5-6. XX, 5-7.

⁵⁶Valère-Maxime, IV, 7, 1.

⁵⁷Plutarque, *Tiberius Gracchus*, XX, 5-7.

Le cas de Blossius de Cumes n'est pas le seul qui montre que la famille s'est installée dans d'autres centres campaniens : une inscription de Pouzzoles datée de 105 mentionne en effet un C. Blossius Q. f.⁵⁸. Comme pour Cumes, il est difficile de savoir si la présence des Blossii à Pouzzoles est antérieure à la deuxième guerre punique ou si elle résulte des mesures punitives appliquées par Rome à la fin du conflit. En revanche il faut remarquer que les Blossii ne sont pas la seule famille capouanne à suivre cette trajectoire⁵⁹.

Les Blossii se maintiennent donc au sommet de la société de Capoue durant tout le III^e siècle. Ils s'illustrent dans le cadre de la deuxième guerre punique en rejoignant la faction anti-romaine, ce qui en a vraisemblablement fait des cibles de la répression conduite par Rome à partir de 211. En dehors de Capoue, la famille est présente tardivement à Cumes et Pouzzoles, et l'un de ses membres est installé à Rome dans les années 130, où il dispose de relations privées avec Tiberius Gracchus. La famille est donc à la fois répandue en Campanie et liée, tardivement, à un environnement romain.

Les Calavii

La famille des Calavii est l'une des mieux documentée pour la Campanie, et de manière particulièrement régulière sur un temps relativement long.

Il est clair que la famille est ancienne : un fragment de céramique découvert à Capoue et marqué au nom d'un Maius Calavius⁶⁰ date de la fin du IV^e siècle. Dès cette époque, les Calavii ont dû compter parmi les familles influentes de Capoue : en effet, deux des stèles *iúvilas* mentionnent un Seppius Calavius et ses frères, comme dédicants⁶¹. Ces témoignages permettent donc de situer la famille dans l'élite de la société capouanne, dès la deuxième moitié du IV^e siècle.

D'autre part, un anneau d'or dédié à Angitia Dia, découvert entre Bovianum et Saepinum dans un butin daté des alentours de 300, porte le nom de Stenius Calavius, fils de Gaius⁶². La localisation incertaine de la découverte rend difficile toute interprétation, mais la

⁵⁸CIL P 698 ; voir NICOLET C., *L'ordre équestre à l'époque républicaine (312-43 av. J.-C.)*, I, 1974 (1966), p.324.

⁵⁹Cf *infra* pp.111-112.

⁶⁰*Imagines Italicae* Capua 49.

⁶¹*Imagines Italicae* Capua 25 et Capua 26.

⁶²*Imagines Italicae*, Bovianum or Saepinum not Aesernia 1.

prudence permet tout de même d'y voir la trace d'une part d'une richesse importante de la famille, et d'autre part de connexions potentielles avec le Samnium⁶³.

Les sources littéraires confirment le rang élevé de la famille, en particulier Tite-Live qui nous renseigne sur plusieurs des Calavii. Dans son récit apparaît d'abord Ofillius Calavius, fils d'Ovius⁶⁴, sénateur de Capoue en 321, qui vante la ténacité des Romains devant ses collègues et prédit leur rétablissement après les Fourches Caudines. Plus tard, l'auteur mentionne Ovius et Novius Calavius⁶⁵, responsables d'un complot capouan contre Rome en 314, après la bataille de Lautulae, qui a toutes les chances d'être en fait une rébellion ouverte⁶⁶. Un siècle plus tard, Tite-Live mentionne Pacuvius Calavius, *meddix tuticus* de Capoue en 217⁶⁷, et « *princeps factionis eius quae traxerat rem ad Poenos* »⁶⁸, ainsi que son fils, anonyme, qui projette d'assassiner Hannibal⁶⁹. Enfin, l'auteur rapporte que des Calavii sont impliqués dans l'incendie du Forum de Rome en 210⁷⁰, que leurs pères faisaient partie des sénateurs de Capoue exécutés après la prise de la ville l'année précédente, et qu'eux-mêmes sont exécutés pour leur crime.

Nous connaissons donc la trajectoire de la famille sur plus d'un siècle, et elle apparaît sur ce laps de temps comme étant systématiquement associée aux classes dirigeantes de Capoue. Néanmoins, le positionnement des membres de la famille vis-à-vis de Rome est totalement hétérogène, puisque plusieurs Calavii se placent en défenseur de la cause romaine auprès de leurs concitoyens, alors que d'autres sont à la tête de deux révoltes de la cité contre Rome. Il faut en fait accepter, derrière D. BRIQUEL⁷¹, qu'une partie des Calavii que nous connaissons – en fait tous ceux qui manifestent une loyauté envers Rome – sont des reconstructions de l'historiographie romaine, initiées par certains aristocrates romains proches des élites capouannes et des Calavii⁷², et désireux de redorer leur image ternie par leur rôle dans la défection de 216. Ainsi, si Ofillius Calavius a pu exister, il y a peu de chances qu'il ait

⁶³HEURGON J., *Capoue préromaine...*, pp.108-109, place d'ailleurs les Calavii au nombre des familles capouannes d'origine samnite (par opposition aux familles qui descendraient du peuplement étrusque antérieur de la cité).

⁶⁴Liv. IX, 7, 2.

⁶⁵Peut-être les fils du précédent, HEURGON J., *Capoue préromaine...*, p.106.

⁶⁶Liv. IX, 26, 7. Diodore de Sicile XIX, 76, 3-4 parle pour cet événement d'une révolte armée, sans nommer les meneurs, mais il rapporte également leur suicide. SALMON E.T., *Samnium...*, p.234-235 et BRIQUEL D., « L'image des Calavii de Capoue » in BRIQUEL D., THUILLIER J.-P. (dir.), *Le censeur et les Samnites. Sur Tite-Live, livre IX*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2001, pp.117-133 not. pp.119-120.

⁶⁷Liv. XXIII, 2, 3 : « *in summo magistratu esset* ».

⁶⁸Liv. XXIII, 8, 2.

⁶⁹Liv. XXIII, 8-9.

⁷⁰Liv. XXVI, 27, 1-9.

⁷¹BRIQUEL D., *op.cit.*

⁷²Peut-être en particulier les Claudii, BRIQUEL D., *op.cit.*, pp.132-133.

prononcé le discours que lui prête Tite-Live ; quant au fils anonyme de Pacuvius Calavius, il est à peu près certain qu'il est entièrement fictif⁷³.

Cette réfection de la tradition en faveur des Calavii indique néanmoins des connexions entre cette famille et une partie des élites romaines, ce qui est confirmé à la fois par les liens de mariage unissant Pacuvius Calavius aux *gentes* Claudia et Livia⁷⁴, et par la présence à Rome des Calavii arrêtés en 210⁷⁵. Il y a donc dû y avoir des Calavii partisans de Rome, mais pas nécessairement ceux que la tradition nous fait connaître.

C'est peut-être le cas de ces partisans qui explique que malgré l'exécution de plusieurs Calavii en 211 et 210, la famille apparaisse plus tard dans d'autres centres campaniens. À Pompei, un timbre sur tuile mentionne un Stadius Calavius, dans la deuxième moitié du IIe siècle⁷⁶. À Cumès, à la fin du IIe siècle, un Stenius Calavius, fils de Trebius est nommé sur une tablette de défexion⁷⁷, et un Maius Calavius, fils d'Offilius et *meddix*, dédie une statue dans le stade de la cité⁷⁸. À Nola, une inscription non datée mentionne un *meddix degetasis*, nommé Pacius Calavius, fils de Pacius⁷⁹, responsable de la construction d'une route. Ces deux dernières attestations montrent que la famille a réussi à maintenir un rang élevé malgré son implication dans la défection de Capoue en 216 : la politique anti-romaine d'une partie de ses membres n'a donc pas totalement compromis la carrière politique de la famille dans le reste de la Campanie, et certains de ses membres ont échappé à la répression romaine.

Nous sommes donc en présence d'une famille d'origine ancienne et issue de la haute aristocratie de Capoue. Plusieurs de ses membres sont sénateurs, *meddices tutici*, ou associés de manière plus indirecte aux cercles dirigeants. La famille rayonne non seulement dans les autres centres campaniens, mais aussi vers Rome et peut-être vers le Samnium, et toujours dans un contexte social relativement élevé. Elle s'illustre de plus par la diversité de son rapport au pouvoir romain : si plusieurs Calavii sont impliqués dans des actions politiques ou

⁷³BRIQUEL D., *op.cit.*, pp.123-125.

⁷⁴Liv. XXIII, 2, 6 : il est marié à la fille d'un Ap. Claudius, et beau-père d'un M. Livius.

⁷⁵Ils étaient parfaitement en mesure de s'installer à Rome, en vertu du traité de 340 qui offrait la citoyenneté romaine aux aristocrates campaniens qui désiraient émigrer vers la cité, HUMBERT M., *Municipium...*, pp.172-176. Il n'est néanmoins pas anodin que des Calavii aient fait ce choix malgré la défection de Capoue dont leur famille était en partie responsable : soit ils y étaient installés de longue date, et ne s'attendaient pas à souffrir de la défection de leur cité d'origine, soit ils espéraient recevoir à Rome un bon accueil malgré le climat politique. Dans les deux cas cela implique qu'ils avaient des relations dans la cité. Voir sur l'événement BRIQUEL D., *Le forum brûle (18-19 mars 210 av. J.-C.): un épisode méconnu de la deuxième guerre punique*, Paris, L'Harmattan, 2002.

⁷⁶*Imagines Italicae Pompei* 119.

⁷⁷*Imagines Italicae Cumae* 9.

⁷⁸*Imagines Italicae Cumae* 4 bis.

⁷⁹*Imagines Italicae Nola* 4.

des complots opposés à Rome, les relations d'autres membres de la famille avec l'élite romaine sont indéniables et témoignent d'un sentiment favorable envers Rome.

Les Helvii

La famille des Helvii présente l'intérêt de quitter particulièrement tôt l'environnement italien pour être intégrée dans la société romaine, ce qui permet de saisir les motivations d'une telle trajectoire.

C'est encore une fois sur les stèles *iúvilas* de Capoue que la famille apparaît pour la première fois dans notre documentation. Deux stèles⁸⁰ datées de la première moitié du IIIe siècle sont ainsi dédiées par Sepius Helvius, sous le mandat de deux *meddices* différents, ce qui indique que le statut de l'individu était bien ancré et qu'il ne s'agit pas de dédicaces isolées, effectuées par un individu présent seulement sur un temps court au sein de la classe dirigeante. Cette précision est importante car les autres attestations de la famille n'indiquent pas de manière claire une assise forte à Capoue.

Dans le courant du IIIe siècle, un Oppius Helvius est ciblé par une tablette de défixion dirigée contre les défenseurs des Novellii dans le cadre d'un procès⁸¹. Le présence parmi ces défenseurs d'individus issus de la grande familles des Virrii, ainsi que le statut des Novellii, permet de situer l'ensemble des individus concernés dans le milieu de l'aristocratie capouanne. Vers la même date, une tablette de bronze originaire du Samnium ou de la Campanie porte le nom d'Ovius Helvius, aux côtés de ceux de A. Didius et de T. Stadius⁸² ; néanmoins le contexte de production et de découverte de l'inscription sont pratiquement inconnus et il est donc difficile d'en tirer un autre renseignement que la présence des Helvii dans la région au IIIe siècle.

À partir de la fin du IIIe siècle la famille n'apparaît plus à Capoue mais est présente dans d'autres centres d'Italie. D'abord à Bovianum, une tablette de plomb – peut-être une tablette de défixion – portant le nom de Pacius Helvius, fils de Trebius a été découverte aux côtés d'une monnaie d'Arpi qui peut dater de la deuxième guerre punique⁸³. À la fin du IIIe siècle une partie de la famille des Helvii est donc présente à Bovianum, en territoire samnite. Mais c'est surtout à Rome qu'apparaissent des Helvii à la fin du siècle. Dans les dernières années de la deuxième guerre punique, deux membres de la famille apparaissent dans le

⁸⁰*Imagines Italicae* Capua 27 et 28.

⁸¹*Imagines Italicae* Capua 33.

⁸²*Imagines Italicae* Campania or Samnium 2.

⁸³*Imagines Italicae* Bovianum 98.

commandement romain : en 209, un Marcus Helvius, tribun militaire de Marcellus, est tué devant Canusium⁸⁴, et en 203 un Caius Helvius sert au même grade dans la campagne contre Magon en territoire insubre⁸⁵. Si Tite-Live rapporte la mort de ce dernier à l'occasion de la bataille, il s'agit peut-être d'une confusion⁸⁶ : en effet un homme du même nom est édile plébéien en 199⁸⁷ et préteur de Gaule en 198⁸⁸, puis participe à la campagne de 189 contre les Galates⁸⁹. Plus tard, un autre Marius Helvius est édile plébéien en 198 et préteur en Hispanie en 197⁹⁰. Ainsi, à partir de la fin du IIIe siècle, des Helvii émigrent à Rome, en gardant vraisemblablement le rang social dont ils jouissaient à Capoue étant donné leur accès rapide à des carrières politiques et militaires.

Le fait que cette mobilité, vers Bovianum et surtout vers Rome, corresponde à la fin de la présence de la famille à Capoue, et aussi à la fin de la deuxième guerre punique, n'est vraisemblablement pas anodin. Les Helvii ont certainement quitté Capoue en raison de la défection de la cité en 216 – aucun membre de la famille n'est mentionné parmi les opposants locaux au pouvoir romain – et ont trouvé refuge à Rome, où chez les Samnites pentriens qui étaient restés fidèles eux-aussi ; leur insertion complète dans la société romaine témoigne de ce qu'ils ont dû y recevoir un bon accueil, ce qui confirme l'idée qu'ils aient été des partisans de Rome.

Les Helvii offrent donc un exemple des relations qui ont pu exister entre la classe dirigeante de Capoue et Rome, plus précisément ce que représentait une émigration à Rome pour ces élites. Il faut remarquer que Rome n'est pas la seule destination de la mobilité, et qu'il y a une trace de contacts entre le Samnium et la Campanie au niveau de la mobilité des élites.

Les Loesii

La famille des Loesii nous est moins bien connue que d'autres familles campaniennes, mais son cas permet d'identifier des trajectoires singulières au sein des élites de Capoue.

⁸⁴Liv. XXVII, 12, 16.

⁸⁵Liv. XXX, 18, 15.

⁸⁶MÜNZER F. in *RE* VIII, 1, 15 (1912), s.v. « Helvius 1 », c. 224.

⁸⁷Liv. XXXII, 7, 13.

⁸⁸Liv. XXXII, 8, 5 ; XXXII, 9, 5 ; XXXII, 26, 2.

⁸⁹Liv. XXXVIII, 14, 4 ; XXXVIII, 20, 9 ; XXXVIII, 22, 1 ; XXXVIII, 23, 4.

⁹⁰Liv. XXXII, 27, 7 ; XXXIII, 21, 7 ; XXXIV, 10, 1-5 ; et XXXIV, 45, 3. Voir également Appien, *Iberica*, 39.

Le premier Loesius que nous connaissons est Seppius Loesius, *meddix tuticus* de Capoue en 211⁹¹. Tite-Live insiste sur son origine extérieure à l'aristocratie⁹² et l'oppose clairement aux « *primores* »⁹³ qui exercent habituellement la magistrature suprême, contre lesquels Seppius Loesius semble avoir d'ailleurs orienté son programme politique : « *Loesius, querendo desertam ac proditam a primoribus Capuam, summum magistratum [...] cepit* »⁹⁴. C'est donc vraisemblablement le premier membre de la famille qui accède à un tel rang social et politique. Sa politique semble avoir été d'avantage dirigée contre l'aristocratie traditionnelle de Capoue que contre l'autorité romaine. Son accession au rang de *meddix tuticus* a toutes les apparences d'une tentative opportuniste, et c'est durant son mandat que le sénat de Capoue, choisit de capituler, malgré la tentative de Vibius Virrius d'encourager ses compatriotes à continuer le combat⁹⁵. Seppius Loesius ne semble donc pas être un opposant au pouvoir romain ou un partisan farouche de l'indépendance de Capoue, et a donc pu à ce titre être relativement épargné par la répression de 211.

En effet, la famille Loesia ne semble pas avoir souffert de la reprise de Capoue, à en juger par la puissance économique dont elle dispose au II^e siècle. En territoire marrucin, un Sthenius Loisius, fils de Pacius⁹⁶ se fait construire une tombe monumentale dans les années 150⁹⁷. Quelques années plus tôt, un Trebius Loisius est débiteur du temple d'Apollon à Délos, et fait un don au Sarapieion de la même ville⁹⁸. Il s'agit peut-être du même Trebius Loisius dont le nom apparaît sur des becs d'amphores à Tarente, Carthage, et Caulonée⁹⁹. La famille est donc intégrée aux milieux d'affaires en Orient, et ses relations avec deux sanctuaires déliens ainsi que la dispersion géographique des amphores portant son nom laissent supposer une activité commerciale intense et fructueuse.

Contrairement aux Blossii et aux Calavii, les Loesii font donc partie d'une élite économique plutôt que politique. Leur accession au pouvoir, dans le cadre de la crise politique de Capoue dans les années 217-211, a vraisemblablement été rendue possible par un enrichissement dans les milieux commerciaux. La présence d'un Loesius à *Teate*

⁹¹Liv. XXVI, 6, 13.

⁹²*Ibid.* « *Seppius Loesius [...], loco obscuro tenuique fortuna ortus* ».

⁹³Liv. XXVI, 6, 17.

⁹⁴*Ibid.*

⁹⁵Liv. XXVI, 13-14.

⁹⁶Les formes *Loisius* et *Loesius* sont vraisemblablement à assimiler, MÜNZER F. in *RE*, XIII, 1 (1926), s.v. « *Loesius* » p.965.

⁹⁷*Imagines Italicae Teate Marrucinatorum* 6 et 7.

⁹⁸HATZFELD J., « Les Italiens ... », pp. 46-47.

⁹⁹HATZFELD J., *ibid.* ; NICOLET C., *Ordre équestre...*, I, p.207.

Marrucinorum, plutôt qu'un indice d'une origine extérieure à Capoue¹⁰⁰, peut être la trace d'une migration postérieure à la deuxième guerre punique. Cette mobilité aura pu être motivée par la répression romaine, ou simplement par des intérêts économiques.

Les Magii

Cette famille est surtout connue pour la participation à la Guerre Sociale de Minatus Magius d'Acclanum, grand-père de Velleius Paterculus, dans le camp romain¹⁰¹ ; néanmoins elle est issue, à l'origine, de l'aristocratie de Capoue.

À la fin du IV^e siècle, une stèle *iuvilii* de Capoue est dédiée par les *Terentii Magii*¹⁰², qui font donc déjà partie de l'élite de la société capouanne à cette date. La famille réapparaît ensuite, à l'image des Calavii, lors de la deuxième guerre punique : deux membres de la famille sont mentionnés par Tite-Live. D'un côté, Decius Magius est présenté comme l'un des plus importants partisans de Rome¹⁰³ : il semble d'ailleurs que ce soit son programme politique favorable à Rome qui l'ait empêché d'accéder au rang de *meddix tuticus*¹⁰⁴. Son rang exact n'est pas clair, mais il a pu être sénateur : Tite-Live parle en effet de discours en faveur de l'alliance romaine qui « *nec enim occulta agebantur* »¹⁰⁵, et dit que Decius Magius s'était élevé contre l'envoi d'une délégation à Hannibal et contre le massacre de la garnison romaine¹⁰⁶ – ce qui implique qu'il disposait d'une forme d'autorité officielle, à défaut d'une magistrature.

De l'autre côté, un deuxième Magius dispose d'une influence politique à Capoue lors de la deuxième guerre punique, mais cette fois du côté des partisans de Carthage. Il s'agit de Cnaeus Magius Atellanus, *meddix tuticus* en 214¹⁰⁷, qui tente de briser le siège romain de Casilinum. Si son *cognomen* renvoie à la ville campanienne d'Atella, il ne faut pas y voir la preuve qu'il soit citoyen d'Atella à cette date et qu'il soit donc le magistrat fédéral de la « confédération campanienne » plutôt que le magistrat supérieur de la seule Capoue¹⁰⁸. Si

¹⁰⁰HEURGON J., *Capoue préromaine...*, p.112 identifie le gentilice *Loesius* comme étant d'origine étrusque.

¹⁰¹Velleius Paterculus II, 16, 2.

¹⁰²*Imagines Italicae* Capua 15.

¹⁰³Liv. XXIII, 7, 4-7.

¹⁰⁴Liv. XXIII, 7, 4 : « *vir cui ad summam auctoritatem nihil praeter sanam civium mentem defuit* ». Il était alors peut-être en compétition pour la magistrature avec Marius Blossius (cf *supra* p.28), qui fait preuve d'un important soutien envers Carthage et aurait donc pu être favorisé par les Capouans pour cette raison.

¹⁰⁵Liv. XXIII, 7, 7.

¹⁰⁶Liv. XXIII, 7, 4.

¹⁰⁷Liv. XXIV, 19, 2.

¹⁰⁸SALMON E. T., *Samnium...*, p.98, *contra* BELOCH K. J., *Campanien...*, pp.11 et 315 et ID., *Römische Geschichte bis zum Beginn der punischen Kriege*, Berlin/Leipzig, 1926, p.387. La nature exacte et l'existence même d'une confédération liant Capoue, Atella, Calatia et Sabatia avant la conquête romaine sont encore débattues, mais les travaux les plus récents tendent à réfuter l'existence formelle d'une telle organisation, voir par exemple FRONDA M. P., « Revolt of Capua... », p.99 et BOURDIN S., *Italie préromaine...*, pp. 338-340.

l'individu peut être originaire d'Atella, il n'y a pas de raisons de douter de son insertion complète dans le milieu politique de Capoue et de le considérer comme un citoyen d'une autre communauté. D'autre part, il est possible que ce *cognomen* ne soit qu'un moyen de distinguer différentes branches de l'une des principales familles de Capoue, à l'image des pratiques onomastiques des grandes *gentes* romaines. L'existence de plusieurs branches clairement différenciées dans la famille des Magii serait d'ailleurs une explication séduisante de la radicale opposition des positionnements politiques de Decius Magius et Cnaeus Magius Atellanus.

Quels que soient leur camp lors de la deuxième guerre punique, les Magii restent une des grandes familles influentes de Capoue à cette époque, avec deux d'entre eux qui passent proches du rang de *meddix tuticus* ou exercent effectivement cette charge. La famille est déracinée de Capoue suite à la deuxième guerre punique, mais pas à cause de la répression romaine. Decius Magius est en effet capturé sur ordre d'Hannibal et envoyé vers Carthage, mais son navire échoue en Cyrénaïque et il se réfugie à la cour de Ptolémée IV Philopator¹⁰⁹, où il finit sa vie. Quant à Cnaeus Magius Atellanus, son destin n'est pas connu après 214.

C'est à Aeclanum, chez les Hirpins, que la famille réapparaît : deux membres de la famille, C. Magius Flaccus et Sevia Magia, dédient des autels dans cette cité, dans la deuxième moitié du IIe siècle¹¹⁰. De plus, en 90, le petit-fils de Decius Magius, Minatus Magius, est également désigné dans nos sources comme originaire d'Aeclanum¹¹¹. L'installation dans cette ville est donc vraisemblablement du fait de la génération suivant celle de Decius Magius, et étant donné la nature des dédicaces qui sont attribuées aux Magii à Aeclanum – deux autels dans un sanctuaire à Mefitis - , ils semblent avoir maintenu leur niveau social dans leur patrie d'adoption. Il est possible que C Magius Flaccus ait exercé une magistrature, d'après le texte de sa dédicace¹¹². En revanche, durant la Guerre Sociale, Minatus Magius ne semble pas disposer d'une autorité officielle dans sa communauté d'adoption. En effet, il lève son armée non pas à Aeclanum mais « *ex Hirpinis* »¹¹³, et se sert de ces troupes pour assiéger cette ville, qui s'était rebellée, avec Sylla. Donc, malgré leur intégration, les Magii ne sont pas nécessairement alignés sur les choix politiques de leur communauté d'accueil.

L'absence d'une confédération exclut bien évidemment la possibilité de l'existence d'un magistrat fédéral.

¹⁰⁹Liv. XXIII, 10, 11.

¹¹⁰*Imagines Italicae* Aeclanum 3 et 4. Dans le cas de Sevia Magia, ce dernier nom serait un gamonyme : il s'agit donc de la femme d'un Magius.

¹¹¹D'après Velleius Paterculus II, 16, 2 ; peut-être son arrière-petit-fils, MÜNZER F. in *RE*, XIV, 1 (1928), s.v. « Magius 5 », c.438-439.

¹¹²*Imagines Italicae* Aeclanum 4.

¹¹³Velleius Paterculus II, 16, 2.

Le cas des Magii confirme donc l'existence de liens entre les élites campaniennes et le Samnium, déjà entrevus à propos des Calavii. Il montre également que la noblesse de Capoue s'est divisée dans son choix entre Rome et Carthage, parfois au sein d'une même famille. Les Blossii, Calavii et Magii apparaissent dans les mêmes cercles (dédicaces de stèles *iúvilas*, charges de *meddix tuticus*), mais font des choix radicalement différents lors de la deuxième guerre punique. Il faut enfin remarquer la continuité de la présence de ces familles au sommet de la société de Capoue : elles fournissent toutes des personnages de haut rang dans la deuxième moitié du IV^e siècle et à la fin du III^e.

Les Ninnii

Les Ninnii sont moins bien connus que d'autres familles campaniennes, mais les quelques individus sur lesquels nos sources nous renseignent apportent de nouveaux éléments sur les pratiques de l'aristocratie campanienne.

C'est encore une stèle *iúvilú* de Capoue qui nous fournit la première mention des Ninnii : deux d'entre eux, Numisius et Pacius Ninnius, en dédient une à la fin du IV^e siècle¹¹⁴. La famille n'est ensuite plus présente dans notre documentation avant 216. À cette date, les frères Sthenius et Pacuvius Ninnius Celer¹¹⁵, « *inclitos nobilitate ac diuitiis* »¹¹⁶, accueillent chez eux Hannibal, ainsi que les Capouans Pacuvius Calavius et Cerrinus Vibellius Tauréa¹¹⁷. La famille est donc toujours d'un rang social élevé, de plus elle entretient des relations d'hospitalité non seulement avec d'autres grandes familles capouannes, mais aussi avec des aristocrates étrangers comme Hannibal¹¹⁸.

Il paraît difficile de déduire de cet accueil d'Hannibal une politique pro-carthaginoise : les liens d'hospitalités en jeu ici ont pu être établis avant la deuxième guerre punique, et d'autres exemples en Campanie témoignent de la survivance de ces liens en temps de guerre, même entre des individus de camps opposés¹¹⁹. Aucun acte politique concret en faveur de

¹¹⁴*Imagines Italicae* Capua 14.

¹¹⁵L'origine et le sens du *cognomen* « Celer » ne sont pas fixés : HEURGON J., *Capoue préromaine...*, p.254 y voit une transcription de l'équivalent étrusque pour « *equites* », et propose d'identifier à Capoue une classe de chevaliers, à l'image de Rome, instituée par les Étrusques. Pour l'usage du *cognomen* dans l'onomastique osque, voir LEJEUNE M., *Anthroponymie osque...*, pp.50-57.

¹¹⁶Liv. XXIII, 8, 1.

¹¹⁷Liv. XXIII, 8, 1-5.

¹¹⁸BOURDIN S., *Italie préromaine...*, pp.571 ; BOURDIN S., CROUZET S., « Des Italiens à Carthage ? Réflexions à partir de quelques inscriptions puniques de Carthage » in POCCETTI P.(dir.), *L'onomastica dell'Italia antica. Aspetti linguistici, storici, culturali, tipologici e classificatori*, Rome, 2009, CEFR 413, p. 443-494, not. pp.486-487.

¹¹⁹Voir *infra* pp.115-116 : en 216 les Nucériens, fidèles à Rome, comptent sur leurs liens d'hospitalités avec des Capouans pour trouver refuge à Capoue malgré sa rébellion (Liv. XXIII, 15, 5-6).

Carthage n'est attesté de la part des Ninnii Celeres ; néanmoins, ils ont dû être au moins passivement favorable à la présence punique pour accepter d'accueillir Hannibal chez eux.

La famille disparaît ensuite de notre documentation dans le milieu italien, mais quelques Ninnii sont encore attestés dans l'épigraphie latine en Campanie, au Ier siècle de notre ère¹²⁰ : des Ninnii ont donc survécu à la répression romaine sur les élites de Capoue et la famille ne s'est pas éteinte après la deuxième guerre punique.

La famille des Ninnii a donc une trajectoire similaire aux autres grandes familles de Capoue : déjà intégrée aux élites à la fin du IVe siècle, elle possède toujours un rang social important à la fin du IIIe siècle – bien que dans son cas aucune charge politique ne soit attestée. Mais l'exemple de cette famille montre surtout les connexions des élites capouannes : quand certaines familles comme les Calavii avaient des attaches à Rome, d'autres comme les Ninnii étaient tournées vers la Campanie et l'étranger ; néanmoins ces deux attitudes ne sont pas nécessairement à opposer, d'autant qu'elles ne semblent pas avoir le moindre impact sur les positionnements politiques des familles en question.

Les Pettii

Les Pettii forment la seule famille noble campanienne dont nous pouvons retracer le parcours à partir du récit livien et qui ne soit pas exclusivement centrée sur Capoue.

C'est néanmoins d'abord dans cette ville que la famille est attestée. Deux des stèles *iúvilas* de Capoue¹²¹ sont en effet dédiée alors que L. Pettius était *meddix*, dans la première moitié du IIIe siècle. Cette famille noble de Capoue semble avoir ensuite émigré, au moins en partie, vers d'autres centres campaniens.

En effet, en 215, le sénat de Nola compte dans ses rangs un certain Herius Pettius¹²², que Hannon essaye de convaincre de lui livrer Marcellus alors stationné dans la cité¹²³. Herius Pettius et son collègue Herennius Bassus restent néanmoins fermes dans leur fidélité aux Romains, ce qui n'est guère étonnant en considérant l'action de Marcellus qui, l'année précédente, avait fait exécuter 70 Nolains convaincus de trahison, avait saisi leurs biens et « redonné le pouvoir au sénat »¹²⁴. Malgré le tableau dressé par Tite-Live, opposant une plèbe pro-carthaginoise à une classe dirigeante pro-romaine¹²⁵, il faut d'avantage voir dans l'action de Marcellus une purge de la classe dirigeante de Nola, divisée entre une faction pro-

¹²⁰Voir par exemple à Pompei, CIL IV, 09054h, et à Pouzzoles CIL X, 02776 et CIL X, 02778.

¹²¹*Imagines Italicae* Capua 25 et 26.

¹²²Liv. XXIII, 43, 8 : « *senatores Nolanos* ».

¹²³Liv. XXIII, 43, 8-14 et 44, 1-2.

¹²⁴Liv. XXIII, 17, 2-3 : « *summa rerum senatui tradita* ».

carthaginoise et une autre pro-romaine, dont Pettius et Bassus faisaient vraisemblablement partie¹²⁶.

La fidélité de Herrius Pettius envers Rome a vraisemblablement permis à la famille de conserver son rang, bien que nous n'ayons pas de renseignements à ce sujet. Tout du moins la famille semble avoir maintenu un niveau économique important : en effet, un Numerius Pettius est connu à Délos vers le milieu du II^e siècle, par une offrande au sanctuaire des dieux égyptiens qu'y fait son affranchi Herakléides Pettius¹²⁷. La famille est donc intégrée au milieu des commerçants italiens en Orient, en plus de sa carrière politique en Italie, et fait toujours partie des classes supérieures de la société campanienne au II^e siècle.

Le parcours des Petti rejoint donc les tendances déjà observées : la famille est présente dans plusieurs centres campaniens, toujours à un niveau social élevé comme en témoignent les magistratures exercées par ses membres. Elle rayonne également en Orient, dans un milieu d'affaire fréquenté par d'autres familles campaniennes qui ne sont en revanche pas nécessairement du même rang, comme les Loesii.

Les Vibellii

Seuls deux membres de la famille des Vibellii sont connus, mais ils sont abondamment documentés et évoluent en grande partie dans la sphère romaine, ce qui leur donne un certain intérêt. La famille en elle-même est mentionnée par Cicéron, aux côtés des Blossii¹²⁸, comme un exemple de la *superbia* campanienne ; cette mention, sûrement en grande partie dictée par l'exemple de Cerrinus Vibellius Tauréa, permet déjà de situer les Vibellii dans les élites de Capoue.

Le premier Vibellius qui apparaisse dans nos sources est Decius Vibellius¹²⁹. Son origine n'est pas connue, si ce n'est par l'ethnique « *Καμπανός* » que lui attribue Polybe¹³⁰. Il commande la *legio Campana* envoyée par Rome à Rhégion en 282. Son rang exact n'est pas

¹²⁵Liv. XXIII, 15, 7 : « *Nolam Marcellus non sui magis fiducia praesidii quam voluntate principum habebat ; plebs timebatur* » ; 39, 7 : « *Nolae, sicut priore anno, senatus Romanorum, plebs Hannibalis erat* ».

¹²⁶Contra VON UNGERN-STERNBERG J., *Capua im Zweiten Punischen Krieg. Untersuchungen zur römischen Annalistik*, Munich, C. H. Beck, 1975, pp.64-65, pour qui Nola est justement le seul centre italien pour lequel le schéma livien opposant plèbe pro-carthaginoise et élite pro-romaine se vérifie. Dans les faits, comme ailleurs en Italie, les partisans d'Hannibal dans la cité ont toutes les chances d'avoir appartenu aux classes dirigeantes, cf. *infra*. pp.85-86.

¹²⁷HATZFELD J., « Les Italiens résidant à Délos... » p.66.

¹²⁸Cicéron, *De lege agraria*, II, 34, 96.

¹²⁹Le nom est parfois rendu en « *Vibullius* » ou « *Iubellius* » (Valère-Maxime, II, 7, 15) ; le texte de Liv. XXVIII, 28, 4 donne néanmoins « *Vibellius* » est c'est cette source que nous avons choisi de suivre.

¹³⁰Polybe, I, 7, 7.

clair, comme l'ensemble de cet épisode : Tite-Live le désigne comme « *tribunus militum* »¹³¹, son abrégiateur comme « *praefectus* » de la « *legio Campana* »¹³², Polybe se contente de le nommer¹³³. Le seul élément certain est qu'il dirige le contingent campanien envoyé à Rhégion, ce qui suppose une certaine influence politique ou au moins une renommée importante¹³⁴. Après avoir pris le contrôle de Rhégion avec ses troupes en 280¹³⁵, Decius Vibellius est finalement ciblé par une expédition punitive romaine en 270, et se suicide¹³⁶.

Sa famille lui survit néanmoins, puisqu'un deuxième Vibellius nous est connu en milieu italien. Il s'agit de Cerrinus Vibellius Tauréa, un noble de Capoue qui apparaît plusieurs fois au cours de la deuxième guerre punique. Il fait partie des convives d'Hannibal lors de son dîner chez les Ninnii Celeres : Tite-Live le qualifie à cette occasion de « *insignem bello iurum* »¹³⁷. Plus tard, lors du siège de Capoue, Tauréa se trouve « *inter multos nobiles equites Campanos* »¹³⁸ et affronte en duel le romain Claudius Asellus¹³⁹ : Tite-Live nous apprend à cette occasion que Tauréa avait servi dans l'armée romaine et s'y était distingué¹⁴⁰. Enfin, le personnage apparaît à Calès en 211, quand le proconsul Q. Fulvius Flaccus s'emploie à faire exécuter les sénateurs capouans captifs, contre l'avis du sénat. Tite-Live donne deux versions de l'événement : ou bien Tauréa ne fait pas partie des captifs mais se suicide pour montrer sa bravoure à Fulvius¹⁴¹, ou bien il fait partie des sénateurs captifs et se contente d'une pique mettant en cause la bravoure de Fulvius avant d'être exécuté¹⁴².

L'homme est donc un aristocrate, mais il faut remarquer l'insistance de Tite-Live sur sa valeur guerrière, un élément qui n'est guère mis en avant à propos des autres aristocrates capouans que nous connaissons. Ce cas rappelle néanmoins celui de Lucius Bantius de Nola, un autre noble campanien ayant servi dans l'armée romaine avant d'être retourné par

¹³¹Liv. XXVIII, 28, 4.

¹³²Liv. *Periochae*, XII, 7.

¹³³Polybe, I, 7, 7 : « *Δέκιος Καμπανός* ».

¹³⁴Pour la nature réelle de cette *legio Campana* et le sens à donner à son action à Rhégion, voir la mise au point de HEURGON J., *Capoue préromaine...*, pp.203-206. L'auteur démontre comment cette troupe a toutes les chances d'être une bande armée campanienne, plus ou moins contrôlée par Rome qui s'en sert pour prendre le contrôle de Rhégion. Cette situation ambiguë expliquerait les contradictions des sources quand au statut officiel de cette « *legio* » et au rang de son chef.

¹³⁵Et peut-être avec l'accord tacite de Rome, HEURGON J., *ibid.*

¹³⁶Denys d'Halicarnasse, XX, 16.

¹³⁷Liv. XXIII, 8, 5.

¹³⁸Liv. XXIII, 46, 12.

¹³⁹Liv. XXIII, 46-47.

¹⁴⁰Liv. XXIII, 46, 12 : « *longe omnium Campanorum fortissimus eques adeo ut, cum apud Romanos militaret, unus eum Romanus Claudius Asellus gloria equestri aequaret.* ».

¹⁴¹Liv. XXVI, 15, 11. On comprend mal, dans cette version, pourquoi Tauréa se serait rendu à Calès, particulièrement dans ce climat de répression contre les élites de Capoue.

¹⁴²Liv. XXVI, 16, 1-3.

Hannibal¹⁴³. Tauréa semble également entretenir des liens d'hospitalité avec les Ninnii, d'après sa présence au repas qu'ils organisent en présence d'Hannibal.

La famille des Vibellii confirme ce que les trajectoires des autres familles de Capoue indiquent : le maintien des mêmes familles au sommet de la société capouanne¹⁴⁴ au cours du IIIe siècle. Le cas de Cerrinus Vibellius Tauréa montre également que les aristocrates capouans du camp pro-carthaginois ne sont pas pour autant déconnectés du monde romain : Tauréa a servi dans l'armée romaine, sans que cela fasse pencher son positionnement politique en faveur de Rome¹⁴⁵. En revanche, il faut remarquer que comme les Ninnii, les Vibelli ne sont porteurs d'aucune charge politique concrète – au moins à la période de la deuxième guerre punique – et qu'ils ne se maintiennent pas dans d'autres centres campaniens après ce conflit, contrairement à d'autres familles de Capoue.

Les Virrii

L'essentiel de notre connaissance des Virrii vient d'une série de stèles *iúvilas* de Capoue. Des Virrii anonymes dédient collectivement quatre stèles, dans le dernier quart du IVe siècle¹⁴⁶. Plus tard, dans la première moitié du IIIe siècle, un Trebius Virrius Censorinus¹⁴⁷ dédie seul une stèle, tandis qu'une autre est dédiée au terme du mandat de *meddix* d'un Decius Virrius¹⁴⁸. Enfin, toujours à Capoue, au cours du IIIe siècle, Steniculus Virrius et Triphio Virrius sont ciblés par une tablette de défixion, dans le cadre d'un procès¹⁴⁹. Il s'agit donc d'une famille aristocratique de Capoue, de rang suffisamment élevé à cette époque pour pouvoir dédier des stèles *iúvilas* et fournir au moins un magistrat.

¹⁴³Voir Liv. XXIII, 15, 7-14 ; Plutarque, *Marcellus*, X, 3-9 et XI, 1. Voir aussi *infra* pp.83-84.

¹⁴⁴En admettant que Decius Vibellius était originaire de Capoue. Aucun élément ne l'indique clairement, mais le rang qu'il occupe dans une force armée liée, même lâchement, à Rome implique une caution de la part du pouvoir romain. Or, si Rome devait à cette date soutenir une telle entreprise d'un aristocrate campanien, il y a toutes les chances que ce dernier soit issu de la noblesse capouanne, dont les intérêts étaient déjà étroitement liés à ceux de la classe dirigeante romaine, plutôt que de l'élite d'un autre centre campanien. L'origine de Cerrinus Vibellius Tauréa peut également aller dans ce sens.

¹⁴⁵Le suicide, en dehors du *topos* qu'il représente à propos des Campaniens, montre une détermination certaine dans l'opposition de l'individu à Rome. D'autre part, le cas des 112 « *nobiles Campani* » qui se rendent au préteur Gn. Fulvius Centimalus en 213 montre que les Capouans les plus fidèles à Rome disposaient de moyen de se soustraire à la répression ou de rejoindre le camp romain, Liv. XXIV, 47, 12. Le choix du suicide exclut donc que Tauréa ait été un partisan de Rome.

¹⁴⁶*Imagines Italicae* Capua 10, 11, 12, 13.

¹⁴⁷*Imagines Italicae* Capua 29. Le terme « *kenssurineis* » est un *cognomen* qui a parfois été interprété comme la trace de l'exercice d'une magistrature (lat. *Censorinus*), voir HEURGON J., *Capoue préromaine...*, pp.110-111 ; mais voir LEJEUNE M., *Anthroponymie osque...*, p.56 qui rejette l'interprétation du mot comme un nom de magistrat, pour des raisons morphologiques. CRAWFORD M. H. et al. (éd.), *Imagines Italicae*, I, p.435 présente les deux interprétations sans trancher.

¹⁴⁸*Imagines Italicae* Capua 28.

¹⁴⁹*Imagines Italicae* Capua 33. Les deux individus sont peut-être des affranchis.

Lors de la deuxième guerre punique, la famille fait toujours partie de l'élite dirigeante. Un de ses membres, Vibius Virrius, s'illustre en effet par ses efforts pour pousser Capoue sur le chemin de la défection¹⁵⁰. Il fait partie du sénat de la ville, devant lequel il intervient en 211 pour tenter de convaincre ses concitoyens de ne pas capituler devant Rome¹⁵¹. Plus tôt, il avait fait partie de la délégation campanienne envoyée au consul Varron¹⁵² en 216 et avait déjà manifesté ses vues indépendantistes pour Capoue ; une telle charge indique là-encore une influence politique certaine.

Au moment de la prise de Capoue par l'armée romaine, après son incapacité à convaincre ses collègues de ne pas capituler, Vibius Virrius leur propose de se suicider afin d'échapper au châtimeur romain. Vingt-sept des sénateurs de Capoue le suivent dans son suicide¹⁵³, qui montre sa constance dans son positionnement anti-romain. La famille n'apparaît plus dans notre documentation en milieu italien après la mort de Vibius Virrius, même si l'apparition du nom dans l'épigraphie latine indique qu'au moins un membre de la famille a survécu à la répression romaine¹⁵⁴.

Aucune trace d'une présence des Virrii dans d'autres centres campaniens ne nous est parvenue ; dans le même temps, il faut constater le nombre élevé d'attestations de la famille à Capoue. Néanmoins, les aléas de l'obtention du matériel épigraphique rendent peu pertinente toute hypothèse basée sur ces éléments ; nous nous contenterons d'indiquer que la famille est particulièrement active dans la Capoue de la fin du IV^e et du début du III^e siècles.

Synthèse

Il faut relever quelques caractéristiques récurrentes des élites campaniennes, qui seront analysées en détail dans la suite de cette étude.

Il y a une grande stabilité des élites de Capoue au cours du III^e siècle : presque toutes les familles qui gravitent autour du pouvoir au moment de la deuxième guerre punique font déjà partie des couches supérieures de la société au début du siècle, voire avant. Néanmoins,

¹⁵⁰Dans le récit livien en particulier, deux traditions s'opposent, faisant respectivement peser l'essentiel de la responsabilité de la défection sur Pacuvius Calavius et Vibius Virrius ; voir BRIQUEL D., « L'image des Calavii ... » et JAL P., *Tite-Live XIII, livre XXIII*, Paris, Les Belles Lettres, 2001, pp. XLII-XLIII. Dans les faits, Vibius Virrius est sûrement un partisan plus ardent de l'indépendance que Pacuvius Calavius, et c'est lui qui convainc les indécis de Capoue de se ranger derrière Hannibal, FRONDA M. P., « Revolt of Capua... ».

¹⁵¹Liv. XXVI, 13, 2-19.

¹⁵²Liv. XXIII, 6, 1-3.

¹⁵³Liv. XXVI, 14, 1-5. Ce suicide n'est pas sans rappeler celui d'autres nobles campaniens rebelles : Ovius et Novius Calavius, en 314. Voir *supra* p.30.

¹⁵⁴CIL II-V, 01285 ; XI, 01438 ; XII, 03099 ; ILGN 00346 ; AE 1916 00022 ; CBI 00784. Aucune de ces attestations ne provient de Campanie.

la crise politique consécutive à l'arrivée d'Hannibal en Italie provoque une certaine ouverture : le cas des Loesii témoigne de l'essor d'une famille extérieure à l'aristocratie, enrichie vraisemblablement par le commerce et propulsée par le contexte politique tumultueux. Une classe intermédiaire se laisse également entrevoir, avec les Vibellii et les Ninnii. S'ils n'occupent pas de charges politiques officielles, les membres de ces familles font néanmoins partie de l'aristocratie capouanne et disposent d'une certaine influence.

Ces familles interagissent entre elles et avec des aristocraties étrangères. À Capoue même, les Ninnii, Vibellii et Calavii semblent liés par des liens d'hospitalité privée. Mais les Ninnii ont également tissé des liens de ce type avec l'aristocratie punique, tandis que les Calavii sont liés par mariage à plusieurs grandes familles romaines. Enfin, des connexions floues mais réelles existent avec le Samnium, comme en témoigne la migration des Magii vers Aeclanum.

Enfin, ces familles rayonnent dans d'autres centres campaniens, en gardant la plupart du temps leur rang social et leur influence politique : des Calavii et des Pettii exercent ainsi des magistratures à Nola, à Pompei, à Cumes. L'exemple des Magii témoigne également d'une mobilité horizontale vers le reste de l'Italie, mais il révèle aussi que l'intégration dans une nouvelle communauté n'implique pas nécessairement un alignement politique avec cette dernière.

Chapitre 3 – Le Samnium

La documentation dont nous disposons à propos du Samnium ne permet pas des analyses du même type que celles menées pour la Campanie. En effet, les sources littéraires sont beaucoup plus silencieuses à propos du système politique des Samnites et de son fonctionnement¹⁵⁵, aussi l'action politique des élites est plus difficile à cerner.

Alors que les Campaniens que nous connaissons sont pour la plupart des hommes politiques, les personnalités samnites nommées par nos sources littéraires sont essentiellement des officiers militaires. Si les deux notions se recoupent en grande partie¹⁵⁶, cela implique néanmoins une surreprésentation, dans notre documentation, d'individus liés à la sphère militaire mais aussi opposés au pouvoir romain, puisqu'ils apparaissent pour leur très grande majorité dans des sources traitant des Guerres Samnites ou de la Guerre Sociale, avec quelques individus qui interviennent au cours de la deuxième guerre punique, donc toujours dans le cadre de conflits entre Rome et les Samnites.

L'abondance de la documentation offerte par les timbres sur tuile permet d'avoir une vision beaucoup plus homogène chronologiquement que celle offerte par les sources littéraires. En effet, la plupart de ces inscriptions datent du II^e siècle, ce qui permet de combler en partie l'écart entre les deux groupes d'individus connus par la documentation littéraire. Néanmoins, ces timbres proviennent en grande majorité des centres de Bovianum et de Terentum, comme la plupart des individus que nous connaissons pour le IV^e siècle. Tout comme Capoue occupe l'essentiel de notre documentation sur la Campanie, les Samnites *Pentri* forment donc l'essentiel du groupe d'individus que nous connaissons pour le Samnium.

¹⁵⁵Voir la mise au point proposée par CRAWFORD M. H. et al. (éd.), *Imagines Italicae*, I, pp.41-42 (avec bibliographie) et BOURDIN S., *Italie préromaine...*, pp.161-165 et pp.251-263. La vision d'un État samnite unifié formé par la confédération de quatre tribus (*Pentri, Caudini, Hirpini, Caraceni*), défendue par SALMON E. T., *Samnium...*, pp.77-82 et LA REGINA A., « I Sanniti », pp.304-327 est aujourd'hui globalement rejetée. Il est plus vraisemblable que les Samnites aient formé un ensemble qui se soit peu à peu morcelé, en partie par l'action romaine, en divers entités « ethniques » dont les centres ne formaient pas des confédérations mais disposaient de leur propre gouvernement.

¹⁵⁶Les *meddices tutici* de Capoue mènent ainsi plusieurs fois l'armée de la cité, comme Marius Alfius en 215 (Liv. XXIII, 35, 13) ou Cnaeus Magius Atellanus en 214 (Liv. XXIV, 19, 2). Pour les Samnites, Tite-Live présente parfois la charge des commandants en chef comme étant annuelle, voir par exemple Liv. IX, 1, 2 : « *Samnites eo anno imperatorem C. Pontium Herreni filium habuerunt* », ce qui n'est pas sans évoquer une magistrature.

*Les Decitii*¹⁵⁷

Cette famille apparaît pour la première fois dans nos sources en 217, lorsqu'un certain Numerius Decimius de Bovianum vient en aide à M. Minucius Rufus, maître de cavalerie de Q. Fabius Maximus, qui affronte Hannibal près de Gereonium¹⁵⁸. Bien que la forme du gentilice donnée dans les traductions de Tite-Live soit « *Decimius* », il s'agit d'une extrapolation à partir de formes fautives dans les manuscrits, qui sont vraisemblablement des transcriptions du gentilice osque *Dekitiis*¹⁵⁹.

Le rang précis de ce Numerius Decitius n'est pas connu : A. LA REGINA y voit le *meddix tuticus* des Samnites pour 217¹⁶⁰, tandis que P.A. KENT l'identifie à un chef de bande italien, ayant réuni des hommes grâce à des réseaux personnels et agissant en faveur de Q. Fabius Maximus en raison de liens privés¹⁶¹. S'il est possible que l'homme ait occupé une charge officielle, il faut remarquer que Tite-Live ne la mentionne pas¹⁶². De plus, par son ampleur¹⁶³, le contingent apporté par Numerius Decitius ne saurait être considéré comme le contingent régulier que le Samnium était tenu, comme les autres régions d'Italie, de fournir à l'armée romaine : il ne s'agit pas d'une troupe levée à la demande de Rome dans le cadre normal du recrutement. Donc, bien que l'homme fasse clairement partie des élites samnites,

¹⁵⁷Nous avons omis deux individus intégrés à la famille par LA REGINA A., « I Sanniti... » p.330 : Mi. Decitius C. f. et Pac. Decitius Pac. f. ; en effet, A. LA REGINA restitue leur gentilice en développant des formes « *dek.* » en « *Dekitiis* », or CRAWFORD M. H. et al. (éd.), *Imagines Italicae*, Bovianum 7 et Aufidena 2, développe les mêmes formes en « *Dekiis* ». Nous avons choisi de suivre cette dernière lecture, en remarquant que le nom « *Dekitiis* » n'est pas abrégé dans ses autres attestations épigraphiques et qu'il est donc douteux qu'il l'ait été dans le cas de ces deux inscriptions ; d'autant qu'une telle abréviation aurait précisément entraîné une confusion entre les gentilices Decius et Decitius, ce qui la rend encore moins probable.

¹⁵⁸Liv. XXII, 24, 11-14.

¹⁵⁹Voir LA REGINA A., *ibid.*

¹⁶⁰LA REGINA A., *op.cit.*, pp.330 et 339.

¹⁶¹KENT P. A., *The Roman Army Emergence from its Italian Origins*, Chapel Hill, 2012, pp.30-32, 81 et 97.

¹⁶²Il se contente d'une formule générique qu'il utilise fréquemment pour les notables italiens : « *principem genere ac diuitiis* », Liv. XXII, 24, 2 (voir par comparaison Liv. XXII, 52, 7 à propos de Busa de Canusium, « *genere clara ac diuitiis* »). En revanche, les magistrats ou officiers italiens sont toujours signalés comme tels, même par recours à un terme imprécis ou générique : voir le lucanien Flavus « *iam annuo [212] in magistratu erat, ab iisdem illis creatus praetor* » (Liv. XXV, 16, 5). ou le commandant prénestin M. Anicius « *praetore* ». (Liv. XXIII, 19, 17).

¹⁶³ Voir sur le système de recrutement des troupes italiennes ILARI V., *Gli Italici nelle strutture militari romane*, Milan, A. Giuffrè, 1974, en particulier pp.87-103. Chaque communauté italienne concernée par le recrutement lors d'une année donnée est tenue de fournir une cohorte d'entre 420 et 600 hommes. Ces cohortes sont réunies en deux *alae*, pendant des légions, qui comptent environ 5000 hommes. La troupe menée par Decitius dépasse donc largement, en terme d'effectifs, le contingent attendu non pas d'une communauté individuelle mais de toute une région d'Italie. Il est donc invraisemblable que cette troupe, même levée dans tout le Samnium pentrien et pas seulement à Bovianum, ait été exigée par Rome en vertu du traité.

ses liens avec Q. Fabius Maximus et son intervention lors de la bataille ont de bonnes chances de sortir des cadres officiels de la hiérarchie militaire¹⁶⁴.

Concernant son origine, Tite-Live indique clairement qu'il vient de Bovianum, mais que sa réputation est étendue à l'ensemble du Samnium¹⁶⁵ : il est donc possible que la famille des Decitii soit installée, ou au moins dispose de connexions, dans d'autres centres samnites, ce qui peut être confirmé par notre documentation épigraphique.

Nous ne retrouvons pas la trace de la famille avant le IIe siècle. Au cours du siècle, un Lucius Decitius, fils de Maraeus, dédie à la Victoire, en compagnie d'un Marus Staius, fils de Bantius, une plaque de bronze, dans le sanctuaire de Pietrabbondante¹⁶⁶. Cette dédicace prestigieuse confirme le rang élevé de la famille des Decitii, de même que son association avec la sphère militaire ; étant donnée la date de la dédicace, elle a pu être offerte suite à une victoire remportée par une armée romaine comprenant un contingent samnite, dans lequel combattaient Lucius Decitius et Marus Staius¹⁶⁷.

Étant donné le rayonnement du sanctuaire de Pietrabbondante dans le monde samnite¹⁶⁸, il ne faut pas nécessairement déduire de cette offrande une installation des Decitii dans le centre de Terventum, dont dépend le sanctuaire. Il faut d'ailleurs remarquer que le co-dédicant est un autre Samnite de Bovianum, issu de la grande famille des Staii¹⁶⁹ : il y a donc de bonnes raisons de voir dans Bovianum l'ancrage principal des Decitii. En revanche, il est possible que certains d'entre eux se soient installés plus tardivement à Terventum. À la fin du IIe siècle en effet, un N. Decitius Papius, fils de Minius, y est *meddix tuticus*¹⁷⁰. L'exercice de

¹⁶⁴Il rejoint l'armée romaine « *iussu dictatoris* » (Liv. *ibid*) : la formulation évoque d'avantage une requête personnelle qu'une convocation officielle. KENT P.A., *Roman Army...*, p.31 et 81-82, remarque à juste titre que les Fabii sont connus pour avoir des connexions personnelles avec le Samnium, notamment suite au mariage d'un Fabius avec la fille d'un Octacilius de Bénévent en 477, voir Festus 174 L.

¹⁶⁵Liv. XXII, 24, 12.

¹⁶⁶*Imagines Italicae* Terventum 20.

¹⁶⁷LA REGINA A., « I Sanniti », p.330 propose au contraire de dater l'inscription du début du Ier siècle : elle aurait alors été dédiée suite à une victoire durant la Guerre Sociale. ID., « Le iscrizioni osche di Pietrabbondante e la questione di *Bovianum Vetus* » in *Rheinisches Museum für Philologie* 109, 3 (1966), pp.260-286 voit dans la référence à la Victoire, et dans le fait que les deux dédicants viennent de familles différentes, une indication qu'il s'agit de deux magistrats.

¹⁶⁸Plutôt que l'idée d'un sanctuaire fédéral, déjà mise en doute par SALMON E.T., *Samnium...*, p.179, il faut préférer l'interprétation de CRAWFORD M. H. et al. (éd.), *Imagines Italicae*, I, pp.41-42, qui voit à Pietrabbondante un sanctuaire géré par Terventum, mais ouvert à l'ensemble des Samnites, à l'image du sanctuaire grec d'Olympie.

¹⁶⁹Voir *infra* pp.58-61.

¹⁷⁰Mentionné dans une inscription concernant des travaux au temple de Schiavi d'Abruzzo, *Imagines Italicae* Terventum 36. *Contra* LA REGINA A., *ibid.*, qui associe (à tort d'après CRAWFORD M. H., *Imagines Italicae*, Terventum 36) le C. Papius C. f. responsable des travaux au général de la Guerre Sociale C. Papius Mutilus, et date donc l'inscription du début du Ier siècle.

la magistrature suprême dans un autre centre que Bovianum montre par ailleurs que la mobilité de la famille ne lui a pas empêché de conserver son rang et son influence.

Vraisemblablement suite à la Guerre Sociale, la famille est intégrée à la cité romaine. Au I^{er} siècle, un certain Cn. Decidius Samnis fait partie des cibles de la proscription sylvanienne¹⁷¹. Son *cognomen* laisse supposer qu'il est le premier de sa famille à accéder à la citoyenneté, et la forme « *Decidius* » peut être une déformation de « *Dekitiis* » consécutive à la latinisation du nom¹⁷². Sa présence parmi les proscrits peut être un indice d'un rang social élevé – donc menaçant pour Sylla s'il s'agissait d'un opposant –, à moins qu'il ne faille l'imputer à la politique anti-samnite de Sylla¹⁷³.

Les Decitii apparaissent donc comme une famille originaire de Bovianum mais entretenant des relations avec le reste du Samnium pentrien et notamment avec Terventum, où au moins une partie de la famille s'installe. Tous les individus que nous connaissons semblent issus des élites, ce qui signifie que la famille a su maintenir son rang pendant plus d'un siècle, y compris après la romanisation. La famille s'illustre à plusieurs reprises dans la sphère militaire, et au moins un de ses membres entretient des relations de nature peu précise avec la famille romaine des Fabii. Contrairement à d'autres familles samnites, les Decitii n'apparaissent pas dans le contexte des luttes entre Rome et les Samnites au IV^e siècle, mais seulement une fois la conquête achevée. Il s'agit peut-être d'une famille devant son ascension et son statut à Rome, qui aurait trouvé chez les Decitii un soutien à sa domination¹⁷⁴ : en plus des relations personnelles entre Q. Fabius Maximus et Numerius Decitius, une offrande à la Victoire implique l'insertion dans un culte typiquement romain et donc non seulement une proximité, mais aussi une acceptation de la culture romaine.

¹⁷¹Cicéron, *Pro Cluentio*, 59 : « *Cn. Decidio Samnitis* ».

¹⁷²LA REGINA A., « I Sanniti... », p.330, le liste parmi les Decitii.

¹⁷³HINARD F., *Les proscriptions de la Rome républicaine*, Rome, École Française de Rome, 1986, pp.348-349 propose derrière MÜNZER F. in *RE*, IV, 2, 8 (1901), s.v. « Decidius 1 », c.2270-2271, d'identifier ce Cn. Decidius au « *Decio Samnite* » mentionné par Tacite (*Dialogus De Oratoribus*, 21, 5-6) et défendu par un discours de César.

¹⁷⁴LA REGINA A., *op.cit.*, p.349.

Les Decii

La famille des Decii présente une trajectoire tumultueuse, qui est essentiellement connue en milieu romain. L'origine osque de la famille, pressentie par F. MÜNZER¹⁷⁵ et démontrée par J. HEURGON¹⁷⁶, est établie mais a été en général associée à la Campanie ; or, la répartition géographique du nom dans le corpus épigraphique osque permet de proposer une autre hypothèse.

Sous sa forme gentilice, le nom *Dekii/Dekkiis* est essentiellement attesté en territoire samnite. Néanmoins, sa première attestation en terme de chronologie vient de Potentia, en Lucanie, plus précisément du sanctuaire de Rossano di Vaglio. Il s'agit d'une dédicace sur un bloc de pierre, offert par Lucius Decius et datée du IIIe siècle¹⁷⁷. La nature du site et de sa découverte rend difficile l'exploitation du contexte archéologique de l'inscription¹⁷⁸, et il est possible que le bloc de pierre ait été réemployé. Il faut peut-être voir dans cette inscription la trace d'une origine lucanienne de la famille des Decii, mais en tant que sanctuaire le centre de Potentia a pu attirer l'attention d'individus étrangers, et les attestations postérieures du gentilice Decius invitent plutôt à le reconnaître comme un nom samnite.

Par la suite en effet, le nom n'apparaît qu'en territoire samnite. Au IIe siècle, un *meddix tuticus* de Bovianum se nomme Minius Decius, fils de Caius¹⁷⁹. Toujours en territoire pentrien, une statue de divinité féminine, réalisée et offerte par un Trebius Decius, a été découverte dans un dépôt votif à Saepinum¹⁸⁰ - elle n'est néanmoins pas datée. Chez les Samnites Caraceni, un Pacius Decius se distingue par une réalisation édilitaire à Aufidena dans le dernier quart du IIe siècle¹⁸¹. Enfin, une des plaques de bronze liées d'après M. H. CRAWFORD à l'administration italienne lors de la Guerre Sociale¹⁸² porte le nom d'un Ovius Decius, fils d'Ovius¹⁸³. S'il existe donc une famille osque, vraisemblablement issue de l'aristocratie puisqu'elle fournit un *meddix tuticus* et s'illustre par des offrandes prestigieuses et des activités édilitaires, qui porte le gentilice *Dekii/Dekkiis*, rien ne permet de dire qu'il s'agit d'une famille campanienne et son origine est plutôt à chercher dans le Samnium.

¹⁷⁵MÜNZER F., RIDLEY T. (trad.), *Roman aristocratic parties and families*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1999, p.47.

¹⁷⁶HEURGON J., *Capoue préromaine...*, pp.260-277.

¹⁷⁷*Imagines Italicae* Potentia 29.

¹⁷⁸Voir CRAWFORD M. H. et al. (éd.), *Imagines Italicae...*, I, pp.51-54.

¹⁷⁹*Imagines Italicae* Bovianum

¹⁸⁰*Imagines Italicae* Saepinum 4.

¹⁸¹*Imagines Italicae* Aufidena 2.

¹⁸²CRAWFORD M. H. et al. (éd.), *op.cit.*, I, p.10.

¹⁸³*Imagines Italicae* Italia 7.

Sans rentrer dans le détail du parcours de la famille des Decii romains, qui n'intéresse pas notre propos, nous voudrions revenir sur le cas de P. Decius Mus, consul en 340, qui est à l'origine de l'attribution à cette famille d'une origine campanienne notamment par J. HEURGON et F. MÜNZER. Le gentilice latin Decius est une latinisation de l'osque *Dekiis/Dekkiis*, qui se rencontre comme prénom et comme gentilice¹⁸⁴. L'argumentaire de J. HEURGON repose en partie sur le fait que le nom gentilice du premier Decius romain¹⁸⁵, Publius Decius Mus, serait en fait le prénom de cet individu d'origine campanienne. Sa désignation romaine résulterait alors d'une élaboration artificielle, transformant ce prénom osque en nom gentilice et y ajoutant un *cognomen*, lié à l'audacieuse opération de Decius Mus qui permet à l'armée d'A. Cornelius Cossus d'échapper à une embuscade samnite en 343¹⁸⁶, ainsi qu'un nouveau prénom que J. HEURGON estime emprunté à P. Decius Mus, consul en 312. E. T. SALMON a critiqué avec raison l'idée selon laquelle un prénom aurait été latinisé en gentilice – bien que le phénomène soit attesté plus tardivement¹⁸⁷ – mais va jusqu'à nier toute connexion entre le nom gentilice romain *Decius* et le nom osque *Dekiis/Dekkiis*, et donc l'origine osque de P. Decius Mus¹⁸⁸.

Le fait que le nom osque *Dekiis/Dekkiis* soit attesté comme gentilice permet selon nous d'adopter une troisième position. Pourquoi considérer le nom gentilice latin *Decius* comme la latinisation d'un prénom et non d'un gentilice osque, qui est attesté en tant que tel ? Les Decii romains seraient alors issus d'une famille d'origine samnite portant le gentilice *Dekiis*, et non d'un individu campanien prénommé *Dekiis*. Néanmoins deux obstacles de taille s'opposent à cette hypothèse. D'abord le port par les Decii romains du prénom Publius, qui n'a pas d'équivalent en osque ; il est à la limite possible d'écarter cette objection en considérant que la ré-élaboration de la tradition autour du premier P. Decius Mus¹⁸⁹ peut faire douter de l'exactitude de cette désignation, ou en proposant que cet individu représente la deuxième génération de Decii romanisés et ait donc reçu de ses parents un prénom latin. Le deuxième écueil est plus difficile à écarter. En effet, les Decii apparaissent à Rome en 340, à une date où

¹⁸⁴Sur la construction de gentilice osque à partir de prénoms et les problèmes que ce phénomène pose pour la latinisation, cf *supra* p.21. Pour la répartition géographique du nom en milieu osque, voir l'index de CRAWFORD M. H. et al. (éd.), *Imagines Italiae...*

¹⁸⁵Les Decii romains antérieurs à ce P. Decius Mus, consul en 340, relèvent de la fabrication annalistique, voir HEURGON J., *op.cit.*, pp.263-268, et MÜNZER F. in *RE*, IV, 2, 8 (1901), s.v. « Decius », c.2277.

¹⁸⁶Sur ce *cognomen* et son sens voir HEURGON J., *op.cit.*, pp.272-273 et ID., « D'Apollon Smintheus à P. Decius Mus » in *Nouvelle Clio*, III (1951), pp.105-109.

¹⁸⁷Cf *supra* p.21.

¹⁸⁸SALMON E. T., *Samnium...*, p.198.

¹⁸⁹Voir sur la question HEURGON J., *Capoue préromaine...*, pp.262-274.

il est difficile de justifier l'émigration d'une famille samnite dans cette direction, d'autant que cette famille samnite n'est connue qu'à partir du III^e siècle en Italie. Nous nous bornerons là-encore à quelques hypothèses. L'exemple des Otacilii de Bénévent, entrés dans la cité romaine au III^e siècle grâce à un mariage avec la *gens* Fabia¹⁹⁰, montre qu'il est possible que des familles samnites aient émigré précocement vers Rome. Quand aux raisons de cette émigration des Decii, qui coïncide avec la première guerre samnite, il faut peut-être l'attribuer à un sentiment pro-romain de certains d'entre eux, qui les aurait poussés à quitter le Samnium qui s'engageait alors dans un conflit de longue haleine contre Rome¹⁹¹. Les deux hypothèses se complètent par ailleurs, et des liens matrimoniaux contractés avec une famille romaine seraient à la fois une explication de ce sentiment pro-romain et un moyen d'effectuer une mobilité vers Rome.

S'il faut donc admettre un lien entre le nom gentilice latin *Decius*, et le prénom et/ou gentilice osque *Dekiiis* – et nous pensons que la similitude des deux formes incitent à maintenir cette position – la question de l'origine précise de ces *Dekiiis* et des modalités de leur entrée dans la cité romaine reste difficiles à éclaircir. Les hypothèses présentées plus haut ne sont pas exemptes de limites et ne doivent donc être considérées que comme des suggestions.

Pour ce qui est de la lignée italienne, sa trajectoire permet de situer des relations entre Samnium et Lucanie à date relativement haute, mais dont la nature reste imprécise. Les Decii illustrent également le rayonnement d'une même famille dans plusieurs communautés issues d'un même ensemble ethnique, à savoir les Pentri et plus largement les Samnites.

Les Egnatii

C'est dans le récit des Guerres Samnites par Tite-Live que les Egnatii apparaissent pour la première fois. Au cours de la troisième guerre samnite, un certain Gellius Egnatius parvient à former une coalition anti-romaine réunissant Samnites, Étrusques, Ombriens et Celtes¹⁹². Tite-Live insiste sur la responsabilité de ce général dans la formation de la coalition¹⁹³, or la famille des Egnatii semble par ailleurs disposer de connexions en Étrurie

¹⁹⁰Voir *infra* p.122.

¹⁹¹Sur la division des élites samnites quant à la question romaine cf *infra* pp. 70-72.

¹⁹²Liv. X, 18, 1-2.

¹⁹³Liv. *ibid* : « *auctor [bellum] Gellius Egnatius ex Samnitibus erat* ».

puisque leur gentilice apparaît dans les inscriptions de plusieurs centres étrusques, sous la forme *ecnate/ecnati/ecnatna*¹⁹⁴. Gellius Egnatius apparaît donc comme un innovateur, qui, peut-être grâce à des relations personnelles, infléchit la stratégie samnite : son mouvement vers le Nord et son projet de coalition dénotent fortement avec le reste des événements des guerres samnites, où les affrontements se déroulent généralement autour des régions frontalières entre Latium et Samnium, ainsi qu'en Campanie¹⁹⁵.

Gellius Egnatius est tué à la bataille de Sentinum, en 295¹⁹⁶, et la famille n'apparaît plus dans notre documentation relative au Samnium avant le dernier quart du II^e siècle. Un timbre sur tuile daté des années 125-100, découvert à Bovianum, porte en effet le nom du *meddix tuticus* Opillus Egnatius, fils d'Olius¹⁹⁷. Même plus de 150 ans plus tard, la famille est donc toujours ancrée dans le Samnium et dispose d'un rang suffisant pour pouvoir atteindre la magistrature de *meddix tuticus*. Enfin, un Egnatius fait partie des commandants italiens de la Guerre Sociale, à savoir Marius Egnatius¹⁹⁸. Il s'illustre notamment en 90, en tendant une embuscade à l'armée de L. Julius Caesar qui se replie vers Teanum Sidicinum, avant de capturer la ville de Venafrum¹⁹⁹. Il est finalement vaincu et tué en 88 en affrontant C. Cosconius²⁰⁰.

L'important écart chronologique entre Gellius Egnatius et Opillus Egnatius ne doit pas, selon nous, être interprété comme une éclipse de la famille mais plutôt comme la conséquence d'une lacune de notre documentation. Car d'autres Egnatii de haut rang sont connus dans la période intermédiaire, mais en milieu romain. Un sénatus-consulte des années 165-160²⁰¹ mentionne en effet un Cn. Egnatius Cn. f. qui est alors sénateur à Rome. Son origine a été débattue : l'inscription rapporte sa tribu – la *Stellatina* –, qui est liée à plusieurs centres d'Italie et notamment d'Étrurie. Ainsi, l'origine de la famille a été cherchée à Caeré²⁰² et Faléries²⁰³, en partant de l'attestation de la tribu *Stellatina* dans ces centres, ainsi que du

¹⁹⁴BOURDIN S., *Italie préromaine...*, p.576. Voir ET AS 1.316 et 1.232 ; CI 1.388, 1.1455, 1.1567, 1.1568, et 1.1682 ; Cr 2.199 ; Vs 1.170, 1.299, 1.202, et 1.307 ; Ta 1.95, 1.256, 1.261 et 7.40.

¹⁹⁵MÜNZER F. in RE V, 2, 10 (1905), s.v. « Egnatius 9 », c.1994-1995.

¹⁹⁶Liv. X, 29, 16.

¹⁹⁷*Imagines Italicae* Bovianum 8.

¹⁹⁸Appien, BC, I, 40 ; Velleius Paterculus, II, 16 ; Liv. *Periochae*, LXXV. Florus, III, 19 en fait le chef des étrusques .

¹⁹⁹SALMON E. T., *Samnium...*, p.358 ; Appien, BC, I, 45.

²⁰⁰Liv., *Per.*, LXXV ; Appien, BC, I, 52.

²⁰¹HOLLEAUX M., « Fragment de sénatus-consulte trouvé à Corfou » in *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 48 (1924), pp. 381-398.

²⁰²BADIAN E., « Notes on Roman senators of the republic » in *Historia* 12 (1963), pp.129-143.

²⁰³TAYLOR L. R., *Voting Districts of the Roman Republic. The thirty-five urban and rural tribes*, Rome, American Academy in Rome, 1960.

principe que les formes *ecnate/ecnati/ecnatna* attestées dans l'épigraphie étrusque faisaient des Egnatii une famille d'origine étrusque²⁰⁴. Néanmoins, C. NICOLET a rappelé que la tribu *Stellatina* était également celle de la colonie de Bénévent, fondée en territoire samnite²⁰⁵. De plus, l'une des plus anciennes attestations du gentilice dans l'épigraphie étrusque est associée à un prénom : *eknate vip{up}pies*²⁰⁶, qu'il faut peut-être identifier comme une forme étrusque de la désignation osque « *Vibius Egnatius* »²⁰⁷. Autrement dit, si les attestations du nom en milieu étrusque sont antérieures aux attestations en milieu osque, la plus ancienne attestation est associée à un prénom osque et a donc de bonnes chances de renvoyer à un individu d'origine samnite installé en Étrurie²⁰⁸. Il est donc possible que le Cnaeus Egnatius qui est sénateur à Rome soit originaire du Samnium, ou soit issu d'une branche de la famille samnite installée en Étrurie. Une accession à la citoyenneté romaine via un centre étrusque reste en effet vraisemblable, particulièrement en considérant le faible nombre de familles samnites devenues citoyennes avant la Guerre Sociale. Quoi qu'il en soit, le fait qu'après l'accession à la citoyenneté de certains de leurs parents, des Egnatii soient attestés en milieu samnite confirme un ancrage durable dans le Samnium, et à un rang élevé puisque Opillus Egnatius et Marius Egnatius occupent des charges politiques d'importance.

Aux alentours de 100, des Egnatii se rencontrent également au sein de la communauté italienne de Délos. Plusieurs Egnatii, dont les liens de parenté ne sont pas toujours connus, sont attestés, ainsi qu'une série de leurs affranchis²⁰⁹. Parmi les individus qui soit portent des noms clairement osques, soit dont la désignation ne donne aucune indication d'une condition servile²¹⁰, nous trouvons un Numerius Egnatius, qui participe au financement des sanctuaires des Dieux Étrangers à la fin du II^e siècle²¹¹, un Aulus Egnatius mentionné aux côtés de son affranchi sur une stèle funéraire, et Gaius, Publius et Gnaeus Egnatii, fils²¹² de Quintus, qui

²⁰⁴Voir la discussion de la question dans HALL J. F., *The Municipal Aristocracy of Etruria and their participation in politics at Rome, B.C. 91 – A.D. 14*, University of Pennsylvania, 1984, pp.270-271 et le détail des inscriptions *infra* p.74.

²⁰⁵NICOLET C., *Ordre équestre...*, II, pp.134-135.

²⁰⁶ET Vs. 1.299. L'inscription date du VI^e siècle.

²⁰⁷BOURDIN S., *Italie préromaine...*, p.576.

²⁰⁸BOURDIN S., *ibid.*

²⁰⁹HATZFELD J., « Les Italiens à Délos... » pp 33-34 : voir au nombre des affranchis Aulus Egnatius Cléomène (HATZFELD Egnatius 2), Cléomène Egnatius, affranchi de Publius, Gaius et Gnaeus (HATZFELD Egnatius 5), -aius Egnatius Héliodore, affranchi de Gaius (HATZFELD Egnatius 9) et -os Egnatius, affranchi de Publius, Gaius et Gnaeus (HATZFELD Egnatius 10).

²¹⁰Néanmoins, cf *supra* p.21 sur les difficultés pour établir l'ingénuité de certains individus via l'épigraphie grecque.

²¹¹HATZFELD J., *op.cit.*, p.34 : Egnatius 7.

²¹²Il s'agit peut être d'affranchis, HATZFELD J., *ibid.*

dédient à la fin du II^e siècle une statue de Philostratos le Néapolitain²¹³. La souscription aux Dieux Étrangers, la dédicace, la présence d'un personnel servile ou affranchi conséquent, et de manière générale le milieu dans lequel ces Egnatii évoluent laissent deviner un niveau social et économique élevé, cohérent avec celui des Egnatii connus en Italie.

Le parcours de la famille des Egnatii est donc marqué par une mobilité précoce, vers l'Étrurie, qui lui ouvre peut-être les portes de la citoyenneté romaine. Le cas de Gellius Egnatius montre par ailleurs que cette mobilité a peut-être créé des liens durables entre les deux branches de la famille. Il faut par ailleurs remarquer la stabilité de son rang, puisque des Egnatii se rencontrent à des charges politiques d'importance au début du III^e et au début du I^{er}. Enfin, la famille est insérée dans les réseaux commerciaux d'Orient à l'instar d'autres familles italiennes.

Les Papii

La première attestation du gentilice « *Paapiis* » est une inscription sur un fragment de céramique, découvert à Nuceria Alfaterna en Campanie et daté du V^e siècle²¹⁴. Il faut peut-être y voir une preuve d'une origine campanienne de la famille, qui est néanmoins très majoritairement représentée dans le Samnium par la suite. De plus, l'inscription note un mot lacunaire qui renvoie, d'après M. H. CRAWFORD, à un groupe « *larger than, or different from, the gens* »²¹⁵ : il s'agit peut-être d'un ethnique, ce qui ferait de ce Maius Papius un étranger installé à Nuceria.

Quelle que soit son origine, c'est en milieu samnite que la famille se laisse le mieux repérer. Le gentilice Papius est attesté sur un fragment de céramique découvert à Bovianum, de datation incertaine mais qui pourrait remonter au IV^e siècle²¹⁶. Tite-Live nous renseigne de plus sur un Brutulus Papius, « *vir nobilis potensque* »²¹⁷, accusé en 322 par ses compatriotes samnites d'être responsable de la rupture d'une trêve accordée par Rome, et qui se suicide pour

²¹³Voir sur le monument et l'inscription PARIS P., « Fouilles de Délos » in *BCH* VIII (1884), pp.473-496 en particulier pp.486-490. Philostratos était un homme d'affaire d'origine syrienne et citoyen de Naples ; la statue faisait partie d'un ensemble monumental consacré à Apollon.

²¹⁴*Imagines Italicae* Nuceria Alfaterna 6.

²¹⁵CRAWFORD M. H. et al. (éd), *Imagines Italicae*, II, p.914. L'inscription note : « [3-4]tium maiis papiis » = « Maius Papius des [?] » (le premier mot est au génitif pluriel).

²¹⁶*Imagines Italicae* Bovianum 43 ; le contexte archéologique permet une datation entre les IV^e et II^e siècles.

²¹⁷Liv. VIII, 39, 12.

ne pas être livré aux Romains²¹⁸. L'historicité de l'ensemble de l'épisode, et particulièrement de Brutulus Papius, a plusieurs fois été rejetée, d'après la similitude de son nom et de son parcours avec ceux de C. Papius Mutilus, général de la Guerre Sociale²¹⁹, mais il tend aujourd'hui à être accepté²²⁰. Quoi qu'il en soit, l'épisode présente Brutulus Papius comme faisant partie des élites samnites de l'époque : non seulement Tite-Live rapporte sa noblesse²²¹, mais il en fait aussi l'un des responsables de la politique samnite ; il a donc nécessairement occupé une charge politique à un certain point.

Cette place des Papii dans les cercles dirigeants samnites est confirmée par notre documentation épigraphique. Au cours du II^e siècle, au moins trois Papii occupent la charge de *meddix tuticus* à Bovianum²²² : C. Papius, fils de Mitulus²²³, L. Papius²²⁴, et N. Papius, fils de Maraesus²²⁵. Au début du I^{er} siècle, la famille fournit aux rebelles italiens de la Guerre Sociale l'un de leurs généraux²²⁶ : C. Papius Mutilus²²⁷. Il reste à la tête du groupe méridional des rebelles, et ce jusqu'à la fin définitive du conflit en 88. Sa place, et son maintien, à la tête des insurgés laissent entendre une renommée et un rang social conséquents. Durant le conflit il opère principalement en Campanie : il parvient à s'emparer de la ville de Nola par trahison²²⁸, et force plusieurs villes de Campanie à lui fournir d'importantes forces militaires. Une telle collaboration des Campaniens, même obtenue sous la pression armée, implique la présence d'un sentiment au moins favorable aux rebelles dans ces villes de Campanie²²⁹ ; mais

²¹⁸Voir sur l'épisode Liv. VIII, 39, 10-15. SALMON E.T. *Samnium...*, pp 218-222 rejette l'ensemble de l'épisode.

²¹⁹Voir LA REGINA A., « I Sanniti », p.341 et SALMON E. T., *Samnium...*, pp.218-222.

²²⁰Cf *infra* p.70 sur l'historicité de Brutulus Papius.

²²¹Cf *supra* note 216.

²²²Il faut peut-être ajouter à la liste un quatrième *meddix tuticus* : Mitulus Papius, fils de Lucius. L'individu est restitué par LA REGINA A., « I Sanniti » p.332 d'après une inscription (*Imagines Italicae* Bovianum 13) notant « *m.t.mit.ppa.l* » que l'auteur amende en « *m.t.mit.paa.l* ». Néanmoins cette correction est rejetée par CRAWFORD M. H. et al. (éd.), *Imagines Italicae*, II, p.1004.

²²³*Imagines Italicae*, Bovianum 3 et Bovianum 27. Cette dernière inscription note un « X » à côté du nom du magistrat, ce que LA REGINA A., « I Sanniti » p.328 interprète comme une indication du nombre de fois où cet individu a exercé cette charge. Mais voir les objections de CRAWFORD M. H. et al. (éd.), *op.cit.*, II, pp.1021-1022.

²²⁴*Imagines Italicae* Bovianum 29.

²²⁵*Imagines Italicae* Bovianum 26.

²²⁶Pour les limites de l'interprétation des institutions italiennes comme une imitation du gouvernement romain (avec, par exemple, les deux généraux en chef C. Papius Mutilus et Q. Poppaedius Silo considérés comme l'écho des deux consuls romains) voir SALMON E. T., *Samnium...*, pp.349-350, et surtout DART C. J., «Italian Constitution...» pour qui l'organisation des Italiens n'est pas une formation étatique mais simplement un conseil de guerre.

²²⁷Voir sur le personnage : Appien, *BC*, I, 40 ; Velleius Paterculus, II, 16, 1 ; Liv., *Per.*, LXXXIX. Voir également SALMON E.T., « Notes on the Social War...» pp. 178-179 et DART C. J., *The Social War, 91 to 88 BCE : A History of Italian Insurgency against the Roman Republic*, Farnham, Ashgate Publishing Ltd., 2014, pp.109-116, 128-131 et 133-134.

²²⁸D'après Appien, *BC*, I, 42.

²²⁹Voir dans ce sens SALMON E.T., *op.cit.* pp.167-169.

il est également possible que Mutilus ait disposé de relations²³⁰ dans la région, qui ont rendu possible ce soutien envers les Italiens rebelles.

Il semble donc que la famille se soit maintenue au sommet de la société pentrienne au moins depuis le début du II^e siècle, peut-être depuis plus longtemps en acceptant l'historicité de Brutulus Papius. En dehors de cet ancrage à Bovianum, les Papii sont également présents à Terventum : un C. Papius fils de Caius est ainsi impliqué dans les travaux d'un temple du sanctuaire de Piettrabondante, à la fin du II^e siècle²³¹.

Par ailleurs, la famille dispose également de relations en dehors du Samnium. À Sulmo, en territoire pélignien, une stèle datée du milieu du II^e siècle note le nom d'une Saluta Papia²³². Cette femme de la famille des Papii porte un prénom d'origine pélignienne²³³, il est donc possible d'en déduire l'installation d'au moins un Papius dans la région de Sulmo, et un mariage avec une femme locale dont Saluta Papia serait issue²³⁴. Néanmoins, dans cette hypothèse, il faut remarquer la parfaite intégration de la famille de l'individu dans la culture locale : en plus du prénom typique de Saluta Papia, la stèle qui porte son nom fait partie d'un type de monuments bien connus en territoire pélignien²³⁵. Ailleurs en Italie, un Pacuvius Papius est nommé sur une tuile de Pompei²³⁶ datée des années 150-100. Si l'origine campanienne de la famille est admise, il est possible d'y voir la continuation de la lignée attestée au V^e siècle avec Maius Papius ; sinon, il s'agit d'un Papius ayant émigré vers la Campanie à une date ultérieure. Enfin, en Apulie, un Numerius Papius semble s'être installé à Forentum, où a été découvert un peson portant son nom, daté des alentours de 100²³⁷.

Cette présence de Papii en dehors du Samnium est concentrée dans la deuxième moitié du II^e siècle, ce qui encourage à voir la famille comme originaire du Samnium (ou de la Campanie) et à considérer ces attestations en Italie comme les traces d'une migration postérieure. Si l'inscription apulienne ne permet guère de situer le niveau social du Papius qu'elle nomme, en revanche les Papii présents à Sulmo et Pompei semblent être intégrés à des

²³⁰Peut-être familiales, puisque la famille est peut-être originaire de Nucérie et qu'au moins un Papius est installé à Pompei avant la Guerre Sociale.

²³¹*Imagines Italicae* Terventum 36. Pour CRAWFORD M. H. et al. (éd.), *ibid.*, il s'agit de l'artisan responsable des travaux.

²³²*Imagines Italicae* Sulmo 14.

²³³POCETTI P., « Bemerkungen zu den paelignischen Personennamen » in *Beiträge zur Namenforschung* 17 (1982), 3, pp.329-342 (not. p.341).

²³⁴Ce qui expliquerait le port d'un gentilice étranger et d'un prénom local.

²³⁵Voir le corpus épigraphique du territoire pélignien dans les *Imagines Italicae*, avec bibliographie.

²³⁶*Imagines Italicae* Pompei 110.

²³⁷*Imagines Italicae* Forentum 1.

classes sociales élevées ; ils ont donc maintenu à l'étranger le rang dont ils jouissaient dans leur Samnium natal.

Les Papii apparaissent donc comme une famille à l'origine incertaine, mais qui s'ancre rapidement dans le Samnium et particulièrement en territoire pentrien. Elle y maintient un rang social élevé, puisque ses membres y occupent des charges politiques au moins depuis le III^e siècle et jusqu'à l'assimilation du Samnium dans la cité romaine. La famille rayonne par ailleurs dans plusieurs autres régions d'Italie, puisque certains de ses membres sont présents durant le II^e siècle à Sulmo, à Pompei et à Forentum. Dans la plupart des cas, ces Papii expatriés ont conservé leur rang social dans leur région d'adoption.

Les Pontii

La famille des Pontii est célèbre grâce au rôle qu'a joué Caius Pontius, fils d'Herennius, dans la défaite romaine des Fourches Caudines. Si l'historicité du personnage a jadis été contestée, sur la base de la ressemblance de son nom avec celui du commandant des forces samnites à la bataille de la Porte Colline en 82, Pontius Telesinus, les travaux les plus récents tendent à confirmer son existence. En particulier, D.BRIQUEL a fait remarquer que la précision avec laquelle Tite-Live le désigne, en usant d'une formule onomastique complète avec prénom, gentilice et patronyme, peut indiquer que l'auteur s'est appuyé sur un document officiel portant le nom de Caius Pontius sous sa forme complète – peut-être le traité signé avec Rome au lendemain de la défaite des Fourches Caudines²³⁸. Il est donc à peu près sûr que les Pontii ont fourni un général des Samnites en 321, au cours des guerres contre Rome.

La figure du père de Caius, Herennius Pontius, est plus difficile à interpréter. Si l'individu a très vraisemblablement existé, le rôle que lui attribue Tite-Live dans la décision que prend son fils de relâcher les légions romaines captives est sûrement fictif, de même que son identification avec un des auditeurs samnites d'Archytas de Tarente²³⁹. Il est donc difficile de tirer des indices sur la trajectoire de la famille d'après son parcours personnel, qui est au

²³⁸Voir BRIQUEL D., « *C. Pontius Herreni filius...* ».

²³⁹ Selon BRIQUEL D., *op.cit.*, pp.32-33 : Cicéron, *Cato Maior*, 41, rapporte que Caius Pontius, auditeur d'Archytas mentionné par Aristoxène de Tarente, est le père du Caius Pontius des Fourches Caudines ; or son récit est en partie construit en réponse à celui d'Aristoxène de Tarente, qui a pu mentionner un C. Pontius à Tarente mais qui n'avait aucune raison d'en faire le père du C. Pontius intervenant aux Fourches Caudines puisque cette bataille n'avait pas même eu lieu. La filiation entre ces deux personnages, tous deux historiques du reste, est donc un produit artificiel de Cicéron.

final inconnu. En revanche, la tradition faisant état d'un Samnite du nom de Pontius dans l'entourage d'Archytas peut-être authentique²⁴⁰, ce qui permettrait de faire remonter l'origine de la famille à la première moitié du IV^e siècle. De plus, la présence d'un Pontius à Tarente auprès d'un personnage du prestige d'Archytas laisse supposer un rang social élevé déjà à cette date.

Les Pontii semblent donc être une des grandes familles du Samnium vers le milieu du IV^e siècle. La famille est vraisemblablement originaire de Bovianum, puisque le gentilice *Puntiis* se lit sur un fragment de céramique découvert dans ce centre et daté d'avant 300²⁴¹. Néanmoins le gentilice se rencontre également ailleurs : à Pompei, une stèle rapporte la création d'une route par deux édiles, dont un N. Pontius, au cours du II^e siècle, et deux Pontii sont mentionnés sur une plaque de bronze découverte en territoire pélignien et mentionnant l'érection d'un monument aux « fils de Jupiter »²⁴², entre 200 et 125. Cette dernière inscription peut ne relever que d'une offrande religieuse, en revanche l'exercice d'une magistrature à Pompei est un bon indice de l'installation des Pontii dans cette ville.

En parallèle de cette mobilité en Italie, la famille reste ancrée dans le Samnium pentrien. Deux Pontii accèdent ainsi au rang de *meddix tuticus* à Bovianum dans le dernier quart du II^e siècle : Niumsis Pontius, fils de Trebius²⁴³ et N. Pontius, fils de Gaius²⁴⁴. Le rang de la famille est donc toujours élevé à la fin du II^e siècle dans sa région d'origine.

Enfin, deux Pontii s'illustrent dans les événements liés à la guerre civile entre Sylla et Marius : les deux frères Pontii Telesini. Seul l'un des frères est réellement connu : il est mentionné par Velleius Paterculus²⁴⁵ et Florus²⁴⁶ comme l'un des généraux italiens de la Guerre Sociale ; Velleius ne mentionne pas son origine, et Florus dit qu'il mène les Samnites et les Lucaniens. Quoiqu'il en soit, son *cognomen* renvoi au centre de Telesia, sur le territoire des Samnites *Caudini*. Comme l'a relevé E. T. SALMON²⁴⁷, aucune opération de la Guerre Sociale n'implique Pontius Telesinus dans nos sources, et il ne réapparaît qu'au moment de la guerre entre Marius et Sylla. Aussi, il est possible que les auteurs anciens aient considéré l'intervention des Samnites et des Lucaniens en faveur de Marius comme un prolongement de

²⁴⁰BRIQUEL D., *ibid.*

²⁴¹*Imagines Italicae* Bovianum 44.

²⁴²*Imagines Italicae* Sulmo 2 : « *st(at)is·ponties/n(?)·ponti<e>s* » = Staius Pontius et N. Pontius.

²⁴³*Imagines Italicae* Bovianum 14.

²⁴⁴*Imagines Italicae* Bovianum 15.

²⁴⁵Velleius Paterculus, II, 16, 1 : « *Telesinus Pontius* ».

²⁴⁶Florus, II, 6, 6 : « *Telesinus* ».

²⁴⁷SALMON E. T., *Samnium ...*, p.337.

la Guerre Sociale²⁴⁸, aussi la participation de Telesinus à ce conflit n'est pas certaine. En 82 en revanche, il intervient directement, à la tête d'une armée composée de Lucaniens et de Samnites qui tentent de libérer Marius assiégé dans Préneste par les syllaniens, avant de marcher vers Rome. Cette manœuvre débouche sur la bataille de la Porte Colline, où Sylla parvient à vaincre l'armée de Telesinus, qui est tué dans l'action.

Son jeune frère, dont rien n'est su à part le contexte de sa mort, se trouve alors dans Préneste aux côtés de Marius. Il se suicide avec ce dernier en apprenant la victoire de Sylla devant Rome²⁴⁹.

La marche sur Rome de Pontius Telesinus a été interprétée de diverses manières. En 82, Pontius Telesinus était en théorie un citoyen romain : il est donc possible d'assimiler son action à celle d'un homme politique romain prenant parti dans la guerre civile, dans le camp marianiste²⁵⁰. D'un autre côté, le fait que son armée comprenne des Samnites, des Lucaniens et d'après certaines sources des Campaniens, donne une coloration ethnique à l'affrontement contre Sylla, dont la politique fut particulièrement dure envers les Samnites²⁵¹. Les deux facteurs ont du reste certainement pu s'entremêler : la convergence d'intérêts purement politiques entre le parti marianiste et les Italiens fraîchement romanisés n'a pu qu'être accentuée par la politique de Sylla envers ces derniers.

La famille des Pontii présente donc une trajectoire globalement similaire à celle des Egnatii. Il s'agit d'une famille centrée sur Bovianum, dont elle semble originaire, et où elle maintient un rang élevé des guerres samnites à la Guerre Sociale. D'autre part, la famille émigre ou entretient des relations avec d'autres régions d'Italie : ces connexions vers l'extérieur, impliquant des offrandes prestigieuses et des magistratures, confirment le maintien du rang élevé de la famille. De la même manière que les Egnatii, il faut aussi remarquer que la

²⁴⁸Voir la critique de cette interprétation dans SALMON E. T., *op.cit.*, pp.377-382 ; néanmoins, ID., « Notes on the Social War... », p.178 propose Pontius Telesinus comme *meddix* des Samnites en 88, au sein de l'organisation fédérale des révoltés italiens. Si cette hypothèse est plausible, elle repose sur une interprétation du « gouvernement » italien de la Guerre Sociale comme un système étatique et strictement fédéral, avec chaque peuple fournissant un commandant à chaque année. Or cette interprétation a été contestée par DART C. J., « Italian Constitution... », qui ne voit dans les institutions italiennes qu'une organisation à but militaire et non un gouvernement fédéral.

²⁴⁹Velleius Paterculus II, 27 ; Liv., *Per.*, LXXXVIII.

²⁵⁰HINARD F., *Proscriptions ...*, pp.394-397, pour qui le traitement réservé à Telesinus après la bataille est une preuve de sa proscription ; Telesinus aurait été admis au Sénat sous le régime marianiste et proscrit par Sylla pour cette raison.

²⁵¹SALMON E. T., *Samnium...*, pp.384-387 ; néanmoins le même auteur considère également Telesinus comme l'un des « *prominent Marian leaders* » (p.386).

participation active des Pontii à la lutte contre Rome ne les a pas empêchés d'exercer par la suite de hautes responsabilités dans le Samnium conquis.

Les Staii

Le premier Staius que nous connaissons est Staius Minatius, comme le nomme Tite-Live²⁵². Ce nom est vraisemblablement une déformation, et l'individu en question devait plutôt s'appeler – *Staius, Minatius filius*²⁵³, ou Minatus Staius²⁵⁴. Il s'agit d'un *dux* samnite opérant en Campanie lors de la troisième guerre samnite, et vaincu par le consul Volumnius en 296. Il paraît difficile d'y voir le *meddix tuticus* de l'année, puisqu'un autre officier samnite de haut rang est connu pour 296, Gellius Egnatius, que Tite-Live présente dans des termes similaires²⁵⁵. Néanmoins l'individu est vraisemblablement issu d'une des familles dirigeantes du Samnium, car de nombreux Staii sont attestés comme *meddices tutici* dans le territoire pentrien au cours du IIe siècle. En tout, près d'une dizaine de membres de la famille accèdent à la charge de *meddix tuticus* à Bovianum²⁵⁶.

Plusieurs Staii apparaissent également grâce à des offrandes prestigieuses dans des sanctuaires du Samnium. Un Marus Staius, fils de Bantius s'associe ainsi à un Lucius Decitius, fils de Maraeus, dans une dédicace à la Victoire sur une plaque de bronze datée du IIe siècle²⁵⁷, offerte au sanctuaire de Pietrabbondante. À Vastogirardi, deux Staii dont nous n'avons pas conservé le nom ont dédié une tablette de bronze à la divinité de la rivière Trinius, pour souhait accompli²⁵⁸. Autre signe de richesse et de prééminence sociale, la famille de Staii se distingue par une intense activité édilitaire dans plusieurs centres du Samnium. À Pietrabbondante, un Cn. Staius Stafidinus, fils de Maraeus, dédie une partie du Temple A, construit vers 175²⁵⁹ notamment sous l'autorité d'un T. Staius, fils de T., alors censeur²⁶⁰. Plusieurs bassins de pierre, vraisemblablement accompagnés à l'origine d'un aqueduc, élevés

²⁵²Liv. X, 20, 13.

²⁵³LA REGINA A., « I Sanniti » p.334.

²⁵⁴LA REGINA A., « Le iscrizioni osche di Pietrabbondante... » p.277 et MÜNZER F., in *RE*, III A, 2 (1929), s.v. « Staius 1 », col. 2136. Le prénom Minatius semble avoir un certain succès dans la famille, comme en témoigne les cas des Staii de Délos, cf *infra* p.121.

²⁵⁵Liv. X, 19, 14 « *dux* » ; X, 21, 2 « *dux* ».

²⁵⁶Peut-être d'avantage, en acceptant les individus reconstitués par LA REGINA A., « I Sanniti » : il s'agit d'homonymes des *meddices* dont le nom du grand-père est mentionné (ce qui, pour l'auteur, servait à distinguer deux magistrats dont les prénoms, gentilices, et patronymes étaient identiques). Voir Tableau 1 p.61.

²⁵⁷*Imagines Italicae* Terwentum 20.

²⁵⁸*Imagines Italicae* Terwentum 35.

²⁵⁹*Imagines Italicae* Terwentum 5

²⁶⁰*Imagines Italicae* Terwentum 4.

près du Temple B vers 100 sont également l'œuvre d'un Pacius Staius, fils de Lucius²⁶¹. À Saepinum enfin, une colonne votive a été offerte entre 150 et 90 par un Lucidulus Staius²⁶².

Si les donations ne permettent pas en soi d'affirmer l'installation de Staii hors de Bovianum, les actes d'évergétisme, conduits par des individus exerçant une magistrature clairement mentionnée dans les dédicaces²⁶³, rendent cette installation plus plausible. Quoiqu'il en soit, les Staii disposent de relations étroites avec l'ensemble du Samnium pentrien, en particulier les sanctuaires. Cette activité locale s'accompagne également d'une mobilité plus étendue. Ainsi, un Pz. Staius, fils de Pz. est attesté à Nola comme *meddix degetasis*, aux côtés d'ailleurs d'un autre individu d'origine samnite, Cerrinus Staius fils de Cerrinus²⁶⁴ : l'exercice d'une magistrature laisse supposer une installation à Nola. Hors d'Italie, des Staii sont également installés à Délos, et ce dès le IIIe siècle et donc avant la majorité des familles italiennes présentes sur l'île²⁶⁵. Là-encore, ces Staii s'illustrent par d'importantes donations : un Minatus Staius, fils de Minatius offre une couronne d'or au sanctuaire d'Apollon et fait également des donations au sanctuaire de Sérapis, dans les années 180. Son père Minatus Staius s'était lui-même distingué, vers 220, par une donation. Plus tard, entre 150 et 125, un Gaius Staius, fils ou affranchi d'Ovius, fait partie du collège des Hermaïstes qui dédie un monument sur l'agora dite « des Compétaliastes », qui fût l'un des lieux de résidence de la communauté italienne de Délos²⁶⁶. Un Minatius Staius, fils d'Ovius faisait partie du même collège des Hermaïstes à la même époque.

Les Staii font donc partie de ces familles italiennes intéressées au commerce en Orient et intégrées à la société délienne ; néanmoins il faut constater qu'à la même époque, la famille fait partie de la plus haute élite samnite, et que son activité commerciale n'est donc pas une voie de secours face à une absence d'opportunités en Italie.

La famille des Staii apparaît donc comme l'une des plus grandes familles samnites en terme de prestige, du moins parmi celles que notre documentation permet d'identifier. Des Staii se succèdent au poste de *meddix tuticus* tout au long du IIe siècle, et d'autres exercent

²⁶¹*Imagines Italicae* Terventum 15, 16, 17.

²⁶²*Imagines Italicae* Saepinum 10.

²⁶³Cn. Staius est *meddix tuticus*, T. Staius est censeur.

²⁶⁴*Imagines Italicae* Nola 4 ; l'inscription n'est néanmoins pas datée.

²⁶⁵HATZFELD J., « Les Italiens résidant à Délos d'après les inscriptions de l'île » in *BCH* 36 (1912), pp.5-218, not. p.80.

²⁶⁶HATZFELD J., *op.cit.*, p.103.

également des magistratures dans d'autres centres samnites ou campaniens. La richesse de la famille semble particulièrement importante, étant donnés les actes d'évergétisme et les dédicaces prestigieuses réalisées par des Staii dans les sanctuaires samnites ou à Délos. Il est probable que le commerce en Orient a permis à cette famille de s'enrichir considérablement et donc de maintenir son rang du début du IIIe à la fin du IIe siècle.

Tableau 1 : *Meddices tutici* de la famille des *Staii* connus par les timbres de Bovianum²⁶⁷

Nom	Date	Référence de l'inscription (<i>Imagines Italicae</i>)
L. Staius, O. f., M. n. (= <i>l sta(iis)·ú(vieis) mit(eleis)</i>)	Ile s.	Bovianum 19
Minaz Staius, St. f. (= <i>m(ina)z·sta(iis)·st(atieis)</i>)	Ile s.	Bovianum 21
- Staius, Sn. f. (= <i>[-?-]·sta(iis)·s(te)n(ieis)</i>)	Ile s.	Bovianum 22
L. Staius, Mr. f. (= <i>l·stai(is)·m(a)r(aheis)</i>)	Ile s.	Bovianum 23
L. Staius, Mr. f. (= <i>l·sta(iis)·m(a)r(aheis)</i>)	Ile s.	Bovianum 1
S. Staius, O. f. (= <i>s(?) stai(is)·ú(vieis)</i>)	Ile s.	Bovianum 28
C. Staius, M. f. (= <i>g·sta(iis)</i> (Bovianum 17) et <i>[-?-]·sta(iis)·mit(eleis)</i> (Bovianum 18))	Dernier quart Ile s.	Bovianum 17 et Bovianum 18 (reconstruit d'après l'assimilation de deux timbres fragmentaires)
Sn. Staius, M. f., K. n. (= <i>s(te)n(is)·stai(is) mit(e)l(eis)·k(aileis)</i>)	Dernier quart Ile s.	Bovianum 24

Les Statii

La famille des Statii présente une trajectoire difficile à cerner. La première attestation du gentilice vient du territoire des Frentans, sur une stèle funéraire datée des alentours de 500²⁶⁸. La famille se retrouve ensuite en Lucanie, où un Lucius Staius est nommé sur une tablette de défixion placée dans une tombe particulièrement riche de la fin du IVe siècle²⁶⁹, et

²⁶⁷La lecture des inscriptions indiquées est celle donnée dans *Imagines Italicae*. Les deux *L. Staius, Mr. f.* sont considérés comme identiques par LA REGINA A., « I Sanniti », p.335, mais CRAWFORD M. H. et al. (éd.), *op.cit.*, les a édités séparément, aussi les avons nous indiqué de même.

²⁶⁸*Imagines Italicae* Anxanum 1.

²⁶⁹*Imagines Italicae* Laos 2. La datation donnée est 330-320.

dans le Bruttium, où 6 membres de la famille sont nommés sur une autre tablette de défexion datée de 300²⁷⁰.

Vers la même époque, la famille émerge dans le Samnium. Une inscription de localisation incertaine – entre Campanie et Samnium - sur une tablette de bronze du IIIe siècle porte le nom de T. Staius²⁷¹. De plus, Tite-Live nomme un général samnite capturé par les Romains en 305 « *Staius Gellius* »²⁷², nom qu'il faut vraisemblablement corriger en – *Staius, Gellius filius* : *Gellius* n'étant pas attesté comme gentilice osque, il faut plutôt y voir un patronyme confondu par Tite-Live avec un gentilice²⁷³.

La famille n'est donc pas nécessairement d'origine samnite, mais les premiers Staii connus en milieu samnite le sont à un rang social élevé, tout comme leurs contemporains et homonymes de Lucanie. Il est donc possible de voir dans le cas des Staii une famille d'origine frentanienne ayant émigré soit dans différentes directions dans le sud de l'Italie, soit de façon contemporaine soit d'abord en Lucanie et dans le Bruttium, puis seulement ensuite dans le Samnium.

Au cours du IIe siècle, la famille est clairement ancrée entre Samnium et Campanie. Un N. Staius est mentionné sur un timbre sur tuile de Bovianum daté du IIe siècle, aux côtés d'un C. Papius, *meddix tuticus*²⁷⁴. Ces timbres mentionnant deux noms séparés par la mention « *m-t* » ont été interprétés par A. LA REGINA comme des marques d'une passation de pouvoir lors de la mort d'un magistrat en exercice : N. Staius et C. Papius seraient donc tous deux *meddices tutici* pour la même année²⁷⁵. Néanmoins, cette interprétation est rejetée par M. H. CRAWFORD dans son édition de l'inscription : il attribue le premier nom à l'artisan responsable de la fabrication de la tuile, et le deuxième au *meddix tuticus* de l'année²⁷⁶. Sans nous prononcer, nous nous contenterons de considérer ce timbre comme une preuve de la présence de la famille des Staii à Bovianum au IIe siècle.

Ailleurs dans le territoire pentrien, un C. Staius Clarus, fils de Lucius et *meddix tuticus* est responsable de la réfection d'une partie du podium du Temple B à

²⁷⁰*Imagines Italicae* Petelia 2. L'inscription porte les noms de : Caunota Stata, Pacul Staius, Marus Staius, Gnaeus Staius, Vibius Staius, Emauta Stata.

²⁷¹*Imagines Italicae* Campania or Samnium 2.

²⁷²Liv. IX, 44, 13.

²⁷³Proposition de LA REGINA A., « I Sanniti », p.338 que nous suivons ici.

²⁷⁴*Imagines Italicae* Bovianum 3.

²⁷⁵LA REGINA A., « I Sanniti », p.328.

²⁷⁶Voir *Imagines Italicae* Bovianum 3.

Pietrabbondante²⁷⁷, vers la fin du Ier siècle. À Fagifulae, un bloc de pierre non daté porte le nom d'Ovius Staius²⁷⁸. La famille s'illustre donc par une activité édilitaire dans plusieurs centres samnites, dont elle n'est pas originaire.

En Campanie, les Statii sont présents à Nola : un bloc de pierre, non daté, mentionne l'activité de trois *meddix degetasis* - Cerrinus Staius, fils de Cerrinus, Pacius Calavius, fils de Pacius et Pz. Staius, fils de Pz. - dans la délimitation d'une route. Il y a donc à Nola des Statii d'un rang suffisamment élevé pour pouvoir exercer des magistratures. À Abella, l'un des magistrats éponymes de la cité est également issu de la famille des Statii : un Maius Staius est mentionné dans la dédicace du péristyle d'un bâtiment non identifié - peut-être une palestra²⁷⁹.

La dernière attestation, chronologiquement parlant, de la famille est une des plaques de bronze découvertes en territoire pélignien et que M. H. CRAWFORD attribue à l'administration des insurgés de la Guerre Sociale²⁸⁰. Elle porte le nom d'un "Pacius Staius"²⁸¹, peut-être un des officiers de l'armée italienne.

Si leur parcours précis entre Samnium, Campanie, Lucanie, Bruttium et territoire frentan est difficile à cerner, le statut élevé des Statii ne fait en revanche pas de doute. Une bonne partie des attestations concernent des magistrats²⁸², des actes d'évergétisme²⁸³, ou proviennent d'un contexte funéraire riche²⁸⁴. En particulier, le cas de C. Staius Clarus est éloquent : son *cognomen* renvoie en latin à sa richesse, et il est impliqué dans la réfection du temple de l'un des plus importants sanctuaires du Samnium. Il faut d'ailleurs peut-être voir dans cet individu « Staius le Samnite »²⁸⁵, l'une des victimes des proscriptions de 43 : Appien rapporte de l'homme qu'il s'était illustré durant la Guerre Sociale et qu'il était particulièrement riche²⁸⁶, ce qui coïncide avec C. Staius Clarus en terme de chronologie et de statut²⁸⁷.

²⁷⁷*Imagines Italicae* Terventum 12.

²⁷⁸*Imagines Italicae* Fagifulae 1.

²⁷⁹*Imagines Italicae* Abella 3.

²⁸⁰CRAWFORD M. H. et al. (éd.), *Imagines Italicae*, I, pp.8-9.

²⁸¹*Imagines Italicae* Italia 2. La plaque est opisthographe et porte sur l'autre face le nom de Pacius Caedicius, fils de Pacius.

²⁸²*Imagines Italicae* Terventum 12, Abella 3, Nola 4.

²⁸³*Imagines Italicae* Terventum 12.

²⁸⁴*Imagines Italicae* Laos 2.

²⁸⁵Appien, *BC*, IV, 25 : « Στάτιος δὲ ὁ Σαυνίτης ».

²⁸⁶Appien, *BC*, *ibid.*

²⁸⁷C'est A. LA REGINA qui a proposé l'identification des deux personnages, voir LA REGINA A., « Stazio Sannita (Appiano, B. C., IV, 25, 102) » in *La Parola del Passato*, 30 (1975), pp.163-169.

Les Statii apparaissent donc comme une famille aristocratique, qui maintient son rang dans toutes les régions où elle est installée : dans le cas où elle ne serait pas originaire du Samnium, il n'empêche qu'elle s'illustre dans cette région dès la fin du IV^e siècle et y reste fortement ancrée par la suite – là-encore, le fait qu'un Staius intégré à la cité romaine soit qualifié de « Samnite » par Appien montre qu'au moins au I^{er} siècle, la famille était considérée comme d'origine samnite. En dehors de cette mobilité intense, la famille suit globalement le même parcours que les Pontii et Egnatii : elle fournit un général pendant les guerres samnites, un autre lors de la Guerre Sociale, et maintient entre les deux conflits un rang élevé dans le Samnium.

Les Trebii

La famille des Trebii a un parcours relativement atypique par rapport aux autres familles samnites connues. Elle offre néanmoins l'intérêt de ne pas être originaire de Bovianum, et d'illustrer la mobilité des grandes familles samnites, notamment vers la Campanie.

Le premier Trebius connu est Staius Trebius, « *nobilis inter suos* »²⁸⁸ et originaire de Compsa²⁸⁹. Cet homme de haut rang est nommé par Tite-Live car il est responsable de la défection de Compsa au profit d'Hannibal en 216²⁹⁰. Cette défection s'accompagne du départ de la ville de la famille des Mopsii, qui la dirigeait grâce à l'appui romain et bloquait ainsi l'ascension de Trebius. Si l'individu fait donc preuve d'une opposition à Rome dans le cadre de la deuxième guerre punique, il faut relever que l'appel à Hannibal est avant tout motivé par des intérêts personnels qui s'inscrivent dans la vie politique de Compsa, et non dans le cadre général du conflit entre Rome et Carthage. Staius Trebius est certainement un homme en vue à cette époque, et si leurs choix politiques sont opposés, il n'est pas sans rappeler Decius Magius de Capoue.

Staius Trebius est le seul membre de la famille connu par les sources littéraires²⁹¹, et son destin est inconnu. Compsa est reprise par les armes romaines en 214²⁹², et il est probable

²⁸⁸Liv. XXIII, 1, 2.

²⁸⁹Liv. *ibid.* en fait un Hirpin, mais attribue plus loin le centre de Compsa aux *Caudini* (Liv. XXIV, 20, 5).

²⁹⁰Liv. XXIII, 1, 1-3.

²⁹¹MÜNZER F., in *RE*, VI A, 2 (1937), s.v. « Trebius 1 », col. 2271.

²⁹²Liv. XXIV, 20, 5.

que les Mopsii ou une autre famille pro-romaine aient été alors réinstallés au pouvoir et que Trebius en ait été chassé – s'il l'occupait effectivement, ce que Tite-Live ne dit pas.

Ce n'est pas en territoire samnite mais en Campanie que la famille réapparaît par la suite, particulièrement à Pompei. Au II^e siècle, un N. Trebius, Tr. f. est *meddix tuticus* de Pompei et est nommé sur la dédicace d'un *tholos* sur le Forum de la ville²⁹³. Deux autres Trebii, Decius Trebius et Po. Trebius, sont nommés sans autre précision sur des timbres sur tuiles de Pompei datés de la deuxième moitié du II^e siècle²⁹⁴. Toutes ces attestations sont postérieures à la deuxième guerre punique et peuvent donc correspondre à des descendants de Staius Trebius. L'installation du personnage, ou de ses descendants, à Pompei correspondrait aux mouvements de populations observés au moment de la deuxième guerre punique en Italie : lorsqu'une communauté est conquise ou livrée à Hannibal, il arrive que les familles pro-romaines de la communauté la quitte pour s'installer dans une autre communauté²⁹⁵. Il est vraisemblable que les partisans d'Hannibal ayant pris le contrôle de leurs communautés aient suivi des trajectoires similaires une fois leurs cités d'origine mises au pas par Rome.

Les Trebii de Pompei pourraient donc être des descendants de Staius Trebius, installés en Campanie pour échapper au châtimeur romain. Il faut remarquer que la famille a conservé son rang dans cette nouvelle communauté : un Trebius est *meddix tuticus*, et la mention de deux autres sur des timbres évoque un poids économique d'importance.

En dehors de la Campanie, un C. Trebius est attesté à Bovianum sur un fragment de céramique non daté²⁹⁶. Cela confirme que la famille est à la fois liée au Samnium et à la Campanie, même s'il est difficile d'attribuer cette présence à Bovianum à une migration similaire à celle qui amène des Trebii à Pompei, ou au contraire d'y voir l'origine de la famille.

La trajectoire des Trebii permet donc de visualiser le destin d'une famille d'opposants à Rome après la deuxième guerre punique. Le rôle de Staius Trebius dans la défection de Compsa ne semble pas avoir empêché sa famille de se maintenir à un rang social élevé, bien

²⁹³*Imagines Italicae* Pompei 11.

²⁹⁴*Imagines Italicae* Pompei 99 et Pompei 125.

²⁹⁵Les adversaires de Trebius, les Mopsii, quittent ainsi la ville à l'annonce de l'arrivée d'Hannibal (Liv. XXIII, 1, 3) bien que Tite-Live ne mentionne pas leur installation dans une autre cité. Le cas est également attesté à Nucérie : une fois la ville prise par Hannibal, les nobles partent pour Capoue, Cumes ou Nola où ils disposent d'hôtes susceptibles de les accueillir (Liv. XXIII, 15, 5-6).

²⁹⁶*Imagines Italicae* Bovianum 45.

que la migration vers Pompei peut indiquer des difficultés de la famille à rester ancrée dans sa région d'origine. Cette mobilité confirme par ailleurs l'existence de liens entre le Samnium et la Campanie, illustrés par le nombre de familles installées dans ces deux régions.

Synthèse

Plusieurs des grandes familles samnites dont il est possible de reconstituer le parcours suivent des trajectoires similaires, qui révèlent quelques grandes tendances.

Comme pour la Campanie, il faut constater une grande stabilité des élites samnites. Les familles dirigeantes du IV^e siècle sont toujours au pouvoir tout au long de la période de domination romaine, et au moment de la Guerre Sociale ce sont ces mêmes familles qui mènent l'effort de guerre samnite. La documentation offerte par les timbres sur tuiles permet également de voir que ces familles qui se maintiennent au pouvoir sont relativement peu nombreuses, et que l'essentiel des *meddices tutici* du Samnium viennent des mêmes familles tout au long de la période de la domination romaine²⁹⁷. La société du Samnium semble donc relativement stable entre les IV^e et I^{er} siècle, et la composition ainsi que la place des élites ne sont pas bouleversées par la conquête romaine.

Ces familles sont relativement dispersées géographiquement. D'abord au niveau du seul territoire pentrien, la plupart des familles originaires de Bovianum interviennent également à Terventum, que ce soit à travers des offrandes dans des sanctuaires, des actes d'évergétisme ou par l'exercice de magistratures. À l'échelle de l'Italie, certaines familles interagissent avec l'Étrurie, la Campanie, le territoire des Péligniens et l'Apulie. Les élites samnites sont donc particulièrement connectées avec les régions voisines, et ces liens s'accompagnent parfois d'installation à l'étranger, comme c'est le cas pour les Egnatii en Étrurie et les Papii en Apulie et chez les Péligniens. Parmi ces régions, la Campanie est celle où le plus de familles samnites sont installées, ce qui renforce l'impression de liens forts entre les deux régions.

Les liens d'hospitalité qui apparaissent à propos des familles campaniennes ne se laissent pas percevoir dans le cas des Samnites. Néanmoins, c'est peut-être à des liens de ce

²⁹⁷LA REGINA A., « I Sanniti », pp.359-360.

type qu'il faut attribuer la mobilité des grandes familles samnites vers le reste de l'Italie, car elle s'accompagne la plupart du temps d'un maintien du rang des familles.

Pour ce qui est de Rome, aucune famille samnite n'entretient avec le monde romain de liens qui transparaissent dans la documentation, à l'exception de la famille des Decitii, qui est liée de manière imprécise à la famille des Fabii, et s'insèrent également dans des pratiques culturelles romaines.

Partie 2

-

La question romaine dans la vie politique osque

Introduction

Des débuts de l'impérialisme romain à l'unification de l'Italie, les communautés osques ont eu à considérer l'inévitable partenaire politique qu'était devenue Rome. La sujétion à Rome fut recherchée par certains, combattue par d'autres, mais fut dans tous les cas une donnée fondamentale de la politique italienne dès le IV^e siècle. Une fois la conquête romaine achevée, les fréquents épisodes de révolte montrent la survivance d'une conscience politique dans les communautés soumises, qui ont parfois rejeté le joug romain dans l'espoir d'établir une situation qui leur serait d'avantage bénéfique.

Néanmoins, il convient de ne pas interpréter la vie politique de l'Italie entre les IV^e et I^{er} siècle avec le seul prisme de l'acceptation ou du refus de l'autorité romaine par une communauté entière. Avant d'être conquis, les peuples d'Italie entretenaient leur propre politique extérieure, dans laquelle Rome n'était qu'un partenaire parmi d'autres, et cette pluralité d'intérêts ne disparut pas avec la conquête. D'autre part, la classe dirigeante qui déterminait la politique des communautés italiennes ne fut jamais unanime dans son positionnement vis-à-vis de Rome.

La vie politique des communautés osques fut durant toute cette période un environnement dynamique, dans lequel différents groupes aux intérêts divergents ont cherché à orienter les choix de leurs communautés dans un sens qui leur était favorable.

Chapitre 4 – Les communautés osques face à l'impérialisme romain (IVe – IIIe s.)

Au cours du IVe siècle, Rome devient peu à peu une puissance expansionniste dont l'influence touche l'intégralité des peuples d'Italie. La réaction de ces derniers est rapportée de façon très binaire par les sources antiques : certaines communautés – à l'image de Capoue – acceptent de plein gré l'alliance romaine, tandis que d'autres – comme les Samnites – luttent farouchement contre l'impérialisme romain.

Une étude plus fine des rares indices offerts par les sources à propos de la vie politique des communautés italiennes à cette époque permet néanmoins de discerner des positions beaucoup plus mitigées, et la division des communautés quant à leur politique étrangère.

L'expansionnisme samnite et les conflits contre Rome

Les guerres samnites sont considérées comme le résultat du choc de deux impérialismes en Italie du sud, celui de Rome et celui des Samnites²⁹⁸. S'il est clair que ces derniers constituaient alors une puissance expansionniste, particulièrement intéressée par l'Italie du sud et la Campanie, cela n'implique pas pour autant que le conflit contre Rome ait été inévitable : il est possible qu'il n'ait résulté en fait que de la politique d'une partie seulement de la classe dirigeante samnite.

L'hostilité samnite envers Rome : l'exemple de Brutulus Papius

En 322, M. Fabius Ambustus, maître de cavalerie d'Aulus Cornelius Arvina, remporte une grande victoire sur les Samnites, dans leur propre territoire²⁹⁹. D'après Tite-Live, qui rapporte l'épisode, cette défaite cause un tel traumatisme aux Samnites qu'ils remettent en question le bien fondé de leur guerre contre Rome, entreprise malgré une trêve convenue l'année précédente après une victoire de L. Papirius Cursor³⁰⁰. Les Samnites font alors des ouvertures de paix qui comprennent notamment la livraison aux Romains de Brutulus Papius³⁰¹, le responsable de la reprise des hostilités.

L'ensemble de cette notice a été jugé comme très douteux, à plusieurs titres. Tout d'abord, Brutulus Papius a été considéré, à l'image des autres généraux samnites connus pour les IVe-IIIe siècles, comme une anticipation d'un général de la Guerre Sociale dont il

²⁹⁸SALMON E. T., *Samnium...*, pp.187-195.

²⁹⁹Liv. VIII, 38-39.

³⁰⁰Liv. VIII, 36, 11-12 et 37, 2.

³⁰¹Liv. VIII, 39, 10-16.

partageait le nom, à savoir C. Papius Mutilus³⁰². D'autre part, la grave défaite samnite rapportée par Tite-Live a de bonnes chances d'être artificielle, puisque l'auteur avoue qu'aucun des officiers engagés contre les Samnites ne célèbre de triomphe, et que son récit de la bataille mentionne l'arrêt des combats à cause de la tombée de la nuit, signe régulier d'une réfection annalistique masquant une défaite romaine³⁰³. Il est donc peu probable que les Samnites aient demandé une paix cette année-là, d'autant qu'une telle requête immédiatement après la rupture d'une trêve avait toutes les chances d'être rejetée par Rome : ce récit sert vraisemblablement les buts moralisateurs et patriotes de Tite-Live en faisant des Romains les victimes d'une agression samnite, impie donc vouée à l'échec³⁰⁴. Néanmoins, il est curieux que Tite-Live ait encombré cette réécriture historique d'un personnage qu'il n'introduit pas par ailleurs, mais qu'il nomme pourtant précisément et par une désignation qui n'a rien d'artificielle : la famille Papia est en effet connue dès le IV^e siècle et le prénom « Brutulus » peut être une restitution d'un prénom osque authentique³⁰⁵. Brutulus Papius a donc pu vraisemblablement exister, et si le contexte politique dans lequel Tite-Live l'évoque n'est peut-être pas historique, il est possible d'avoir une autre lecture de l'épisode.

L'auteur parle d'une contestation qui émerge lors de réunions publiques des Samnites³⁰⁶, qui cible d'abord l'entreprise militaire contre Rome puis dans un deuxième temps Brutulus Papius, parmi d'autres responsables de la guerre³⁰⁷. Il existe donc à ce moment, chez les Samnites, une faction ayant poussé à la guerre contre Rome, dont la politique est critiquée et dont Papius fait partie. Suite à ces accusations, ce sont des « *praetores* » samnites qui statuent sur le sort de ce dernier et décident de le livrer aux Romains dans le cadre des offres de paix³⁰⁸. Autrement dit, la condamnation de Brutulus Papius est une décision officielle qui sanctionne, à la demande de certains Samnites, sa responsabilité dans une politique qui est désavouée en même temps que lui. Bien que les conséquences soient extrêmes, puisque Brutulus Papius se suicide pour échapper à sa sentence, l'épisode a toute les apparences d'un lynchage orchestré par un groupe opposé à la politique de Papius.

Puisque la défaite samnite de 322 est sûrement fictive, les causes de l'animosité envers Brutulus Papius sont à chercher ailleurs. En dehors de l'argument religieux qui ne se justifie pas en l'absence d'une défaite, c'est bien la guerre contre Rome qui est critiquée. Cette guerre

³⁰²Voir SALMON E.T., *Samnium...*, pp.218-222.

³⁰³SALMON E.T., *op.cit.*, pp.221-222.

³⁰⁴SALMON E.T., *ibid.*

³⁰⁵LA REGINA A., « I Sanniti... », p.342.

³⁰⁶Liv. VIII, 39, 10 : « *ut omnibus conciliis* ».

³⁰⁷Liv. *ibid.* : « *auctores armorum* ».

³⁰⁸Liv. VIII, 39, 13.

éclate en 326, lorsqu'en réponse à l'installation d'une colonie latine à Frégelles³⁰⁹, les Samnites, qui avaient alors sûrement conscience des conséquences de ce mouvement, interviennent à Naples. Il est tout à fait vraisemblable que cette intervention ait été débattue, et que certains parmi la classe dirigeante samnite s'y soient opposés. Que Brutulus Papius, présenté comme l'un des responsables de la guerre contre Rome, soit condamné dans un contexte de contestation de cette guerre peut alors être considéré comme un règlement de compte entre factions. Profitant, par exemple, de l'accession à un haut poste d'un des leurs, ou de la fin d'un mandat de Brutulus Papius³¹⁰, les opposants à la guerre contre Rome se sont vengés en faisant condamner l'un des membres de la faction rivale, favorable au conflit.

La condamnation, voire peut-être même le suicide, de Brutulus Papius peuvent donc être un fait réel, dont Tite-Live s'est contenté de modifier les causes. Plutôt que d'admettre l'existence chez les Samnites, éternels agresseurs selon lui, d'une faction opposée à la guerre contre Rome, il attribue les critiques envers Papius à des scrupules religieux provoqués par une défaite qu'il invente de toutes pièces.

Faction de la paix et faction de « l'autre guerre »

Cela pose néanmoins la question des motivations de cette faction samnite opposée à la guerre contre Rome. Le contexte international de l'époque laisse entrevoir deux hypothèses.

Il est d'abord possible qu'une partie des élites samnites soit réticente à l'idée d'une guerre contre Rome en raison de relations qu'elle aurait entretenues avec une partie des élites romaines. En effet, dès le Ve siècle des familles romaines et samnites de haut rang se marient entre elles : c'est par exemple le cas des Fabii et des Octacilii en 477³¹¹. Néanmoins ce phénomène est très mal documenté, et s'il avait été répandu, il aurait donné aux Guerres Samnites un aspect de lutte fratricide que les auteurs anciens n'auraient pas manqué de signaler, comme ils le font à propos de la révolte de Capoue pendant la deuxième guerre punique³¹².

Une autre explication serait qu'une faction soit opposée à la guerre contre Rome parce qu'elle était intéressée par d'autres zones d'expansion. Les conflits entre Romains et Samnites trouvent leurs racines dans la concurrence de deux impérialismes autour de la Campanie, où

³⁰⁹SALMON E.T., *Samnium...*, pp.216-218.

³¹⁰Tite-Live ne mentionne en effet aucune charge politique qu'il aurait occupé au moment de sa condamnation ; il qualifie simplement Papius de « *vir nobilis potensque* » (Liv. VIII, 39, 12).

³¹¹Festus 174 L.

³¹²Voir par exemple Liv. XXIII, 4, 7, qui rappelle la fréquence des mariages entre aristocrates capouans et romains, et Liv. XXV, 8, où le duel entre le Campanien Badius et le Romain Crispinus permet à l'auteur d'exposer la violation des liens d'hospitalité que représente la défection de Capoue.

se déroule d'ailleurs une grande partie de ces conflits³¹³. Néanmoins, les Samnites vivaient à proximité d'autres régions qui ont pu attirer leur attention : en particulier, leur frontière sud était un lieu de tensions importantes et récurrentes avec Tarente³¹⁴. Si l'appel régulier de la cité à des mercenaires grecs constituait une menace pour les Samnites, il confirmait dans le même temps son déclin militaire. Le sud de l'Italie pouvait alors paraître offrir de meilleures opportunités d'expansion que les régions centrales, comme la Campanie, qui passaient progressivement dans l'orbite romaine. Que ce soit pour des motivations de protection ou au contraire d'expansionnisme, il est donc possible qu'une partie de la classe dirigeante samnite ait souhaité y consacrer ses moyens militaires et politiques au détriment de la question romaine, et ait orienté la politique samnite dans ce sens.

Conclusion

La notice de Tite-Live concernant Brutulus Papius permet donc d'identifier plusieurs factions politiques parmi les Samnites. La condamnation de l'individu est une décision officielle, qu'il faut sans doute attribuer à l'action d'un clan rival opposé au conflit contre Rome. Il apparaît donc que les Samnites ne sont pas d'irréductibles ennemis de Rome, mais que le conflit qu'ils entreprennent contre elle est l'enjeu d'un débat politique concret. Néanmoins la relation à Rome n'est pas nécessairement l'unique facteur d'opposition politique au sein des élites samnites : il semblerait plutôt que des clans s'opposent en fonction des intérêts qu'ils entretiennent dans différentes régions.

La diversité des intérêts des élites samnites : l'exemple de Gellius Egnatius

L'existence de ces factions au sein des élites samnites implique que leur politique ne fut pas toujours exécutée selon les mêmes principes. Il s'avère que des moments de changements drastiques dans la conduite de la guerre contre Rome apparaissent dans les sources, et qu'il est possible de les attribuer à l'action de l'une de ces factions. Ainsi, les intérêts de ces différents groupes, mais aussi leurs origines, se laissent en partie identifier.

³¹³SALMON E. T., *Samnium...*, pp.189-195.

³¹⁴SALMON E.T., *op.cit.*, pp.202, 212, 236-237, et 252 fait d'ailleurs coïncider la plupart des relâchements dans l'effort de guerre samnite contre Rome avec l'intervention en Italie d'un capitaine mercenaire au service de Tarente : règlement de la première guerre samnite en 343, plus ou moins au moment de l'arrivée d'Archidamos de Sparte ; absence de réaction militaire à la pression romaine en Campanie (fondations de colonies à Calès et Frégelles) entre 338 et 328, alors qu'Alexandre le Molosse opère en Italie entre 334 et 330 environ ; passage d'Acrotatus de Sparte à Tarente immédiatement après la défaite romaine de Lautulae en 314., qui n'est pas exploitée par les Samnites.

La coalition de 296 dans la stratégie samnite

La carrière d'un général de la troisième guerre samnite, Gellius Egnatius, fait partie de ces moments de modification profonde de la politique samnite. L'individu appelle les mêmes remarques que Brutulus Papius. Il fût considéré comme une invention inspirée par un officier italien de la Guerre Sociale dont il partageait le nom, Marius Egnatius³¹⁵. Mais de la même manière que pour Brutulus Papius, non seulement le nom de Gellius Egnatius est tout à fait acceptable d'un point de vue onomastique et renvoie à une famille samnite connue par d'autres sources et dont l'authenticité est désormais certaine, mais de plus le personnage est trop atypique pour être une création de Tite-Live³¹⁶. Il s'illustre en effet par son rôle dans la formation de la coalition réunissant Étrusques, Celtes, Ombriens et Samnites, qui affronte Rome à la bataille de Sentinum en 296, un événement unique dans l'histoire de la conquête de l'Italie. Il repose en effet, en plus d'une activité diplomatique soutenue, sur le pari risqué que constitue le transfert des armées samnites vers l'Étrurie, à travers un territoire au mieux neutre³¹⁷.

Ce dernier mouvement de troupes représente une rupture totale avec les opérations précédentes des guerres samnites. En effet, et ce de manière assez logique, l'essentiel des affrontements entre Romains et Samnites ont pris place dans une région englobant la Campanie, le sud du Latium et l'ouest du Samnium, soit là où les territoires des deux belligérants étaient en contact. À aucun moment les armées samnites ne s'éloignent de ces régions dans le cadre d'une opération contre Rome ; qu'elles quittent donc le Samnium vers l'Étrurie est très surprenant, même en considérant l'entente diplomatique entre Samnites et Étrusques. En revanche, que les Samnites tentent, par la diplomatie, d'entraîner d'autres peuples dans la guerre contre Rome est un fait récurrent : ils approchent de cette manière Priverne, Fundi, Formies et Capoue en 328 dans le cadre de la guerre de Naples, et les Picentes et Lucaniens en 298³¹⁸. Il s'agit d'une stratégie samnite fréquente, et une tentative similaire en direction de l'Étrurie n'est donc pas surprenante en soit, mais le fait qu'elle s'accompagne d'un mouvement militaire d'une telle envergure est un fait unique. Il est donc peu probable que la coalition anti-romaine ait résulté d'une simple observation de la situation politique de l'Italie, et que seul un intérêt commun ait réuni les armées étrusques et samnites contre Rome.

³¹⁵SALMON E. T., *Samnium...*, p.84.

³¹⁶Voir en ce sens MÜNZER F. in *RE*, V, 2, 10 (1905), s.v. « Egnatius 9 » pp.1993-2004.

³¹⁷SALMON E. T., *Samnium...*, pp.263-264.

³¹⁸Liv. X, 11, 7.

Le rôle de Gellius Egnatius

Or, il faut remarquer que cette manœuvre est vraisemblablement un projet personnel de Gellius Egnatius. L'homme apparaît dans la documentation au moment où Tite-Live mentionne la formation de la coalition anti-romaine, qu'il attribue à Egnatius en particulier puisqu'il dit qu'il est l'« *auctor* »³¹⁹ de l'entrée en guerre des Étrusques, et que c'est à ce général que ces derniers en appellent ensuite pour affronter Rome³²⁰. C'est également Egnatius qui mène l'armée samnite envoyée au nord : Tite-Live rapporte sa mort à la bataille de Sentinum, en le qualifiant d'« *imperator Samnitium* »³²¹. Le fait que Gellius Egnatius apparaisse au moment où cette stratégie émerge, qu'il soit son principal artisan, et le meneur de la partie samnite de la coalition invite à penser que cette manœuvre était un projet personnel³²². L'apparition d'Egnatius dans nos sources correspond vraisemblablement à son accession au pouvoir. Il est possible qu'il succède à un représentant d'une faction intéressée par la poursuite de la guerre autour de la Campanie, et que, fort de son nouveau pouvoir, il infléchisse la stratégie samnite dans un sens qui sert ses propres intérêts

En effet cette innovation stratégique est moins étonnante en considérant les ramifications de la famille de Gellius Egnatius, dont une partie était peut-être installée en Étrurie. Le gentilice *Egnatius*, en osque *Eganatiis*, a en effet été rapproché de plusieurs noms connus dans l'épigraphie étrusque sous les formes *ecnate/ecnati/ecnatna*³²³, qui indiqueraient alors que des membres de la famille de Gellius Egnatius étaient installés dans cette région. L'homme disposait donc de relations en Étrurie, qui ont peut-être aidé à la mise en place de la coalition de 296³²⁴ ; mais surtout, cela indique que sa famille était déjà tournée vers cette région et y entretenait un certain nombre d'intérêts. Cela renforce donc l'idée que cette manœuvre vers l'Étrurie ait été une décision personnelle d'Egnatius.

Intérêts stratégiques et intérêts familiaux

Que Gellius Egnatius, responsable du fait unique de l'envoi d'une armée samnite en Étrurie, soit issu d'une famille présente dans cette région montre que sa politique a pu être en partie dictée, ou du moins facilitée, par des intérêts familiaux. C'est peut-être dans des liens de ce type qu'il faut chercher l'origine des divergences de la politique samnite mentionnées à

³¹⁹Liv. X, 18, 1.

³²⁰Liv. X, 21, 2.

³²¹Liv. X, 29, 16.

³²²MÜNZER F., in *RE*, V, 10, 2 (1905), s.v. « Egnatius 9 », pp.1993-2004 la compare ainsi au débarquement d'Afrique de Scipion en 204.

³²³BOURDIN S., *Italie préromaine...*, p.576 et *supra*, pp. 50-52 pour l'origine samnite du gentilice malgré ces attestations en Étrurie, et le détail des inscriptions étrusques concernées.

³²⁴L'hypothèse est formulée par BOURDIN S., *ibid.*

propos de Brutulus Papius – il n'est d'ailleurs peut-être pas anodin que le responsable du conflit contre Rome autour de la Campanie soit issu de la famille des Papii, qui sont liés à cette région. Les factions qui cherchent à tirer l'effort de guerre samnite vers une région ou une autre ont pu être influencées dans leur choix non pas par des questions d'intérêt stratégique, mais par l'existence de liens familiaux avec l'extérieur qui pouvaient être soit des intérêts à défendre, soit des garanties d'une progression concrète dans une région donnée.

Une telle mobilité vers le reste de l'Italie est par ailleurs bien attestée en ce qui concerne les élites samnites. Parmi les grandes familles du Samnium, les Staii, Statii et Papii sont en partie installés en Campanie ; des Papii sont également installés en Apulie et dans le territoire des Péligniens³²⁵. S'il n'est pas possible de faire systématiquement coïncider, pour une même région, l'installation d'une famille samnite et un intérêt politique samnite, il est clair que des Samnites issus de familles de haut rang sont présents un peu partout en Italie. S'ils ont gardé des liens avec leur famille et leur territoire d'origine – et le cas de Gellius Egnatius semble aller dans ce sens – il est donc possible que ces liens aient facilité des contacts diplomatiques entre le Samnium et d'autres régions.

Conclusion

L'exemple de Gellius Egnatius apporte deux éclaircissements sur le fonctionnement de la politique extérieure des Samnites au IV^e siècle. D'abord, il témoigne de l'importance que peuvent avoir un individu et ses objectifs personnels dans les directions de cette politique et dans ses mutations. De plus, il révèle que Rome n'est pas le seul horizon de la classe dirigeante samnite, et que des intérêts parfois familiaux l'encourage à se tourner vers d'autres régions.

Les révoltes de Capoue contre Rome au IV^e siècle

Comme pour les Samnites, Rome s'impose rapidement dans l'horizon politique de Capoue, et de manière encore plus prégnante puisque le premier contact diplomatique entre les deux cités que les sources rapportent est la soumission de Capoue à Rome³²⁶. S'il est clair que cette association fût activement recherchée par une partie des Capouans, qui y trouva plusieurs intérêts, les révoltes fréquentes de la cité contre l'autorité romaine montrent que ce sentiment n'était pas partagé par l'intégralité des habitants de Capoue.

³²⁵Voir sur la mobilité des élites samnites *infra* pp.123-126.

³²⁶Liv. VII, 29, 7 ; VII, 30-31.

Les révoltes de Capoue

En dehors de sa tentative de prise d'indépendance lors de la deuxième guerre punique, trois épisodes de révolte – potentielle ou effective - envers le pouvoir romain sont attestées pour Capoue. En premier lieu, la cité se joint en 341 aux Latins, Volsques et Sidicins qui tentent de conserver leur indépendance suite au règlement de la première guerre samnite³²⁷, en déclarant la guerre aux Samnites et à Rome. Cette coalition est vaincue en 340 par Rome, qui règle séparément le sort de ses différents alliés rebelles : le châtement des Capouans comprend la confiscation de l'*ager Falernus*, et il est accompagné de l'octroi aux *equites Campani*, restés fidèles d'après Tite-Live, de la *civitas Romana* entière mais seulement potentielle³²⁸. Immédiatement après l'accord romano-capouan, il y a donc un clivage à Capoue entre d'un côté un élément pro-romain constitué par les *equites Campani*, et de l'autre des opposants à Rome qui se rebellent en même temps que les Latins.

Après cette rébellion, Capoue reçoit la *civitas sine suffragio* en 334³²⁹. Devenue un municiple romain, elle secoue néanmoins ce joug quelques années plus tard, en 328. Alors que couve la guerre de Naples, Tite-Live rapporte en effet que les Samnites attendent une défection des Capouans pour intervenir en Campanie³³⁰, et que pour cette raison le consul L. Cornelius Lentulus fait mouvement vers la région. La suite du récit du conflit ne mentionne pas d'autres troubles à Capoue, ni de mesures romaines dans cette direction. Néanmoins, il faut relever que les Capouans ne sont pas les seuls alliés de Rome avec lesquels les Samnites espèrent un rapprochement : Tite-Live mentionne en effet des sollicitations de leur part en direction de Priverne, Fundi et Formies³³¹. Ces troubles à Capoue ont donc de bonnes chances de découler d'une diplomatie samnite en direction de la cité, bien qu'ils n'aboutissent pas ; néanmoins la situation a été suffisamment critique pour qu'en 321 les Romains doutent encore de la loyauté de Capoue³³². Il y a donc vraisemblablement, à cette date, une partie des Capouans qui continue de refuser la domination romaine : néanmoins rien ne permet d'identifier le statut des opposants ou des partisans de Rome.

Enfin en 315, les sources évoquent des troubles à Capoue après la défaite romaine de Lautulae. Tite-Live ne parle que d'un complot des « *principes* » de la cité, menés par Ovius et Novius Calavius, qui entraîne l'élection d'un dictateur à Rome pour régler la question³³³. En

³²⁷Liv. VIII, 2, 7 ; HUMBERT M., *Municipium...*, pp.170-172.

³²⁸HUMBERT M., *op.cit.*, pp.167-176.

³²⁹HUMBERT M., *op.cit.*, pp.198-199.

³³⁰Liv. VIII, 22, 7.

³³¹Liv. VIII, 23, 2.

³³²HUMBERT M., *op.cit.*, p.199 ; Liv. IX, 6, 4.

³³³Liv. IX, 26, 6-7.

revanche, Diodore de Sicile évoque de son côté une révolte armée de Capoue dans le sillage de la progression samnite³³⁴. Le fait que Rome réponde par l'élection d'un dictateur témoigne de ce que l'événement a dû dépasser l'ampleur d'une simple conjuration aristocratique, et le contexte de l'année invite à préférer la version de Diodore, c'est à dire un soulèvement de Capoue profitant de la défaite romaine³³⁵. La portée de l'événement a souvent été réduite, en l'intégrant aux troubles intestins touchant à la fois Rome et Capoue³³⁶, à une tentative de révolution fomentée par une alliance de nobles romains et capouans. Mais en fait, le contexte et l'exemple de la précédente tentative de révolte de Capoue invitent plutôt à y voir une nouvelle manœuvre de l'élément anti-romain, profitant de la présence samnite pour se débarrasser de la tutelle romaine.

Ces épisodes répétés témoignent donc de l'existence et de la survivance d'un sentiment anti-romain à Capoue, qui se prolonge même jusqu'à la défection de 216. Ces révoltes s'articulent systématiquement autour de la question de la domination romaine sur Capoue, et tentent vraisemblablement de l'abolir. Si la faction favorable à Rome est en 340 constituée par l'aristocratie de la cité, la présence de deux Calavii à la tête de la révolte de 314 témoigne de ce que toute la classe dirigeante de Capoue ne soutenait pas la présence romaine.

La question des troubles populaires

Dans un souci de ménager l'aristocratie capouanne, les sources et particulièrement Tite-Live expliquent ces révoltes par un facteur d'ordre social. Les élites de Capoue, favorables à Rome, auraient ainsi été régulièrement dénoncées par un élément populaire parvenant parfois au pouvoir et se révoltant contre Rome³³⁷. Cette lecture a été reprise par les Modernes, particulièrement pour la révolte de 340³³⁸.

Elle se fonde essentiellement sur le fait qu'une fois la révolte de Capoue matée, Rome récompense par la *civitas Romana* 1,600 aristocrates capouans qui n'avaient pas suivi leurs compatriotes dans leur révolte³³⁹, un fait qui a été inscrit dans le cadre général des troubles populaires que connaît l'Italie, et particulièrement Rome, au IV^e siècle³⁴⁰. Autrement dit, cet

³³⁴Diodore de Sicile, XIX, 10, 2.

³³⁵SALMON E. T., *Samnium...*, pp.235-238.

³³⁶HEURGON J., *Capoue préromaine...*, pp.278-279.

³³⁷Voir notamment, à propos de la deuxième guerre punique, Liv. XXIII, 2.

³³⁸Voir notamment HEURGON J., *op.cit.*, pp.252-259 et HUMBERT M., *Municipium...*, pp.167-176.

³³⁹Liv. VIII, 14,10-11.

³⁴⁰HEURGON J., *Capoue préromaine...*, pp.278-280 a justement remarqué la simultanéité des troubles à Rome et Capoue en 314.

acte serait une manœuvre romaine destinée à assurer le maintien du rang des aristocrates campaniens favorables à la domination romaine, chassés du pouvoir par un élément populaire qui avait déclenché la révolte de 340³⁴¹. Néanmoins, le fait que les partisans de Rome à Capoue soient des aristocrates n'implique pas que ses opposants n'en soient pas eux aussi. De plus, Tite-Live ne mentionne à aucun moment de tels troubles populaires, quand il n'hésite pas à les développer de façon extensive à propos de la défection de 216³⁴².

Un autre argument avancé pour prouver l'existence d'un clivage social à Capoue est une communauté d'intérêt théorique, réunissant la plèbe de Capoue et les Samnites contre Rome, sur un fond de solidarité ethnique³⁴³. Or, quand bien même la conscience d'une parenté commune aurait survécu à l'affirmation de la nouvelle identité du *populus Campanus*³⁴⁴, il n'y a aucune raison que seules les classes populaires de Capoue y aient été sensibles et pas leurs élites³⁴⁵. L'association entre l'élément pro-romain de Capoue et la pression samnite vient vraisemblablement d'une communauté d'intérêt liée au seul contexte politique. Les Samnites avaient tout intérêt à exploiter le mécontentement des communautés soumises à Rome, comme ils le font en 328, et en parallèle ils représentaient vraisemblablement, pour ces communautés, le meilleur moyen d'abolir le joug romain.

Les indices permettant d'attribuer la révolte de 340 à des troubles populaires sont donc assez maigres. Il est clair que l'aristocratie campanienne est la principale bénéficiaire de l'alliance romaine³⁴⁶, et le nombre de 1,600 *equites* concernés par le règlement de 340 laisse penser que l'écrasante majorité de cette aristocratie est restée fidèle à Rome. Néanmoins les deux autres révoltes de Capoue ne peuvent s'expliquer par un facteur social, et laissent entrevoir d'autres lignes de fracture qu'il faut peut-être appliquer à la révolte de 340.

Aucun élément n'est connu sur l'identité des partisans et des opposants de Rome lors des troubles de 328 à Capoue. Néanmoins, ils interviennent dans un contexte de tensions entre Rome et les Samnites, dans lequel ces derniers déploient une activité diplomatique importante en direction des communautés récemment incorporés dans la *civitas Romana*, dans l'espoir de provoquer leur défection. Le fait qu'ils dirigent ces actions vers Capoue implique qu'ils s'attendaient à y trouver du soutien, et qu'il y avait donc un élément anti-romain dans la cité

³⁴¹C'est notamment l'analyse de HUMBERT M., *Municipium...*, p.56.

³⁴²Liv. XXIII, 2-4.

³⁴³HEURGON J., *op.cit.*, pp.252-253.

³⁴⁴Voir sur ce processus BOURDIN S., *Italie préromaine...*, pp. 675-683.

³⁴⁵HEURGON J., *Capoue préromaine...*, qui défend l'idée d'une solidarité entre envahisseurs samnites et plèbe capouanne (pp.252-253), rappelle néanmoins dans le même temps la nature extrêmement composite, sur le plan ethnique, de l'intégralité de la société de Capoue, élites comprises (pp.97-113) : la classe dirigeante pouvait donc tout aussi bien se considérer parente des Samnites que les classes inférieures.

³⁴⁶HEURGON J., *op.cit.*, pp.257-259.

qui avait survécu au règlement de 340. D'autre part, le fait que les Samnites visent des communautés qui venaient d'entrer de force dans la cité romaine indique que le motif de mécontentement, à Capoue comme ailleurs, était précisément l'octroi de la *civitas sine suffragio*³⁴⁷. La révolte de 315 permet d'avancer une hypothèse quant à la composition de cette faction opposée à Rome. Tite-Live nous fournit en effet le nom des meneurs de cette tentative de révolte : Oвий et Novius Calavius. Il s'agit de deux nobles locaux – Tite-Live les qualifie de *principes* – qui appartiennent à l'une des grandes familles de la cité, insérée dans la classe dirigeante depuis le début du siècle : ils ne sont donc pas des *outsiders* à l'ascension sociale récente, et encore moins des leaders populaires. En 315, l'élément anti-romain de Capoue est donc composé en partie d'aristocrates ; or, tout comme en 328, les troubles attribués à cette faction se déclenchent dans un contexte de progression samnite où le pouvoir de Rome est fragilisé.

Il existe donc à Capoue, entre 328 et 315, un groupe capable d'éloigner la cité de l'alliance romaine dès que le contexte politique le permet. Cette capacité à profiter de manière immédiate d'un contexte favorable semble indiquer que ce groupe dispose d'une influence solide et permanente, et la présence en son sein de deux Calavii lui donne l'apparence d'une faction aristocratique intégrée dans le paysage politique interne de Capoue. Pour 328 et 315, les révoltes se déroulent après que Capoue ait reçu la *civitas sine suffragio*, ce qui représentait une dégradation de son statut³⁴⁸ qui a dû exacerber le mécontentement, et il est plus que probable qu'elles aient visées à abolir la domination romaine, avec l'appui des armes samnites. En revanche, au moment de la révolte de 340, le statut de Capoue dans l'alliance romaine était relativement bénéfique pour la classe dirigeante campanienne : qu'une révolte éclate, sans qu'il soit possible de l'attribuer de manière catégorique à des troubles populaires, montre que dès cette époque une partie des élites campaniennes refusait la domination romaine, même sous cette forme adoucie.

Capoue entre Rome et les Samnites

Capoue au IV^e siècle apparaît donc comme une cité divisée, mais pas nécessairement sur un facteur populaire. Une grande partie de sa classe dirigeante se tourne vers Rome, et obtient en échange de l'annexion de la cité des garanties concrètes du maintien de son rang. Néanmoins une autre partie de la population, parmi laquelle se rencontrent des membres de

³⁴⁷HUMBERT M., *op.cit.*, pp.195-207.

³⁴⁸HUMBERT M., *op.cit.*, p.198-199.

l'aristocratie, s'insurge régulièrement contre la domination romaine. Le principal facteur de division est ainsi la domination romaine, et donc en creux l'indépendance de Capoue – ce que les revendications de la cité en 216 confirment là-encore. Or il est possible que l'acte fondateur de la domination romaine, à savoir la *deditio* de Capoue, n'ait lui-même émergé que de la volonté d'une partie seulement de sa classe dirigeante.

Cette *deditio* simulée est le produit d'un accord entre Capoue et Rome : Capoue gagnait une protection contre les Samnites, et Rome un point d'ancrage dans le sud de l'Italie, ainsi que les intérêts économiques que cela représentait³⁴⁹. Si c'est donc l'hostilité samnite envers Capoue qui entraîne cette soumission, il faut néanmoins remarquer qu'elle n'est qu'une réponse à l'intervention capouanne dans la guerre autour de Teanum Sidicinum, et que c'est au moment où cette guerre tourne mal pour eux que les Capouans font appel aux Romains. Il faut peut-être attribuer l'enchaînement de l'intervention militaire contre les Samnites, de l'appel à Rome et de la *deditio* de Capoue à l'action d'une seule et unique faction au sein de la classe dirigeante de la cité, puisque il correspond à des décisions politiques conséquentes pour la cité. Il est d'abord possible qu'une partie des Capouans aient formé une faction philosamnite, réticente à entrer en guerre contre l'une des grandes puissances régionales pour la seule protection des Sidicins. Néanmoins le fait qu'en 340 les Capouans participent aux opérations latines dans le Samnium³⁵⁰ rend difficile l'assimilation de cet élément philosamnite et de l'élément anti-romain. C'est donc peut-être plutôt sur le choix de la *deditio* que s'est créée la division : il est là-encore pratiquement certain qu'un tel acte ait trouvé des détracteurs dans la classe dirigeante de Capoue, et que ces détracteurs aient profité du contexte de 340 pour en annuler les conséquences, à savoir l'assujettissement de Capoue à Rome.

Les révoltes de Capoue peuvent donc être attribuées à une faction aristocratique opposée au rapprochement avec Rome, qui se maintient dans l'environnement politique de la cité et profite de moments favorables pour tenter de prendre son indépendance. La fluctuation de la politique de Capoue, sans que des troubles populaires soient mentionnés comme ils le sont en 216, montre qu'une partie des individus qui étaient en mesure d'infléchir la politique de la cité étaient hostiles à Rome. Cette division de la classe dirigeante de Capoue donne un autre sens au règlement de 340, qui favorise un certain nombre d'*equites Campani* au détriment des autres Capouans en leur accordant la citoyenneté romaine et un *vectigal* versé par leurs compatriotes. La mesure a été interprétée comme une manœuvre romaine destinée à

³⁴⁹HUMBERT M., *op.cit.*, pp.167-170.

³⁵⁰Liv. VIII, 2, 7-8.

maintenir au pouvoir la classe dirigeante traditionnelle par des mesures légales concrètes³⁵¹. Néanmoins, puisque cette classe dirigeante n'était pas intégralement favorable à Rome, il faut peut-être comprendre que cette mesure ne visait que les partisans de Rome, qui du reste devaient être nettement majoritaire. C'était le nombre d'individus concernés. La mesure ressemble donc purement et simplement à l'installation au pouvoir d'une faction, qui il est vrai a pu compter dans ses rangs l'écrasante majorité de la classe dirigeante de Capoue, mais pas son intégralité.

Conclusion

La politique de Capoue au IV^e siècle est donc difficilement réductible à une lutte sociale dans laquelle Rome intervient en faveur de l'aristocratie et à la demande de cette dernière. Comme partout ailleurs, la classe dirigeante de la cité s'est divisée sur des questions de politique étrangère et sur le comportement à adopter vis-à-vis des deux puissances dont les intérêts convergeaient vers Capoue. Le succès des partisans du rapprochement avec Rome, entériné par le règlement de 340, n'a pas annihilé le poids de la faction anti-romaine, également composée d'aristocrates, qui parvient régulièrement à regagner suffisamment d'influence pour mettre en danger la domination romaine sur Capoue, en s'appuyant sur la pression samnite. L'environnement politique de Capoue est donc encore dynamique, s'appuyant sur le contexte international que ce soit en suivant la progression samnites ou en rejoignant des rébellions contre Rome menées par plusieurs communautés.

Conclusion

Malgré sa mainmise progressive sur l'Italie au cours du IV^e siècle, Rome ne focalise pas l'attention complète des communautés menacées par son expansion. De façon assez logique, les classes dirigeantes italiennes se sont divisées en factions voyant d'un œil différent la question de l'influence romaine, qui à ce titre fût vraisemblablement l'objet d'un débat au sein des communautés. Mais au-delà de cette division entre partisans et opposants de Rome, les élites osques étaient également sujettes à des clivages causés par des divergences d'intérêts. Les familles et les groupes entretenaient des relations avec différentes régions et différents ensembles ethniques, ce qui les motivait à pousser chacun dans une direction précise la politique de l'ensemble de leur communauté.

³⁵¹ HUMBERT M., *ibid.* ; HEURGON J., *Capoue préromaine...*, pp.255-259.

Le rapport à Rome n'est donc pas l'unique facteur de division au sein des classes dirigeantes italiennes, qui conservent tout au long de leurs interactions avec Rome des vues vers d'autres régions d'Italie. Et lorsque leur attention se tourne vers Rome, leur position vis-à-vis de ce partenaire n'est jamais unanime.

Chapitre 5 – Les élites osques dans la deuxième guerre punique

Lors de la deuxième guerre punique, la vague de défection des communautés italiennes, dans le sillage d'Hannibal, révéla l'existence d'un mécontentement, au sein de ces communautés, vis-à-vis de la domination romaine. Le rôle joué par les classes dirigeantes italiennes dans ces rébellions témoigne de l'existence de clivages profonds, et d'un rapport extrêmement diversifié à l'autorité romaine.

Le facteur social de l'opposition à Rome

Tite-Live, la principale source sur les événements de la deuxième guerre punique, explique les rébellions en Italie par une lutte entre la plèbe et les élites. D'après lui, les classes dirigeantes italiennes étaient favorables à Rome, mais leur pouvoir était menacé par des mouvements populaires désireux de quitter l'alliance romaine. Il dresse notamment ce tableau à propos des cités campaniennes de Nola³⁵² et de Capoue³⁵³, les seules cités de Campanie ou du Samnium dont il détaille la politique intérieure, avec la communauté samnite de Compsa³⁵⁴. Néanmoins, l'identité des meneurs de ces mouvements pro-carthaginois révèle que le schéma livien ne correspond pas à la réalité.

L'identité des auctores defectionis

À Nola, les partisans de Carthage sont menés par un certain Lucius Bantius³⁵⁵, qui a toutes les chances d'être un aristocrate local. Il servait dans l'armée romaine en tant que cavalier allié, ce qui indique déjà une fortune et un rang social élevés. D'autre part, la véritable compétition qu'engagent Hannibal et Marcellus pour obtenir ses faveurs montre qu'il devait disposer d'une influence conséquente à Nola et confirme son statut d'aristocrate. Lorsqu'il le sauve sur le champ de bataille de Cannes, Hannibal renvoie Bantius chez lui après avoir établi avec lui des liens d'amitié et d'hospitalité privées³⁵⁶, une manœuvre qui aurait peu de sens en direction d'un simple homme du peuple. Marcellus pour sa part le maintient dans le camp romain en achetant sa loyauté par le don d'un cheval et d'une forte somme d'argent³⁵⁷.

³⁵²Liv. XXIII, 14, 7 : « *Senatus ac maxime primores eius in societate Romana cum fide perstare; plebs novarum, ut solet, rerum atque Hannibalis tota esse* ».

³⁵³Liv. XXIII, 2, 3 : « *iam diu infestam senatui plebem ratus per occasionem novandi res magnum ausuram facinus ut, si in ea loca Hannibal cum victore exercitu venisset, trucidato senatu traderet Capuam Poenis* ».

³⁵⁴Liv. XXIII, 1.

³⁵⁵Liv. XXIII, 15, 7.

³⁵⁶Plutarque, *Marcellus*, X, 3-9. Voir également Liv. XXIII, 15, 8 : « *cum donis Hannibal domum remiserat* ».

³⁵⁷Liv. XXIII, 15, 12 : « *equum [...] bigatosque quingentos* ».

Là-encore ces dons seraient parfaitement hors de propos s'ils étaient offerts à un quelconque citoyen de Nola. Le simple fait que Bantius soit suffisamment inquiétant pour que Marcellus s'assure de sa loyauté témoigne de son influence politique dans sa cité.

Bantius ne semble d'ailleurs pas être le seul membre des élites de Nola à souhaiter se détacher de l'alliance romaine. En effet, Tite-Live mentionne un débat au sein de la cité sur les termes du traité que les Nolains désirent passer avec Hannibal³⁵⁸ : cela implique que les partisans et les opposants de Rome disposaient d'un poids équivalent dans les organes de décision de la cité, et donc qu'au moins une partie de la classe dirigeante de Nola devait pencher pour Carthage. Cette idée est confirmée par le châtimeur que Marcellus exerce sur les rebelles une fois Hannibal éloigné de la ville. Il exécute en effet 70 individus, dont il confisque les biens³⁵⁹. Le nombre relativement réduit des meneurs, et leur possession de biens dignes d'être saisis, suggère qu'ils aient été des individus d'un rang élevé, vraisemblablement ceux des aristocrates nolains qui s'étaient prononcés en faveur de la défection.

Le cas de Capoue appelle des remarques similaires, d'autant que Tite-Live nomme suffisamment des membres de la classe dirigeante de la cité pour qu'une étude fine de leurs profils soit possible. Sans revenir, comme pour Nola, sur le déroulement précis de la défection de Capoue, qui a été abondamment commenté³⁶⁰, une étude sociale des principaux hommes politiques de la ville au moment de la deuxième guerre punique permet de comprendre les phénomènes qui ont déterminé la révolte. Entre 217 et 214, tous les *meddices tutici* capouans sont ainsi connus : Pacuvius Calavius en 217³⁶¹, Marius Blossius en 216³⁶², Marius Alfius en 215³⁶³, Cnaeus Magius Atellanus en 214³⁶⁴. En dehors de ces magistrats, Tite-Live nomme Seppius Loesius, *meddix tuticus* en 211³⁶⁵, ainsi que Decius Magius³⁶⁶ et Vibius Virrius³⁶⁷ qui sont vraisemblablement des sénateurs³⁶⁸.

³⁵⁸Liv. XXIII, 14, 9. C'est avec ces négociations de façade que les sénateurs pro-romain gagnent le temps de contacter Marcellus.

³⁵⁹Liv. XXIII, 17, 2-3.

³⁶⁰Voir en particulier l'analyse de la tradition littéraire de VON UNGERN-STERNBERG J., *Capua im Zweiten Punischen Krieg. Untersuchungen zur römischen Annalistik*, Munich, 1975, et surtout FRONDA M. P. « Hegemony and Rivalry: the revolt of Capua revisited » in *Phoenix* 61, 1 (2007), pp.83-108.

³⁶¹Liv. XXIII, 2, 3.

³⁶²Liv. XXIII, 7, 8.

³⁶³Liv. XXIII, 35, 13.

³⁶⁴Liv. XXIV, 19, 2.

³⁶⁵Liv. XXVI, 6, 13.

³⁶⁶Liv. XXIII, 7; XXIII, 10.

³⁶⁷Liv. XXIII, 6 ; XXVI, 13, 2 ; XXVI, 14, 1-3.

³⁶⁸Cf *supra* p.35 pour Decius Magius et p.42 pour Vibius Virrius.

Parmi ces individus, certains se démarquent par une sympathie envers Carthage, qui peut aller de l'acceptation de la présence d'Hannibal à un rôle actif dans la défection. C'est le cas de Vibius Virrius, l'un des plus ardents défenseurs de la prise d'indépendance de Capoue, ainsi que de Pacuvius Calavius et de Marius Blossius, plus modérés mais néanmoins favorables à Carthage³⁶⁹. Cnaeus Magius Atellanus et Marius Alfius, qui profitent de la nouvelle indépendance de Capoue pour mener une politique extérieure autonome en Campanie³⁷⁰, peuvent également être comptés au nombre des opposants au pouvoir romain. Ces Capouans qui s'illustrent par leur action dans le cadre de la défection de leur cité ont tous en commun d'appartenir à sa classe dirigeante. Les Blossii, Calavii, Magii et Virrii sont d'anciennes familles nobles, installées au sommet de la société de Capoue depuis près d'un siècle au moment de la deuxième guerre punique³⁷¹. Ce n'est donc pas l'intervention d'un élément populaire dans la politique de Capoue qui a provoqué sa défection. Le seul homme politique de la cité qui soit effectivement d'une origine populaire est Seppius Loesius³⁷², et rien dans son action ne permet de dire qu'il ait été particulièrement hostile envers Rome puisque c'est même alors qu'il est *meddix tuticus* que la décision de capituler face aux Romains est prise par les Capouans³⁷³.

L'agitation populaire en Campanie

Rien ne permet donc de suivre Tite-Live et d'affirmer que les opposants à Rome en Campanie aient été issus de l'élément populaire des communautés³⁷⁴ : les partisans de la défection sont tous des aristocrates intégrés dans les institutions de leur cité. Néanmoins, il existe bel et bien des troubles liés à des revendications populaires au moment de la deuxième guerre punique.

³⁶⁹FRONDA M. P., « Revolt of Capua... », pp. 86-88, pour qui Pacuvius Calavius et Marius Blossius font partie des indécis qui finissent par se ranger du côté carthaginois.

³⁷⁰Marius Alfius mène une tentative campanienne de conquérir Cumes (Liv. XXIII, 35) tandis que Cnaeus Magius Atellanus tente de libérer Casilinum du siège romain (Liv. XXIV, 19, 1-4).

³⁷¹Cf la prosopographie de ces familles *supra* pp.28-43.

³⁷²Liv. XXVI, 6, 13 : « *loco obscuro tenuique fortuna ortus* ». Aucun autre membre de sa famille n'est connu avant lui à Capoue, voir *supra* p.33.

³⁷³Liv. XXVI, 13.

³⁷⁴*Contra* VON UNGERN-STERBERG J., *Capua...*, pp.64-65, pour qui Nola est l'un des rares exemples cohérents avec l'analyse livienne, bien que l'auteur admette que les meneurs de la défection aient pu être issus de l'aristocratie.

Pour Nola, Tite-Live rapporte la volonté du peuple de quitter l'alliance romaine, mais il l'explique par une crainte des déprédations, notamment économiques, qu'un siège de la ville par Hannibal entraînerait³⁷⁵. Il ne s'agit donc pas à l'origine d'une hostilité envers Rome, et si le peuple de Nola s'est effectivement exprimé en faveur de la défection, l'enjeu n'est ici pas politique mais lié au problème immédiat posé par la présence de l'armée d'Hannibal³⁷⁶ : il s'agit d'avantage d'une reddition à Hannibal que d'une trahison de Rome. Mais ce mécontentement populaire complètement déconnecté des enjeux du conflit est capté par des « *auctores defectionis* »³⁷⁷, c'est à dire les membres de la classe dirigeante opposés au pouvoir romain, qui s'en servent pour provoquer la défection de la cité. S'il y a donc une forme de convergence entre les troubles populaires et la défection de la cité, les deux éléments sont portés par des groupes différents et ne suivent pas les mêmes intérêts.

À Capoue, l'existence d'une forme de revendication populaire au moment de la deuxième guerre punique est également attestée, et elle prend suffisamment d'ampleur pour que le *meddix tuticus* de 217, Pacuvius Calavius, intervienne pour l'apaiser³⁷⁸. La plèbe capouanne semble d'ailleurs ne pas hésiter à intervenir directement dans la vie politique de la cité, comme en témoigne la réunion du sénat de Capoue sous la pression de la foule en 211, qui mène à la capitulation de la cité³⁷⁹. Mais aucun lien n'est visible entre ces interventions populaires et la défection : au contraire, l'intervention de la population de Capoue en 211 vise à réunir le sénat afin d'obtenir la fin du siège, donc vraisemblablement une capitulation. Il n'y a que Tite-Live qui lie les revendications populaires et la défection, en expliquant la révolte de Capoue par un dérèglement politique incarné par une prise de contrôle de la vie politique par le peuple³⁸⁰. Les interventions du peuple ne sont en fait pas dirigées contre le pouvoir romain et il est donc difficile de faire coïncider mouvements populaires et opposition à Rome dans le cas de Capoue.

³⁷⁵Liv. XXIII, 14, 7 : « *metumque agrorum populationis et patienda in obsidione multa grauia indignaque proponere animo* ».

³⁷⁶Les risques économiques et la pression militaire d'Hannibal sont des motifs régulièrement invoqués pour expliquer les défections italiennes, voir FRONDA M. P., « Revolt of Capua... », pp.88-96.

³⁷⁷Liv. *ibid.*

³⁷⁸Liv. XXIII, 2-3.

³⁷⁹Liv. XXVI, 13, 1-2.

³⁸⁰Liv. XXIII, 4.

Conclusion

Les événements à Capoue et à Nola montrent qu'il n'y a pas de facteur social dans l'opposition au pouvoir romain de certaines communautés italiennes. Dans tous les cas où il est possible de les identifier, les meneurs des défections sont issus de la classe dirigeante traditionnelle, et ne font que se servir d'un mécontentement populaire parfois complètement déconnecté des enjeux du conflit. La révolte contre Rome n'est donc pas le résultat d'une prise de pouvoir du peuple dans ces cités, mais d'une division au sein de la classe dirigeante dont une partie penche en faveur de la défection.

La lutte de factions au sein des élites osques

L'existence d'un débat autour du rejet de l'alliance romaine implique qu'elle avait ses détracteurs et ses partisans au sein des élites osques. Il faut en fait observer une lutte entre des factions aristocratiques, au sein des institutions de chaque cité, et dont le résultat détermine le positionnement politique des communautés.

La division de la classe dirigeante

À Nola comme à Capoue, il apparaît que la classe dirigeante est divisée entre un groupe de partisans de la défection, et un autre groupe fidèle à l'alliance romaine. Dans le cas de Nola, Lucius Bantius et les autres aristocrates opposés à Rome formaient vraisemblablement une faction disposant d'une influence politique concrète. Face à cette faction, un groupe constitué d'après Tite-Live des sénateurs de plus haut rang de la cité³⁸¹ tente de maintenir Nola dans l'alliance romaine. Il y a donc une lutte pour le pouvoir entre deux factions aristocratiques. Derrière les termes liviens de « sénat » et de « peuple », il faut en fait reconnaître ces deux groupes rivaux : s'il est possible que l'un des deux se soit appuyé sur un élément populaire, il n'en était pas moins constitué d'aristocrates insérés dans les structures politiques officielles de la cité. Le sénat que les Romains défendent et réinstallent au pouvoir³⁸² n'est qu'un autre groupe de nobles, menacé par le premier et qui en appelle à une force extérieure pour se maintenir au pouvoir.

De la même manière à Capoue, les partisans de la défection s'opposent à une faction favorable à l'alliance romaine. Tite-Live rapporte ainsi des discussions au sénat de Capoue

³⁸¹Liv. XXIII, 14, 7 : « *senatus ac maxime primores eius in societate Romana cum fide perstare* ».

³⁸²Liv. XXIII, 17, 3 : « *summa rerum senatui tradita* ».

après la bataille de Cannes, où les nobles capouans liés par mariage à des membres de l'aristocratie romaine³⁸³ tentent de faire obstacle aux partisans de la défection, en invoquant par exemple le risque qu'elle représenterait pour les Capouans en service dans l'armée romaine, et obtiennent l'envoi d'une délégation à Rome³⁸⁴. Il faut sûrement inclure dans cette faction Decius Magius, qui s'insurge contre l'installation d'une garnison carthaginoise à Capoue, vraisemblablement devant le sénat de la cité³⁸⁵. Le sénat de Capoue est en fait en proie à une lutte d'influence entre deux groupes qui tentent de convaincre la majorité : la défection n'est effective qu'une fois l'essentiel des sénateurs convaincus de ses avantages³⁸⁶.

Cette division des élites sur la question de la défection montre que le rejet de l'alliance romaine n'était pas un simple objet de conjurations mais bel et bien une question de la vie politique officielle des communautés italiennes. Il existait des voix opposées à Rome, qui s'exprimaient publiquement et ouvertement, en profitant il est vrai du contexte politique favorable que représentait la présence d'Hannibal. Cela entraîne l'existence de débats publics sur la défection, qui ne correspond pas à une révolution mais à l'aboutissement d'un processus normal de délibération politique.

Le débat public autour de la défection

À Nola comme à Capoue, il apparaît que la défection n'est pas le produit d'une prise de pouvoir irrégulière. Il s'agit d'un projet politique, porté par des individus insérés dans la classe dirigeante et agissant dans le cadre des institutions légales.

Les modalités de la défection de Capoue et de celle, avortée, de Nola montrent qu'elles découlent d'une décision officielle. Les deux sont sanctionnées par un traité avec Hannibal, ce qui implique des délibérations entre ce dernier et un organe politique légitime des communautés en question³⁸⁷. Particulièrement à Capoue, en plus du traité, l'envoi d'une délégation à Hannibal est décidée au sénat³⁸⁸, et son accueil dans la ville est une décision du *meddix tuticus* Marius Blossius³⁸⁹. L'action des institutions de la cité dans l'application de la

³⁸³Liv. XXIII, 4, 7-8.

³⁸⁴Liv. *ibid.* et XXIII, 5, 1.

³⁸⁵Liv. XXIII, 7, 4-5.

³⁸⁶FRONDA M. P., « Revolt of Capua... » pp 86-88.

³⁸⁷Liv. XXIII, 7, 1-2 pour Capoue ; pour Nola, le traité reste hypothétique puisque Marcellus intervient avant qu'il ne soit finalisé, mais il était néanmoins en débat, Liv. XXIII, 14, 9.

³⁸⁸Liv. XXIII, 6, 5.

³⁸⁹Liv. XXIII, 7, 8-9.

défection montre qu'elle découle d'une décision officielle, ce qui signifie que les opposants à Rome ont obtenu un poids suffisant dans la classe dirigeante de leurs cités pour pouvoir les entraîner derrière eux.

Cela implique l'existence de débats publics, lors desquels les deux factions ont tenté de convaincre la majorité de suivre leurs propositions. Encore une fois le fait est plus clair à Capoue, où Tite-Live témoigne d'âpres débats au sein de la classe dirigeante. Si la faction anti-romaine finit par emporter un consensus, elle a dû convaincre pour obtenir ce résultat : ainsi c'est après le discours de Vibius Virrius en faveur de l'indépendance qu'une délégation est envoyée à Hannibal³⁹⁰. Et de la même manière, les partisans de Rome tentent de convaincre leurs concitoyens, en prenant la parole à propos des risques encourus non seulement par les 300 Capouans en service dans l'armée romaine, mais aussi par l'autonomie de Capoue menacée par le comportement d'Hannibal³⁹¹. À Nola, des débats similaires se laissent également percevoir. Si Tite-Live parle d'une pression du peuple sur le sénat, il faut en fait vraisemblablement comprendre que la faction anti-romaine arrive alors au pouvoir et gagne de plus en plus de terrain, au point que les partisans de Rome doivent gagner du temps en discutant les termes du traité à conclure avec Hannibal³⁹². Il y a donc là-encore un débat public, qui penche vraisemblablement en faveur de la défection puisque les partisans de Rome doivent avoir recours à l'expédient de l'appel aux forces romaines pour réinstaller leur autorité dans la ville³⁹³, ce qui s'accompagne d'une purge de la classe dirigeante opérée par Marcellus³⁹⁴.

L'existence de débats montre que la défection ne découle pas d'une prise de pouvoir violente ou irrégulière par les éléments anti-romains. Au contraire, à Nola il semble que ce soit les partisans de Rome qui agissent dans la clandestinité pour sauvegarder leur pouvoir. La prise de contact avec Marcellus, opérée dans le plus grand secret³⁹⁵, court-circuite le processus de délibération et permet aux partisans de Rome, dont l'influence est en déclin, de se maintenir au pouvoir en dépit de la volonté de la majorité. Cette action ressemble en fait à celle des partisans d'Hannibal dans d'autres communautés italiennes : il s'agit de l'appel, par

³⁹⁰Liv. XXIII, 6, 1-2.

³⁹¹Liv. XXIII, 4, 7-8 ; XXIII, 5, 1 ; XXIII, 7, 4-5.

³⁹²Liv. XXIII, 14, 8-10.

³⁹³Liv. XXIII, 17, 3 rapporte que Marcellus rend le pouvoir au sénat (« *summa rerum senatui tradita* »). Par « sénat » il faut en fait comprendre la faction pro-romaine.

³⁹⁴Sa restitution du pouvoir au sénat s'accompagne de l'exécution de 70 des opposants à Rome, Liv. XXIII, 17, 2.

³⁹⁵Liv. XXIII, 14, 9 : « *Placere enim sibi defectionem ad Hannibalem simulant* » ; XXIII, 14, 10 : « *Marcellus conlaudatis Nolanis eadem simulatione extrahi rem in suum adventum iussit; interim celari quae secum acta essent spemque omnem auxilii Romani* ».

une faction, d'une puissance extérieure pour renverser la situation politique³⁹⁶. La situation à Nola n'est donc pas celle d'une classe dirigeante pro-romaine, disposant d'un pouvoir officiel, opposée à des troubles populaires cherchant à se détacher de Rome. La légitimité de l'action politique est vraisemblablement du côté des opposants à Rome, dont le projet semble en bonne voie d'aboutir avant l'arrivée de Marcellus.

Les motifs de l'opposition

La question se pose donc des raisons de l'existence, au sein des élites osques, de factions opposées au pouvoir romain. Contrairement à la situation du IV^e siècle, dans laquelle il s'agissait de combattre ou d'accepter l'expansion d'une puissance étrangère, le débat ne porte plus au moment de la deuxième guerre punique sur le comportement à adopter vis-à-vis d'un processus en marche. L'autorité romaine est alors une donnée acquise, et la contester revient à vouloir modifier l'ordre établi, pour des raisons qui varient d'une communauté à l'autre.

Dans certaines communautés, parmi lesquelles Capoue, l'indépendance a pu être perçue comme un moyen de retrouver un poids international que l'autorité romaine avait aboli³⁹⁷. En particulier, la politique expansionniste que Capoue exerce en Campanie une fois libérée de la tutelle romaine, ainsi que les arguments mis en avant par Hannibal devant le Sénat de la cité témoignent de ce que l'idée d'une Capoue indépendante et hégémonique a dû séduire une bonne partie de la classe dirigeante de la cité et la décider à rejeter l'alliance romaine³⁹⁸.

Cela montre néanmoins que le choix de rejoindre ou non Hannibal n'est pas directement lié à la loyauté d'une communauté envers le pouvoir romain, mais découle de différents facteurs issus de la situation de chaque communauté³⁹⁹. Ce manque de sincérité dans la prise de position pour ou contre Rome durant la deuxième guerre punique est encore plus visible dans le cas de Compsa. C'est par l'action de Staius Trebius que la cité passe à Hannibal : il s'agit d'un noble local dont l'ascension est bloquée par le poids des Mopsii, une

³⁹⁶Voir par exemple le cas de Tarente : la ville passe à Hannibal après qu'un groupe de nobles ait appelé le général carthaginois pour prendre le contrôle de la cité (Liv. XXV, 8-9 et les remarques de VON UNGERN-STERNBERG J., *Capua...*, pp.66-67).

³⁹⁷C'est notamment ce qui explique que les anciennes puissances régionales comme Capoue, Arpi et Tarente aient choisi la défection, voir FRONDA M. P. « The Italians in the Second Punic War » in FARNEY G. D., BRADLEY G. (dir.), *Peoples of Ancient Italy*, Boston/Berlin, De Gruyter, 2018.

³⁹⁸FRONDA M. P., « Revolt of Capua... », pp.96-103.

³⁹⁹FRONDA M. P., « Italians in the Second Punic War... ».

famille installée au pouvoir par les Romains⁴⁰⁰. La décision de se placer en partisan d'Hannibal n'est pas ici un rejet du pouvoir romain, mais un moyen de s'inscrire en opposition vis-à-vis d'une faction au pouvoir : la fidélité à Rome n'est alors qu'un prétexte, instrumentalisé dans une lutte politique locale par des individus désireux de propulser leurs intérêts personnels.

Le cas n'est pas propre à Compsa, et la plupart des défections italiennes durant le conflit s'expliquent par l'action isolée d'une poignée d'aristocrates opportunistes livrant leur communauté d'origine à Hannibal⁴⁰¹. Il est possible que Lucius Bantius de Nola entre également dans cette catégorie, bien qu'une partie de la classe dirigeante de la cité était déjà opposée à Rome. Cet état de fait prouve définitivement que les révoltes italiennes n'ont pas de lien avec des revendications populaires, à ceci près que l'opposition à Rome ciblait les élites en place et pouvait donc converger avec un discours populaire qui s'en prenait aux mêmes cibles.

Conclusion

Il apparaît donc que lors de la deuxième guerre punique, les classes dirigeantes des communautés osques se sont divisées en factions favorables à la défection ou au contraire loyales à l'alliance romaine. La défection est une question débattue de façon officielle au sein des institutions des communautés, et elle s'insère dans la vie politique de celles-ci. Mais elle recouvre la plupart du temps des clivage plus profonds, qui ne prennent la question de l'alliance romaine que comme un prétexte : des nobles désireux de prendre le pouvoir ou de renverser leurs rivaux choisissent ainsi de prendre le parti de la défection pour s'inscrire en faux contre la situation établie.

Conclusion

La deuxième guerre punique révèle que le rapport entretenu par les élites osques envers la domination romaine était plus complexe qu'un simple choix entre loyauté ou défection. L'absence de mouvements populaires concrets témoigne de ce que le choix de quitter l'alliance romaine est porté par des membres des classes dirigeantes italiennes, qui

⁴⁰⁰Liv. XXIII, 1, 1-3.

⁴⁰¹VON UNGERN-STERNBERG J., *Capua ...*, pp.63-70.

agissent dans le cadre des institutions de leur cité. L'alliance romaine est donc considérée comme une question pouvant être débattue dans un cadre officiel, et non pas comme une contrainte immuable. D'autre part, ce n'est pas la question de la loyauté envers Rome qui divise les élites osques : cet enjeu se greffe sur des oppositions pré-existantes et prend place dans un jeu politique circonscrit aux communautés. Le rapport à la domination romaine est en fait instrumentalisé par des individus qui souhaitent s'inscrire en opposition avec une élite au pouvoir : ainsi, soutenir et dénoncer Rome n'est qu'une posture, déterminée par la situation politique de chaque communauté.

Chapitre 6 – Les élites osques dans la Guerre Sociale

La Guerre Sociale représente le dernier moment d'existence des élites osques en temps qu'entité extérieure, donc partenaire, du monde romain. Ce conflit contre Rome, qui fut paradoxalement mené pour obtenir l'intégration complète⁴⁰², provoqua encore une fois des divisions profondes au sein des communautés italiennes, qui témoignent de la manière dont elles percevaient l'autorité romaine.

L'insurrection contre Rome dans la vie politique des communautés osques

Le rôle des classes dirigeantes osques dans la Guerre Sociale

L'ensemble des sources littéraires traitant de la Guerre Sociale permet de disposer d'une liste des principaux officiers italiens⁴⁰³ qui opèrent pendant le conflit. La plupart des auteurs anciens associent à chaque officier le commandement d'un des peuples rebelles, selon une reconstruction de l'insurrection comme une fédération de douze peuples se dotant d'un État copiant le modèle romain. Cette vision a été battue en brèche par les études modernes, qui ont montré d'une part que les généraux italiens ne menaient pas toujours des troupes de même origine que la leur⁴⁰⁴, et que d'autre part la plupart des peuples d'Italie sont divisés et ne se rebellent pas unanimement⁴⁰⁵.

Le recours à la prosopographie, et certains indices des sources littéraires, permettent néanmoins d'avancer avec certitude l'origine ethnique de la plupart des officiers italiens, et parmi eux se rencontrent un certain nombre de Samnites. C'est le cas de C. Papius Mutilus, souvent considéré à tort comme l'un des deux « consuls » italiens⁴⁰⁶, de Marius Egnatius qui met en déroute L. Iulius Caesar sur le Vulture en 90⁴⁰⁷, et de Pontius Telesinus⁴⁰⁸ qui mène

⁴⁰²L'idée que certains Italiens, notamment les Samnites, aient combattu pour obtenir l'indépendance et non la citoyenneté romaine, tend à ne plus être admise, voir DART C. J., *Social War...*, pp. 128-129.

⁴⁰³Pour l'éclaircissement des différentes versions de cette liste, voir SALMON E. T., « Notes on the Social War... », pp. 159-179 (avec attribution d'un officier à un peuple pour chaque année du conflit), DART C. J., « Italian Constitution... » et ID., *The Social War...*, pp.110-113

⁴⁰⁴DART C. J., « Italian Constitution... », pp.222-223.

⁴⁰⁵DART C. J., *The Social War...*, *passim*.

⁴⁰⁶Il est en fait peu probable que C. Papius Mutilus et Q. Poppaedi Silo aient disposé d'un rang différent de celui des autres commandants italiens, DART M. J., *op.cit.*, pp.110-111.

⁴⁰⁷Liv., *Periochae*, LXXIII ; Appien, *BC*, I, 45.

⁴⁰⁸Pour des raisons de commodité, et en considérant l'ambiguïté de la tradition à propos de la participation de cet officier à la Guerre Sociale, nous avons choisi de l'étudier en même temps que les autres Samnites de haut rang connus pour ce conflit.

une armée de Samnites aux pieds de Rome en 82⁴⁰⁹. Il faut ajouter un certain Staius, qui n'apparaît pas dans les récits de la Guerre Sociale, mais qui d'après Appien est entré au Sénat romain en raison de ses hauts faits durant ce conflit⁴¹⁰.

Les Campaniens ne fournissent quant à eux aucun commandant italien dont le nom soit rapporté par les sources, et leur participation à la Guerre Sociale est relativement limitée. Seule Pompei rejoint effectivement les insurgés, tandis que Nola est prise et reste un bastion italien durant l'essentiel du conflit⁴¹¹. Pour ce qui est de Capoue, elle n'intervient pas dans le conflit, si ce n'est comme base d'opération pour l'armée romaine ce qui indique *a priori* une relative fidélité envers le pouvoir romain⁴¹². En revanche, la famille des Magii participe au conflit à travers Minatus Magius d'Aeclanum, qui met au service de Rome une armée d'Hirpins levée par ses propres moyens⁴¹³. Ailleurs en Campanie, Nucérie semble s'être maintenue dans le camp romain grâce à l'action d'un certain Sittius dont rien n'est su, si ce n'est qu'il est le père du Publius Sittius qui s'illustre en soutenant l'action militaire de César en Afrique quelques décennies plus tard⁴¹⁴. La manière dont Cicéron parle de son fils laisse supposer que ce Sittius père était un homme de haut rang.

Les sources permettent donc d'obtenir un bon nombre de noms d'individus campaniens et samnites qui interviennent à un stade ou un autre du conflit, et qui plus est dans les deux camps. Ils sont tous issus des classes dirigeantes de leurs communautés respectives, ce qui montre que les élites italiennes se sont divisées sur la question de la défection.

La défection dans le débat public

Il faut remarquer que tous ceux de ces individus dont la famille est connue par d'autres sources, et dont il est possible de situer le rang social, sont issus de la classe dirigeante traditionnelle de leur société d'origine.

Pour les Samnites, les officiers connus appartiennent aux mêmes grandes familles qui avaient fourni les généraux samnites du IV^e siècle et l'essentiel des *meddices tutici* de Bovianum au II^e siècle. Les Egnatii, Papii, Pontii et Statii font partie des classes dirigeantes

⁴⁰⁹Velleius Paterculus, II, 27.

⁴¹⁰Cf *supra* p.67. Il est difficile d'établir dans quel camp ce Staius a combattu durant la guerre, DART C. J., *The Social War...*, p. 232. Il faut peut-être l'identifier avec L. Staius Clarus, cf *supra* p.67.

⁴¹¹DART C. J., *op.cit.*, pp.228-229.

⁴¹²SALMON E. T., *Samnium...*, p.353.

⁴¹³Velleius Paterculus II, 16. Cf *supra* p.36.

⁴¹⁴Cicéron, *Pro Sulla*, XX.

traditionnelles samnites, installées au pouvoir depuis plusieurs siècles et complètement insérées dans le monde politique de leurs communautés. Le fait que des individus issus de ces familles mènent l'insurrection contre Rome montre qu'il s'agit d'un acte politique concret, qui relève d'une décision officielle, et non d'un mouvement propulsé par une faction anti-romaine composée d'*outsiders* ou d'individus étrangers à la classe dirigeante italienne. C'est au sein de cette élite traditionnelle que la décision de la rébellion fut prise, et elle a vraisemblablement été défendue par les individus qui mènent par la suite les troupes italiennes.

Qu'une frange pro-romaine ait tenté de s'y opposer est pratiquement certain : il faut noter l'absence parmi les officiers samnites, entre autres, des Staii et des Decitii, qu'il faut peut-être expliquer par leur opposition à l'insurrection⁴¹⁵ s'il ne s'agit pas d'un simple hasard dû au silence des sources littéraires. De la même manière pour les Campaniens, les Magii étaient intégrés à la classe dirigeante d' Aeclanum et restent loyaux à Rome alors que leur communauté d'origine prend le parti des insurgés. À Nucérie, la manière dont Cicéron évoque Sittius laisse penser qu'il a maintenu la ville dans l'alliance romaine en dépit des tentatives d'une partie de la classe dirigeante locale, signe d'une influence politique concrète⁴¹⁶.

Il y a donc en Italie des individus issus des élites qui restent fidèles à Rome quand d'autre promeuvent l'insurrection, ce qui révèle une division des classes dirigeantes italiennes. Le fait que ces individus soient tous issus des élites de leurs communautés montre que ces élites ont vraisemblablement discuté de leur participation à l'insurrection, au sein des institutions de leurs cités, et qu'il y a donc un débat public concret et ouvert autour de la domination romaine.

Conclusion

Il faut donc reconnaître dans l'insurrection de 90, comme dans les défections de 216, une question de politique locale qui fut vraisemblablement débattue âprement au sein des communautés italiennes. Le fait que les principaux commandants samnites soient issus des élites locales tend à montrer qu'ils opéraient dans le cadre des institutions de leurs communautés et que la révolte était donc un acte officiel. Néanmoins, l'existence d'individus

⁴¹⁵Néanmoins les Staii, ont un rôle prépondérant dans la politique édilitaire des élites de Bovianum à Pietrabbondante, liée à une propagande d'unité samnite mise en place précisément dans le cadre de la Guerre Sociale, BOURDIN S., *Italie préromaine...*, p.735. Cela invite plutôt à les situer du côté rebelle.

⁴¹⁶Voir dans ce sens SALMON E. T., *Samnium...*, p.344.

opposés à ce positionnement officiel de leurs communautés montre que des éléments pro-romains se sont maintenus dans des communautés rebelles, mais que l'influence gagnée par les rebelles était vraisemblablement trop forte pour qu'ils puissent s'opposer à insurrection.

La division des communautés et leur intervention dans le conflit

Cette division des communautés implique que certains individus entretenaient un rapport à l'autorité romaine différent de celui de leur communauté, mais qu'ils ne pouvaient pas exprimer cet opinion dans le cadre public. Malgré cette situation défavorable, ces franges opposées au choix de leurs concitoyens se maintiennent, et parviennent parfois à intervenir dans le conflit lorsque le contexte s'y prête.

Les partisans de l'insurrection en Campanie

À l'exception de Pompei, aucune communauté campanienne ne suit de son plein gré les insurgés dans leur entreprise. Mais cette fidélité théorique n'implique pas qu'une contestation du pouvoir romain n'ait pas existé dans ces communautés, et le cas de Sittius de Nucérie peut être un indice de l'existence de factions anti-romaines dans certains centres de Campanie. En particulier, l'attitude des cités campaniennes lorsque les opérations militaires entre Romains et insurgés se déploient dans la région permet de discerner les actions de certains éléments anti-romains. Comme au IV^e siècle, la Campanie s'impose de manière naturelle, de par sa position géographique, comme le théâtre de l'affrontement entre Romains et Samnites : le général italien C. Papius Mutilus est ainsi particulièrement actif dans la région, jusqu'à ce que les progrès romains le forcent à se replier vers l'intérieur du Samnium⁴¹⁷. Lors de sa campagne, Mutilus fait preuve d'une relative indulgence envers ses adversaires, en proposant par exemple aux prisonniers romains de rejoindre ses troupes, et C. J. DART a attribué à cette politique le soutien que lui apportent certains centres campaniens restés en théorie fidèles à Rome⁴¹⁸. En effet, Appien rapporte qu'après avoir capturé Minturne, Stabiae et Salerne, et avoir pillé les alentours de Nucérie, C. Papius Mutilus parvient sous la contrainte à rallier aux insurgés les cités campaniennes, qui lui fournissent des troupes⁴¹⁹.

⁴¹⁷DART M. J., *Social War...*, pp.128-130 et 158-163.

⁴¹⁸DART M. J., *op.cit.*, p.129.

⁴¹⁹Appien, *BC*, I, 42.

Si les sources attribuent cette collaboration des cités campaniennes à la menace que représente l'armée de Mutilus, l'argument peine à convaincre. La fourniture de troupes aux insurgés implique ou bien l'accord du gouvernement des communautés concernés, ou bien la présence dans ces communautés d'un nombre conséquent d'individus prêts à se joindre aux rebelles italiens. Dans les deux cas, le fait que des communautés campaniennes procurent des troupes à l'effort de guerre italien montre qu'il existait en leur sein un important élément anti-romain. Il faut sûrement, avec C. J. DART, préférer l'explication de ce soutien par une diplomatie réussie de C. Papius Mutilus envers ces communautés, d'autant qu'une coercition militaire les aurait plus vraisemblablement détournées de la cause rebelle. Il faut d'ailleurs remarquer qu'il n'est pas anodin que ce soit C. Papius Mutilus qui parvienne à rallier les communautés campaniennes. La famille des Papii est en effet présente en Campanie dès le IV^e siècle, dans le centre de Nucérie⁴²⁰ qui fait justement partie des communautés campaniennes qui rejoignent les insurgés, et des Papii se rencontrent encore dans cette région dans la deuxième moitié du II^e siècle⁴²¹. C. Papius Mutilus a donc pu disposer de connexions familiales en Campanie, qui auront favorisé ses tentatives diplomatiques, notamment s'il y avait des Papii de haut rang parmi les opposants à Rome.

Il y a donc en Campanie, au moment où éclate la Guerre Sociale, des groupes qui se positionnent en faveur des insurgés mais qui ne parviennent pas à entraîner derrière eux leurs communautés. S'ils se rangent ensuite derrière C. Papius Mutilus, il faut remarquer que leur intervention dans la guerre n'est pas possible plus tôt et que c'est le contexte, alors favorable aux insurgés dans la région, qui leur permet de s'investir effectivement dans le conflit en rejoignant l'armée rebelle.

Minatus Magius et Aeclanum

L'exemple de Minatus Magius illustre une action similaire mais menée à l'inverse par un partisan de Rome dont la communauté d'origine a choisi de rejoindre les rebelles.

Minatus Magius est originaire de la ville d'Aeclanum, dans laquelle sa famille est installée et intégrée peut-être depuis la fin de la deuxième guerre punique. Il s'illustre par son action en faveur de Rome durant la Guerre Sociale, en levant une armée sur le territoire hirpin

⁴²⁰*Imagines Italicae* Nuceria Alfaterna 6.

⁴²¹*Imagines Italicae* Pompei 110.

qu'il met ensuite au service des commandants romains pour réduire les villes de Campanie et des Hirpins passés aux rebelles⁴²². À l'inverse, Aeclanum fait partie des communautés qui se rebellent contre Rome, et à ce titre est assiégée par Sylla en 88⁴²³. Minatus Magius, qui fait partie de la classe dirigeante de la cité, s'inscrit donc en opposition avec le positionnement de cette dernière. Il fait donc partie de ces individus qui, durant la Guerre Sociale, étaient opposés au choix de leur communauté mais qui en dépit de leur insertion dans la classe dirigeante locale n'ont pas pu infléchir ce choix.

De la même manière que l'action des Campaniens anti-romains qui rejoignent C. Papius Mutilus, l'action de Magius sort des institutions officielles de sa cité. Il n'occupe aucune charge politique à cette date⁴²⁴, et il ne lève pas son armée à Aeclanum mais « *ex Hirpinis* »⁴²⁵. La communauté en temps qu'entité politique n'est donc pas concernée par l'entreprise de Magius et ne modifie donc pas son positionnement : Magius sort donc du cadre de cette communauté pour pouvoir exprimer son soutien à Rome. Il devait pourtant disposer d'un poids conséquente dans la cité étant donné le rang qu'y tenait sa famille, mais la faction anti-romaine a dû se révéler trop influente pour qu'il puisse la contrecarrer. Là-encore comme les Campaniens qui rejoignent Mutilus, il faut remarquer que Magius ne se manifeste qu'en 89, à un moment où la situation italienne s'est considérablement dégradée⁴²⁶ et où une armée romaine est présente dans la proximité immédiate du territoire d'Aeclanum. C'est ce contexte favorable qui rend possible l'action de Magius, mais il n'est pas suffisant pour infléchir le positionnement d'Aeclanum.

Cela témoigne de la division des communautés italiennes et de leur classe dirigeante. Comme précédemment, la question d'entrer en rébellion contre Rome a dû faire l'objet d'un débat public, et l'incapacité des partisans de Rome à faire entendre leur voix les a poussé à entreprendre une « contre-insurrection »⁴²⁷ une fois le contexte redevenu favorable. Il faut remarquer que Magius n'était vraisemblablement pas isolé dans sa loyauté à Rome : si dans son cas elle s'explique assez clairement par le parcours de sa famille, le fait qu'il puisse lever une armée chez ses compatriotes témoigne de ce que d'autres devaient partager ses opinions. Le choix de la révolte contre Rome n'est donc pas représentatif de l'opinion de l'ensemble de

⁴²²Velleius Paterculus II, 16. Il aide les Romains à prendre Pompei et Herculaneum, puis capture Compsa.

⁴²³Appien, *BC*, I, 51.

⁴²⁴Velleius Paterculus, qui ne tarit pas d'éloges à son sujet, ne mentionne aucune magistrature qu'il aurait pu exercer (Velleius Paterculus, *ibid.*).

⁴²⁵Velleius Paterculus, *ibid.*

⁴²⁶DART C. J., *The Social war...*, pp.158-160.

⁴²⁷DART C. J., *op.cit.*, p.161 qualifie l'armée de Magius de « *counter-insurgents* ».

la communauté d'Aeclanum⁴²⁸, mais simplement d'un groupe d'une importance qu'il est difficile d'estimer et qui se trouvait en position d'imposer ses vues au moment du déclenchement du conflit.

Conclusion

Ces deux exemples rendent compte de la situation interne des communautés italiennes une fois l'insurrection déclenchée. Si la classe dirigeante et plus largement les habitants de chaque centre se sont vraisemblablement divisés sur la question du camp à soutenir, une fois le débat remporté par l'une ou l'autre faction son influence semble avoir été trop importante pour que même un contexte militaire favorable puisse entraîner un changement de cap. En revanche, une situation de recul du camp soutenu officiellement par la communauté pouvait permettre à des individus, en désaccord avec ce positionnement, d'intervenir dans le conflit dans le sens qu'ils entendaient. Néanmoins cette intervention ne se fait jamais dans le cadre des institutions de la cité.

Conclusion

De la même manière que pour la deuxième guerre punique, il convient de ne pas être trop binaire dans l'analyse des positionnements des communautés italiennes durant la Guerre Sociale. Le choix des communautés pour le camp de Rome ou celui des Italiens est le résultat d'un débat public, lors duquel une lutte d'influence entre plusieurs factions aristocratiques aux vues opposées aboutit à l'acquisition par l'une des factions d'une influence suffisante pour dicter l'alignement de toute la communauté. La révolte est donc un enjeu débattu et discuté, et le choix de la communauté pour l'un des belligérants n'implique pas la fin des divisions internes : ainsi un contexte favorable permet à des individus en désaccord avec leur communauté de se positionner dans le conflit.

⁴²⁸DART, *ibid.* montre avec raison que la rapidité avec laquelle les communautés des Hirpins se rendent une fois Aeclanum tombée montre qu'ils devaient être en majorité partisans de Rome. Il faut néanmoins relever qu'au moins un autre centre de la région, Compsa, dû être réduit pas la force et que c'est précisément Minatus Magius qui l'assiège, Velleius Paternulus II, 16, 2.

Conclusion

L'élément le plus récurrent de la vie politique des communautés osques, du IV^e au I^{er} siècle, reste donc la division interne incarnée par une lutte de factions. Qu'il s'agisse de la relation à entretenir vis-à-vis de la puissance impérialiste qu'est Rome au IV^e siècle, ou de l'éventualité d'une révolte contre l'autorité romaine une fois qu'elle est établie sur l'Italie, les communautés osques n'ont jamais été unanimes dans leurs choix et leur classe dirigeante s'est divisée. Cela implique, à notre sens, deux éléments cruciaux. D'une part, il est clair que le facteur social est insuffisant pour expliquer la vie politique des communautés italiennes. Il est d'abord beaucoup trop systématique, et correspond à une facilité énoncée par les sources anciennes qui ne se vérifient que très rarement dans les faits, puisque des aristocrates italiens se rencontrent dans toutes les factions. Ensuite, il résume à un choix binaire les enjeux de cette vie politique, réduits à une balance entre loyauté et rébellion : or ce schéma attribue une place prépondérante à Rome dans l'environnement politique des communautés osques.

De fait, l'autorité romaine n'est pas une donnée acquise et fondatrice de la politique de ces communautés. C'est au contraire un objet constamment débattu, non pas par des conjurations ou des révoltes mais bel et bien dans un cadre institutionnel et par des individus disposant d'une autorité politique légitime. En ce sens Rome est donc un partenaire et la relation politique entre elle et les communautés italiennes découle de la diplomatie, même dans le cadre de l'Italie romaine. Mais surtout, Rome n'est pas le seul partenaire diplomatique de ces communautés et leur vie politique ne se résume pas à leur rapport à Rome. Au IV^e siècle, les Samnites comme les Campaniens se positionnent au sein d'un système international composé de plusieurs acteurs parmi lesquels se trouve Rome mais aussi d'autres partenaires potentiels. Leurs choix dans ce contexte ne dépendent pas de leur rapport à Rome mais d'une attitude dictée par un ensemble de facteurs et d'intérêts divers, entretenus avec différents partenaires diplomatiques. Aux III^e et II^e siècles, où la question romaine peut paraître omniprésente, elle ne fait que cristalliser d'autres oppositions aux enjeux propres à chaque communauté : ainsi l'opposition à Rome peut n'être qu'un positionnement dicté par celui d'un groupe rival.

Ainsi, bien que Rome joue un rôle décisif dans la vie des communautés osques, la question romaine n'est que l'un des enjeux de la vie politique italienne.

Partie 3

-

Les élites osques dans leurs sociétés d'origine et à l'étranger

Introduction

Le IV^e fut une période de bouleversement pour les sociétés osques. Leurs communautés furent peu à peu intégrées à l'alliance romaine, dans un contexte et à des degrés divers. Bien que cette assimilation partielle ne signa pas la fin du dynamisme politique, les élites osques eurent à composer avec les intérêts et l'influence romaine. Sur le plan politique, ces élites ne dirigeaient désormais plus des communautés souveraines, mais des entités soumises à l'autorité romaine. Le sens de l'exercice des charges politiques, un des instruments de la prééminence sociale des élites, était donc remis en question par la domination romaine. Mais dans le même temps, les classes dirigeantes osques restaient pour Rome les individus les plus à même de contrôler les sentiments de leurs communautés, ce qui pouvait leur assurer certains avantages et une garantie sur le maintien de leur rang.

Dès avant la conquête, les élites osques entretenaient des relations avec les autres régions d'Italie, et la domination romaine marqua également leur insertion dans le vaste système de l'Italie romaine, puis dans l'empire encore plus grand que Rome mettait peu à peu en place en Méditerranée. Cela offrit aux élites osques des opportunités nouvelles, qui venaient compléter celles offertes par leurs sociétés d'origine. La manière dont ces élites firent le choix de s'ouvrir à ces opportunités, et les modalités dans lesquelles la mobilité s'effectua, offrent un aperçu des horizons politiques et sociaux des classes dirigeantes osques et des réseaux inter-ethniques qui pouvaient exister dans l'Italie préromaine et romaine.

Chapitre 7 – L'équilibre social des communautés osques et l'ingérence romaine

Bien que nos sources soient avares en renseignements sur les élites italiennes en tant que groupe, la prosopographie permet de constater que plusieurs familles de haut rang suivent des trajectoires similaires. Il est donc possible de reconstituer certains phénomènes sociaux qui touchent les élites osques, en gardant à l'esprit que nous ne disposons que d'un éclairage fragmentaire, et donc potentiellement biaisé, sur le groupe étudié.

La stabilité des élites dans les communautés osques

Le premier constat à dresser est que nos différents ensembles de sources, qui renseignent sur des périodes parfois distantes de plusieurs siècles, nous livrent les noms des mêmes familles dirigeantes pour le Samnium et la Campanie. Il y a donc une stabilité des élites de ces régions durant toute la période comprise entre les IV^e et I^{er} siècle, et ce malgré les fluctuations de leur statut politique et malgré l'intervention romaine.

La reproduction des élites

Que ce soit dans le Samnium ou en Campanie, les mêmes familles se retrouvent au sommet de la société au IV^e siècle et au terme de l'existence politique des communautés de ces régions – la fin de la deuxième guerre punique pour Capoue, la fin de la Guerre Sociale pour le Samnium.

Dans le cas de Capoue, pratiquement toutes les familles qui gravitent autour du pouvoir au moment de la deuxième guerre punique font partie des familles nommées sur des stèles *iúvilas* à la fin du IV^e ou au début du III^e siècle. Ainsi, les Blossii, Calavii, Magii et Virrii fournissent à la fois un *meddix tuticus* ou un sénateur au moment de la deuxième guerre punique⁴²⁹, et des individus nommés sur des stèles *iúvilas*, comme dédicants ou magistrats⁴³⁰. S'ils n'ont pas de charge politique au moment de la deuxième guerre punique, les Ninnii apparaissent également lors de ce conflit comme une famille capouanne de haut rang, et leur nom se retrouve sur une stèle *iúvilú*⁴³¹. Il y a donc une forte stabilité des élites de Capoue au

⁴²⁹Marius Blossius, *meddix tuticus* en 216 (Liv. XXIII, 7, 8) ; Pacuvius Calavius, *meddix tuticus* en 217 (Liv. XXIII, 2, 3) ; Decius Magius, vraisemblablement sénateur et candidat à la charge de *meddix tuticus* (Liv. XXIII, 7 et *supra* p.35), et Cn. Magius Atelannus, *meddix tuticus* en 214 (Liv. XXIV, 19, 2) ; Vibius Virrius, vraisemblablement sénateur (Liv. XXVI, 13, 2-19).

⁴³⁰*Imagines Italicae* Capua 29 pour les Blossii ; Capua 25 et 26 pour les Calavii ; Capua 15 pour les Magii ; Capua 10, 11, 12, 13 pour les Virrii.

⁴³¹*Imagines Italicae* Capua 88.

cours du III^e siècle, avec quelques familles qui se maintiennent à la tête de la société et qui monopolisent vraisemblablement l'exercice des charges politiques.

Dans le Samnium, la même stabilité de la classe dirigeante s'observe. Ainsi, les familles qui fournissent les principaux meneurs des guerres samnites, les Egnatii, Papii, Pontii, Staii et Statii⁴³², continuent d'être associées à des charges politiques d'importance après la conquête, et fournissent l'essentiel des *meddices tutici* du Samnium pentrien dans sa période de soumission à Rome. Au moment de la Guerre Sociale, plusieurs généraux samnites sont encore issus de ces mêmes familles⁴³³, au point que les Modernes ont cru que les individus nommés pour le IV^e siècle étaient des anticipations des généraux de la Guerre Sociale. La conquête romaine n'a donc pas modifié les équilibres sociaux dans le Samnium, et les familles qui ont mené la lutte contre Rome n'ont visiblement pas été punies ou tenues écartées du pouvoir⁴³⁴ en raison de cette opposition à Rome.

La question de l'ingérence romaine dans le Samnium

Dans le cas de la Campanie comme dans celui du Samnium, la stabilité de quelques familles monopolisant la vie politique a été interprétée comme une preuve de l'installation au pouvoir, par Rome, de ses partisans dans les communautés conquises⁴³⁵. Néanmoins l'attitude de ces familles face au pouvoir romain fait douter de leur appréciation de ce pouvoir.

Étant donné leur rôle dans les conflits contre Rome au IV^e siècle, il paraît difficile de voir dans les grandes familles de Bovianum des partisans de Rome. Si, comme nous l'avons proposé plus haut, ces conflits découlent d'une volonté d'une partie seulement de la classe dirigeante samnite, il est plus que vraisemblable que les officiers qui les mènent soient issus de cette faction anti-romaine. D'autre part, la présence de ces familles à la tête de l'insurrection de 90 confirme qu'elles faisaient vraisemblablement partie de la frange des élites samnites opposée à la domination romaine. Il faut donc constater que l'hostilité de ces

⁴³²Tite-Live nomme les généraux suivants dans son récit des guerres samnites : Gellius Egnatius (Liv. IX, 18-19 ; IX, 21 ; IX, 29), Caius Pontius (Liv. IX, 1-7 et 9-15) et son père Herrenius (Liv. IX, 1-3), Staius Minatius (Liv. X, 20, 13, à corriger en « *Minatus Staius* » ou « – *Staius, Minatius filius* ») et Statius Gellius (Liv. IX, 44, à corriger en « – *Staius, Gellius filius* »). Il faut ajouter Brutulus Papius, qui n'exerce pas de charge militaire lorsque Tite-Live le mentionne (Liv. VIII, 39, 12-14).

⁴³³Marius Egnatius, qui mène les rebelles samnites en 90 et 89 (Appien, *BC*, I, 40 et Liv., *Periochae*, 75) ; C. Papius Mutilus, qui dirige les opérations italiennes en Campanie (Appien, *ibid.*) ; Pontius Telesinus, qui affronte Sylla à la Porte Colline en 82 (Appien, *BC*, I, 93, Velleius Paterculus II, 16, 1 ; II, 27, 1).

⁴³⁴*Contra* LA REGINA A., « I Sanniti » p.359, qui relève la monopolisation du pouvoir par un nombre réduit de familles, mais l'attribue à l'installation au pouvoir, par Rome, de familles qui lui sont favorables. Or la participation de ces familles aux guerres contre Rome, alors qu'il a pu exister une faction de la paix chez les Samnites (voir *supra* pp.71-72), infirme cette hypothèse, et aucune de nos sources n'indiquent que ces familles aient pu être favorables à la domination romaine.

⁴³⁵Pour la Campanie, voir HEURGON J., *Capoue préromaine...*, pp. 257-259, HUMBERT M., *Municipium...*, pp.172-176. Pour le Samnium, LA REGINA A., « I Sanniti », pp.359-360.

familles envers Rome ne les empêche pas de se maintenir au sommet de la société pentrienne et de continuer à y exercer des charges politiques.

D'autre part, Tite-Live fournit l'exemple d'une famille samnite installée au pouvoir par les Romains, à savoir les Mopsii de Compsa⁴³⁶. Le simple fait qu'il précise que cette famille était liée au pouvoir romain implique que ce n'était pas le cas de l'intégralité des élites samnites. Mais surtout, le fait que ces Mopsii soient confronté à une opposition locale, incarnée par Staius Trebius, montre que l'ingérence romaine ne concerne pas l'intégralité de la classe dirigeante de Compsa et surtout qu'elle n'annule pas la compétition politique. Même lorsque des partisans de Rome tiennent, grâce à son appui, le pouvoir dans leur communauté, il existe d'autres aristocrates qui n'acceptent pas la domination romaine et qui restent en mesure de contrebalancer le pouvoir de l'élément pro-romain.

L'ingérence romaine, quand elle a eu lieu, est donc un phénomène restreint et qui ne peut expliquer à lui seul la stabilité de la classe dirigeante samnite. Au contraire, le fait que Rome favorise certains aristocrates a dû exacerber la rivalité politique, ce qui aurait pu avoir pour conséquence l'éclipse de certaines familles au sommet de la société. Mais il faut constater que les quelques familles qui tiennent le pouvoir dans le Samnium maintiennent leur rang tout au long de la période de la domination romaine, et sans l'appui de cette dernière.

Les élites de Capoue face à la répression romaine

L'aspect limité de l'ingérence romaine est bien visible dans la trajectoires des grandes familles de Capoue. S'il est clair que la politique romaine a aidé ces familles à maintenir leur rang, il serait abusif de penser qu'elles ne devaient leur statut qu'au soutien de Rome.

Notre documentation sur la plupart des familles nobles de Capoue s'arrête après la prise de la ville par les armées romaine en 211. La classe dirigeante capouanne, en grande partie responsable de la défection de la cité⁴³⁷, fut la cible d'une forte répression de la part de Rome, et une grande partie de ses membres fût exécutée ou emprisonnée⁴³⁸. Il est donc clair

⁴³⁶Liv. XXIII, 1.

⁴³⁷Malgré la présentation livienne des faits, qui met en opposition une plèbe pro-carthaginoise et une élite pro-romaine, il est clair que les meneurs de la défection font partie des élites de Capoue et que le débat prit essentiellement place entre des factions nobles plutôt qu'entre des classes sociales différentes ; voir VON UNGERN-STERNBERG J., *Capua im Zweiten Punischen Krieg. Untersuchungen zur römischen Annalistik*, Munich, 1975 et FRONDA M. P., « Revolt of Capua... ». Voir également *supra* pp.83-87.

⁴³⁸Une cinquantaine de sénateurs sont d'abord fait prisonniers et leurs biens sont confisqués, Liv. XXVI, 14, 8-9. Une partie d'entre eux est exécutée par Q. Fulvius Flaccus, malgré les injonctions du sénat, Liv. XXVI, 15. La décision finale du sénat romain sur le sort de Capoue comprend l'exécution de 70 sénateurs et l'emprisonnement de 300 autres, Liv. XXVI, 16, 6.

qu'après 211, les élites de Capoue n'ont plus le soutien de Rome pour se maintenir au sommet de la société capouanne. Néanmoins, cela ne les empêche pas de conserver un rang élevé dans plusieurs centres campaniens ou même à Rome. Ainsi, après la deuxième guerre punique se rencontre un Blossius dans l'entourage des familles romaines des Sempronii et des Mucii Scaevolae⁴³⁹, et un autre Blossius dispose d'un potentiel financier suffisant pour intervenir dans des travaux édilitaires à Pouzzoles⁴⁴⁰. De la même manière, un Calavius dispose d'une influence suffisante à Cumes à la fin du IIe siècle pour être impliqué dans les travaux de réfection du stade de la cité⁴⁴¹. Des familles nobles de Capoue, et qui ont même fourni certains des principaux opposants au pouvoir romain dans la cité, se maintiennent donc à un rang social élevé en Campanie malgré la répression romaine et la destruction de Capoue en temps qu'entité souveraine.

Cela montre que l'aristocratie capouanne ne devait pas son statut au seul soutien de Rome, et que d'autres facteurs propres au contexte social et politique de Capoue expliquent la stabilité et la reproduction de la classe dirigeante de la cité.

Conclusion

L'irruption de la domination romaine dans le quotidien des communautés osques n'a donc pas perturbé leur équilibre social. La convergence d'intérêt théorique entre Rome et les élites locales, dont les limites ont pu être mesurées plus haut, n'explique pas cette situation. En effet, pour la plupart des familles aristocratiques samnites et campaniennes, rien ne permet d'affirmer qu'elles aient soutenu le pouvoir romain ou que Rome soit intervenu dans le maintien de leur rang. Le fait que cette stabilité ne prenne pas fin lorsque ces élites secouent le joug romain montre que leur rang social était en fait indépendant de la domination romaine, et que l'équilibre des communautés, marqué par la monopolisation des charges politiques par quelques familles issues d'une classe économiquement aisée⁴⁴², était trop profondément ancré pour que Rome soit en mesure de le modifier en profondeur. Il n'y a pas de renouvellement de la classe dirigeante au moment de l'entrée dans l'alliance romaine, ce qui montre que l'ingérence de Rome s'est limitée à un soutien ponctuel envers quelques aristocrates, qui en aucun cas n'a pu permettre une mainmise de Rome sur les classes dirigeantes osques et sur leur influence.

⁴³⁹À savoir C. Blossius de Cumes, cf *infra* pp. 121-122.

⁴⁴⁰Cf *supra* pp.29.

⁴⁴¹*Imagines Italicae* Cumae 4

⁴⁴²SALMON E. T., *Samnium...*, pp.83-84 ; LA REGINA A., *op.cit.*, p.359.

L'ouverture des classes dirigeantes : les cas des Decitii et des Loesii

À côté de cette classe dirigeante traditionnelle formée par des familles associées au pouvoir de longue date, quelques familles se démarquent par leur parcours atypique et font figure de nouveaux arrivants dans les élites osques. C'est notamment le cas des Decitii et des Loesii, dont l'ascension sociale découle de différents facteurs.

Les Decitii : une ascension propulsée par Rome ?

Le cas des Decitii peut offrir un exemple de l'installation au pouvoir, par Rome, d'une famille qui lui est favorable. La famille nous est inconnue avant 217 et ne fournit aucun dirigeant samnite au IV^e siècle. S'il est tout à fait possible que ce silence résulte d'une lacune de notre documentation, le parcours de la famille permet de proposer qu'elle n'ait pas fait partie des élites du Samnium à cette date et ne soit arrivée à un rang élevé que plus tardivement. En effet, les Decitii que nous connaissons entretiennent une relation privilégiée avec le monde romain, qui peut expliquer une ascension tardive au sein de la classe dirigeante samnite.

Le premier Decitius qui apparaît dans notre documentation, Numerius Decitius, intervient pour secourir une armée romaine en difficulté face à Hannibal, en 217⁴⁴³. Tite-Live dit qu'il intervient à la demande de Q. Fabius Maximus, alors dictateur, mais ne mentionne aucune charge politique à son propos. De plus, la taille du contingent samnite que Decitius mène montre qu'il ne s'agit pas d'un contingent levé à destination de l'armée romaine, mais d'une forme d'armée privée⁴⁴⁴. Cette intervention d'un aristocrate samnite, suite à une demande adressée à lui-même en temps qu'individu et non à sa communauté d'origine⁴⁴⁵, à la tête d'une armée qui a toutes les chances d'être un produit de ses relations personnelles, révèle l'existence de liens privé, vraisemblablement une relation de clientèle, entre les Decitii et une famille noble romaine, en l'occurrence les Fabii. Cette attache romaine de la famille est confirmée par l'exemple d'un autre Decitii, beaucoup plus tardif, qui offre une plaque de bronze dédiée à la Victoire au sanctuaire samnite de Pietrabbondante à la fin du I^{er} siècle. Cette dédicace à une divinité d'origine romaine, dont le culte en milieu samnite n'est pas attesté par ailleurs⁴⁴⁶, montre que ce Decitius a adopté des pratiques culturelles romaines, et

⁴⁴³Liv. XXII, 24, 2.

⁴⁴⁴Voir *supra* pp.45-46 et KENT P. A., *Roman army...*, pp.30-32.

⁴⁴⁵KENT P. A., *ibid.*

⁴⁴⁶Cette inscription est la première attestation du nom de la Victoire en langue osque, LA REGINA A., « Le Iscrizioni Osche di Pietrabbondante... », pp.262-263.

qu'il est donc non seulement proche d'un milieu romain mais aussi favorable aux influences qu'il peut en recevoir.

Les Decitii apparaissent donc comme une famille en partie romanisée, peut-être par les liens privés qu'elle entretient avec les Fabii. Le fait que cette famille, apparue tardivement dans la classe dirigeante samnite, soit à ce point liée à Rome invite à penser qu'elle doit son ascension au soutien des autorités romaines, d'autant que le phénomène est connu par ailleurs. C'est par exemple le cas à Compsa, où la famille dominante des Mopsii devait son rang au soutien de Rome⁴⁴⁷. Le phénomène est restreint mais réel, et il permet d'expliquer l'apparition d'une nouvelle famille au sein des classes dirigeantes samnites à la fin du IIIe siècle, où aucun autre élément ne permet d'expliquer cet événement.

Si elle n'a pas profondément bouleversé l'équilibre social, l'autorité romaine a donc pu dans certains cas favoriser ses partisans en leur permettant d'atteindre un rang élevé au sein de leurs communautés d'origine. Néanmoins il ne s'agit pas du seul facteur d'ouverture sociale des élites osques, et certains nouveaux venus dans ce groupe sont complètement déconnectés du milieu romain.

Les Loesii : élite économique et élite politique

C'est par exemple le cas de la famille campanienne des Loesii. Tout comme les Decitii, la famille n'apparaît pas dans notre documentation relative au IVe siècle, mais dans ce cas précis il est plus certain qu'il ne s'agisse pas d'une lacune de notre documentation.

Le premier membre de la famille que nous connaissons semble en effet être un *outsider*, qui émerge dans la classe dirigeante de Capoue en profitant de la crise politique qui touche la cité après sa défection en 216. Il s'agit de Seppius Loesius, qui accède au rang de *meddix tuticus* en 211 malgré son origine extérieure à l'aristocratie⁴⁴⁸. À en croire Tite-Live, la noblesse traditionnelle de Capoue s'est alors détournée des activités politiques, ce qui permet à des opportunistes comme Seppius Loesius d'occuper la place vacante et s'inscrivant en opposition contre cette classe dirigeante⁴⁴⁹. Néanmoins il est peu vraisemblable que Loesius soit un quelconque citoyen de Capoue, en considérant le niveau de richesse dont jouissent ses descendants au IIe siècle. C'est notamment le cas de Trebius Loesius, un

⁴⁴⁷Liv. XXIII, 1, 2 : « *familiae per gratiam Romanorum potentis* ».

⁴⁴⁸Liv. XXVI, 6, 13 : « *loco obscuro tenuique fortuna ortus* ».

⁴⁴⁹Liv. XXVI, 6, 16-17 : « *iis qui nati in spem honorum erant honores detractantibus* » ; « *querendo desertam ac proditam a primoribus Capuam, summum magistratum ultimus omnium Campanorum cepit* ». Ce tableau est peut-être une tentative de la part de Tite-Live de dédouaner la noblesse capouanne, en prétendant qu'elle ne participait pas à la politique de la cité au moment de sa défection.

commerçant installé au milieu du IIe siècle à Délos, où il est lié à plusieurs sanctuaires par des transactions financières, et d'où il dirige une activité d'exportation à travers la Méditerranée occidentale⁴⁵⁰. À la même époque un autre Loesius se fait enterrer dans une tombe monumentale, en territoire marrucin⁴⁵¹. Une telle puissance économique ne s'est vraisemblablement pas constituée en quelques années, aussi il est possible qu'en 211, la famille soit déjà active dans les milieux d'affaires. Seppius Loesius pourrait alors être un commerçant, suffisamment enrichi pour briguer la magistrature suprême de Capoue mais totalement étranger au monde de l'aristocratie traditionnelle. Cela pourrait d'ailleurs expliquer qu'il ne prenne pas position dans le déchirement des élites de Capoue entre Rome et Carthage, mais se contente d'un discours populiste dirigé contre l'aristocratie traditionnelle dont il cherchait à atteindre le rang.

L'enrichissement par des activités économiques peut donc être un autre facteur d'ouverture des élites osques, bien que dans le cas présent le contexte politique troublé ait vraisemblablement facilité cette ouverture. Cela confirme néanmoins que l'influence romaine n'est que l'un des facteurs de bouleversement de l'équilibre social des communautés italiennes.

Conclusion

L'émergence de nouvelles familles dans la classe dirigeante des communautés osques apparaît comme un phénomène restreint, dont les causes peuvent être multiples. Si le soutien romain à l'ascension de certaines familles est un fait avéré, il reste assez limité et n'est pas le seul facteur d'ouverture des élites osques à de nouveaux venus. Certaines familles parviennent à se hisser au sommet de leur société d'origine grâce à un enrichissement dans les milieux d'affaires, mais le cas de Seppius Loesius montre l'importance du contexte politique dans ce type d'ascension. Il semble donc que globalement, les élites osques forment un groupe fermé, et que même avec le soutien d'une puissance hégémonique comme Rome, l'accession au pouvoir d'une famille extérieure à ce groupe soit un fait rare.

Conclusion

Le cadre social des communautés osques est donc en grande partie figé entre les IVe et Ier siècles, et ce malgré les fluctuations politiques propres à cette période. La prise de contrôle

⁴⁵⁰Voir HATZFELD J., « Les Italiens résidant à Délos... », pp.46-47, 119 et 142-145. Des becs d'amphore portant son nom ont été découvert entre autres à Carthage (ILLRP 1177k), Tarente (ILLRP 1177g, 1177h, 1177i) et Caulonée (CIL I, 00425m), voir NICOLET C., *Ordre équestre...*, II, p.931.

⁴⁵¹Cf *supra* p.34, *Imagines Italicae* Teate Marrucinarum 6 et 7.

de ces communautés par Rome et leurs rébellions fréquentes n'entraînent aucun renouvellement de la classe dirigeante, qui reste composée du même groupe restreint de familles tout au long de l'existence des communautés italiennes en temps qu'entité souveraines. Il y a à la tête des sociétés osques un groupe fermement ancré autour du pouvoir et particulièrement fermé, à tel point que même l'influence du pouvoir romain n'est pas suffisante pour modifier cette assise politique et sociale. Les élites italiennes ne sont donc pas constituées de partisans de Rome, mais simplement d'individus dont la prééminence est trop fortement ancrée dans le fonctionnement de leurs sociétés d'origine pour qu'un changement conséquente de leur structure soit possible.

Chapitre 8 – La mobilité des élites osques

La plupart des grandes familles campaniennes et samnites sont présentes dans plusieurs communautés d'Italie. Cette mobilité s'effectue non seulement à l'échelle d'un ensemble ethnique, avec des familles présentes dans plusieurs centres campaniens ou samnites, mais aussi au niveau inter-ethnique avec l'installation de certaines familles dans des centres appartenant à d'autres ensembles ethniques⁴⁵².

Les modalités de cette mobilité permettent de saisir les connexions des élites osques, les relations entre les peuples d'Italie mais aussi la manière dont ces données s'adaptent aux fluctuations politiques, particulièrement la conquête romaine et la deuxième guerre punique.

La mobilité intra-ethnique

Au niveau ethnique et régional, la plupart des familles de la classe dirigeante des sociétés italiennes sont présentes dans d'autres communautés que celle dont elles sont originaires. Cela peut découler de la nature de certains centres, ou de relations entre les communautés.

La dispersion régionale des familles

La documentation fournie essentiellement, nous l'avons dit, les noms de familles issus de grands centres : Capoue pour la Campanie, Bovianum pour le Samnium. Mais la plupart de ces familles rayonnent dans d'autres communautés du même ensemble ethnique.

Pour la Campanie, plusieurs familles capouannes sont présentes dans d'autres centres. C'est le cas des Blossii, dont des membres sont présents à Cumes⁴⁵³ et Pouzzoles⁴⁵⁴, des Calavii qui sont présents à Nola⁴⁵⁵, Pompei⁴⁵⁶ et Cumes⁴⁵⁷, des Magii installés à Atella⁴⁵⁸ et des Pettii présents à Nola⁴⁵⁹. Il faut distinguer deux groupes parmi ces familles, qui sont déterminés par notre documentation. D'un côté, la mobilité des Magii et des Pettii est

⁴⁵²Voir pour une typologie de la mobilité en Italie et une étude du phénomène à l'échelle de toute la péninsule BOURDIN S., *Italie préromaine...*, pp.519-589.

⁴⁵³Voir *supra* p.28 sur C. Blossius de Cumes.

⁴⁵⁴CIL I² 698.

⁴⁵⁵*Imagines Italicae* Nola 4.

⁴⁵⁶*Imagines Italicae* Pompei 119.

⁴⁵⁷*Imagines Italicae* Cumae 9.

⁴⁵⁸Voir *supra* pp. 35-36 sur Cnaeus Magius Atellanus.

⁴⁵⁹Voir *supra* pp. 38-39 sur Herius Pettius.

antérieure à la deuxième guerre punique, puisqu'au moment de ce conflit les individus en question disposent de charges politiques, donc d'un degré d'intégration élevé, dans des centres étrangers. De l'autre côté, la présence des Blossii et des Calavii hors de Capoue date d'après la deuxième guerre punique et la disparition de Capoue en tant que communauté souveraine. Or, il s'agit précisément de deux familles opposées au pouvoir romain et qui ont subi la répression romaine sur les rebelles capouans⁴⁶⁰.

Pour le Samnium, la plupart des grandes familles centrées sur Bovianum sont attestées à Terventum : c'est le cas des Decitii⁴⁶¹, des Papii⁴⁶², des Staii⁴⁶³, et des Statii⁴⁶⁴. D'autre part, les Decii sont attestés à Saepinum⁴⁶⁵ et Aufidena⁴⁶⁶, les Staii à Saepinum⁴⁶⁷ et les Statii à Fagifulae⁴⁶⁸. Il faut là-encore séparer en deux groupes ces traces de mobilité. Certaines ne sont en effet que des inscriptions relatives à des offrandes ou des dédicaces de monuments, qui n'indiquent pas *a priori* une installation de l'individu dans le centre où l'inscription a été découverte, en particulier quand il s'agit d'un sanctuaire qui en tant que tel pouvait attirer des individus issus de différentes communautés. D'autres attestations en revanche, bien qu'il s'agisse là-encore très souvent de dédicaces, concernent des individus qui sont actifs dans d'autres centres que celui dont ils sont originaires, et où ils exercent une magistrature : cela peut être un indice d'une installation et d'une intégration effectives dans cette nouvelle communauté, nécessaires à l'accès à la classe politique, mais il est également possible que la magistrature mentionnée dans ces inscriptions soit exercée dans la communauté d'origine de l'individu. Il faut également remarquer que Terventum, dont dépend le sanctuaire de Pietrabbondante, est surreprésenté puisque la plupart des grandes familles de Bovianum y sont actives à un certain point. Cette mobilité concerne par ailleurs toujours la même période, à savoir le II^e siècle : il s'agit vraisemblablement d'un effet de sources puisque c'est la période à laquelle le sanctuaire de Pietrabbondante, et le territoire pentrien en général, sont le mieux connu par la documentation épigraphique.

⁴⁶⁰Les Blossii qui tentent d'incendier le campement romain à Capoue en 211 sont exécutés (Liv. XXVII, 3, 5), et l'attentat similaire mené contre le Forum de Rome en 210 est attribué à des Calavii qui sont eux aussi exécutés (Liv. XXVI, 27, 7). D'autre part, des membres des deux familles (Marius Blossius et Pacuvius Calavius) ont participé de près ou de loin à la défection de Capoue et ont pu, à ce titre, faire partie des sénateurs exécutés à la reprise de la ville.

⁴⁶¹*Imagines Italicae* Terventum 20 et 36.

⁴⁶²*Imagines Italicae* Terventum 36.

⁴⁶³*Imagines Italicae* Terventum 4, 5, 15, 16, 17, 20, 35.

⁴⁶⁴*Imagines Italicae* Terventum 12.

⁴⁶⁵*Imagines Italicae* Saepinum 4.

⁴⁶⁶*Imagines Italicae* Aufidena 2.

⁴⁶⁷*Imagines Italicae* Saepinum 10.

⁴⁶⁸*Imagines Italicae* Fagifulae 1.

Les situations campaniennes et samnites sont donc relativement différentes. En Campanie, la répartition de la même famille dans plusieurs centres est très fréquente, y compris quand l'un de ces centres est intégré, comme Cumès, à la cité romaine. Dans le Samnium en revanche, il n'y a que le centre de Terventum qui attire particulièrement les familles de la classe dirigeante, qui y sont en revanche bien plus représentées que ne le sont les familles capouannes dans d'autres centres campaniens. Néanmoins les deux régions ont en commun que leurs élites ne se cantonnent pas à leur communauté d'origine et rayonnent dans d'autres communautés appartenant au même groupe ethnique.

La mobilité subie : l'exemple de la deuxième guerre punique

La mobilité des élites osques peut s'expliquer de plusieurs manières, qui tiennent aux structures des sociétés en question et du contexte historique propre à chaque région. En particulier, l'éclairage offert par Tite-Live sur l'instant que représente la deuxième guerre punique permet de saisir certains phénomènes ayant affectés les populations samnites et campaniennes et leur répartition géographique.

Le passage d'une ville à Hannibal, qu'elle soit prise par les armes ou livrée par une faction, est un des facteurs qui a occasionné des déplacements de population. Il peut s'agir d'un mouvement de l'intégralité de la population d'une ville, comme c'est le cas pour Acerra et Nucérie, qui sont prises en 216 et dont la population se réfugie dans différentes villes de Campanie, notamment pour les Nucériens Nola, Naples et Cumès⁴⁶⁹. Il arrive également que seules des portions plus réduites de la population, généralement une ou plusieurs familles, quittent leur communauté d'origine pour en gagner une nouvelle. Lorsque la ville samnite de Compsa passe à Hannibal via l'action de Staius Trebius, la famille pro-romaine des Mopsii quitte la ville⁴⁷⁰, vraisemblablement pour se réfugier dans une autre communauté restée fidèle à Rome. De la même manière, les 300 cavaliers capouans qui étaient en service dans l'armée romaine au moment de la défection de Capoue sont inscrits, à l'issue de leur service, comme citoyens du municipe de Cumès en récompense de leur loyauté⁴⁷¹. Il est très probable qu'ils se soient par la suite installés dans cette ville étant donné le destin de Capoue.

⁴⁶⁹Pour Nucérie, Liv. XXIII, 15, 1-6 ; pour Acerra, Liv. XXIII, 17, 1-6.

⁴⁷⁰Liv. XXIII, 1, 1-3.

⁴⁷¹Liv. XXIII, 31, 10-11.

Une autre cause d'importants déplacements de population en Campanie fut la série de mesures prises par Rome pour régler le statut des communautés à la fin du conflit. Ainsi, la population déracinée de Nucérie fut autorisée à s'installer dans la ville rebelle d'Atella, dont la population fut déplacée vers la ville de Calatia, elle aussi rebelle⁴⁷². De la même manière, les citoyens de Capoue les moins pénalisés par le châtement de la ville furent dispersés en différents points de l'Italie⁴⁷³.

Si ces épisodes témoignent d'une mobilité subie, provoquée par les fluctuations politiques des communautés lors de la deuxième guerre punique, ils permettent d'expliquer la dispersion de certaines familles dans plusieurs centres de Campanie et montrent que le phénomène ne concernait vraisemblablement pas les seules familles capouannes. Si la mobilité de certaines populations vers d'autres centres n'était pas toujours pérenne, comme en témoigne la volonté des Nucériens et des Acerrans de récupérer un territoire leur appartenant en propre à l'issue du conflit⁴⁷⁴, certains individus ont pu profiter de ces situations pour s'installer définitivement dans une communauté dont ils n'étaient pas originaires.

Si dans ce contexte les familles capouannes ne sont donc pas les seules à être dispersées à travers la Campanie, le parcours spécifique de Capoue permet d'expliquer la trajectoire de certaines familles. En particulier, il est tentant de voir dans la présence de Blossii et de Calavii à Cumes après la deuxième guerre punique une conséquence de l'installation dans cette ville des 300 cavaliers capouans fidèles à Rome en 216. En effet, Tite-Live rapporte que ces cavaliers appartenaient à des familles de la classe dirigeante de Capoue⁴⁷⁵, et même si les Blossii et les Calavii s'illustrent par leur opposition au pouvoir romain, le cas des Magii montre qu'au sein d'une même famille les positionnements politiques pouvaient être différents. Il est donc possible que certains Blossii et Calavii, favorables à Rome contrairement aux autres membres de leurs familles, aient fait partie de ces cavaliers installés à Cumes.

Néanmoins, à la différence des autres villes campaniennes où se rencontrent des membres de grandes familles capouannes, Cumes était un municipe romain. Un événement tel que l'installation des 300 cavaliers dans cette ville ne se retrouve pas à propos des autres : il y a donc d'autres facteurs qui expliquent la mobilité entre les communautés campaniennes.

⁴⁷²Liv. XXVII, 3, 6-7.

⁴⁷³Liv. XXVI, 34.

⁴⁷⁴Liv. XXVIII, 3, 6-7.

⁴⁷⁵Liv. XXIII, 4, 8 et 5, 1.

La mobilité spontanée : l'hospitalité aristocratique⁴⁷⁶

C'est encore le récit de Tite-Live qui apporte des éléments de réponse. L'auteur décrit en effet le déplacement des populations d'Acerra et de Nucérie après la prise de ces villes par Hannibal en distinguant deux attitudes parmi les réfugiés. Certains semblent ne pas avoir d'idée précise de l'endroit où ils espèrent trouver refuge, alors que d'autres se dirigent sciemment vers certains centres⁴⁷⁷. Le choix d'une ville plutôt que d'une autre est dicté pour les Acerrans par la loyauté de ces villes envers le pouvoir romain⁴⁷⁸, pour les Nucériens par les liens d'hospitalité qu'ils possèdent dans les villes de Campanie⁴⁷⁹. Tite-Live ne nomme pas les villes dans lesquelles se réfugient les Acerrans, en revanche il indique que les Nucériens se dirigent en majorité vers Nola et Naples, et qu'une partie tente d'être accueillie à Capoue puis, rejetée, se replie sur Cumes.

Les élites de Nucérie entretiennent donc des liens d'hospitalité avec leurs homologues de Capoue, Nola, Naples et Cumes, et ces liens leurs permettent de s'installer dans ces communautés. Il est plus que probable que Nucérie n'ait pas été la seule ville concernée, et qu'en particulier une cité du poids de Capoue ait été connectée par des liens similaires aux autres villes de Campanie. Ces liens pourraient alors expliquer la présence de familles capouannes dans des centres comme Nola, Pouzzoles, Pompei et Atella, pour lesquels les sources littéraires ne mentionnent pas d'événement particulier entraînant des mouvements de populations.

L'hospitalité privée pourrait expliquer les cas de mobilité antérieurs à la deuxième guerre punique, mais elle offrirait surtout une explication satisfaisante à la mobilité des élites capouannes postérieure à la deuxième guerre punique. L'opportunité de s'installer dans une communauté dont l'existence n'était pas menacée, afin d'échapper au châtement romain, a pu se révéler décisive pour certaines familles dirigeantes de Capoue. Cela pourrait alors expliquer qu'au II^e siècle apparaissent, dans plusieurs centres campaniens, des individus originaires de Capoue, dont la famille aurait fui la répression romaine en s'installant dans un centre dans lequel elle entretenait des liens d'hospitalité. Si l'existence de tels liens n'est pas documentée pour le Samnium, il n'y a pas de raisons de penser que la situation n'y ait pas été

⁴⁷⁶On consultera, pour une étude de ce phénomène à l'échelle de l'Italie, BOURDIN S., *Italie préromaine...*, pp.569-574.

⁴⁷⁷Liv. XXIII, 15, 5-6 : « *dilapsi omnes, quocumque hospitia aut fortuitus animi impetus tulit* » (pour les Nucériens) ; Liv. XXIII, 17, 7 : « *qua quemque aut consilium aut error tulit* » (pour les Acerrans).

⁴⁷⁸Liv. XXIII, 17, 7 : « *in urbes Campaniae, quas satis certum erat non mutasse fidem, perfugerunt* ».

⁴⁷⁹Liv. XXIII, 15, 5 : « *quocumque hospitia aut fortuitus animi impetus tulit, per Campaniae urbes* ».

similaire : le départ des Mopsii de Compsa implique l'espoir d'un refuge dans une autre ville, peut-être motivé comme dans le cas des Nucériens par des liens privés. Mais surtout, en Campanie comme dans le Samnium, il faut observer que cette mobilité est presque toujours horizontale. En effet, la plupart des familles de Capoue et de Bovianum, qui occupent dans ces villes des charges politiques et sont installées dans d'autres centres de la même région, y conservent un rang élevé. Ainsi les Pettii fournissent un *meddix* à Capoue et un sénateur à Nola, les Calavii sont sénateurs et parfois *meddices* à Capoue et fournissent un *meddix* à Nola, un autre à Cumes, et les Staii fournissent des magistrats à Bovianum et Terventum. L'exercice d'une magistrature dans une communauté étrangère implique que les individus en question ont non seulement été intégrés au corps civique de ces communautés, mais qu'ils y ont aussi conservé leur rang : or, une mobilité horizontale de ce type s'expliquerait particulièrement bien si elle était fondée sur des liens d'hospitalité⁴⁸⁰.

Conclusion

La dispersion d'une même famille dans plusieurs communautés du même ensemble ethnique est donc vraisemblablement la conséquence d'une mobilité aristocratique, fondée sur des liens d'hospitalité privée entre les classes dirigeantes de différents centres. Le phénomène est particulièrement visible pour la Campanie : il a pu être favorisé dans cette région par les nombreux déplacements de populations consécutifs à la deuxième guerre punique. Pour le Samnium, la mobilité aristocratique est moins bien documentée mais a pu tout de même exister. Néanmoins les élites samnites semblent d'avantage tournées vers l'étranger que vers leur région d'origine, et notamment vers la Campanie.

Les relations entre Campanie et Samnium

Au-delà de l'échelon ethnique, il faut observer une mobilité des élites campaniennes et samnites vers d'autres régions de l'Italie. En particulier, plusieurs grandes familles se retrouvent dans des centres de ces deux régions, ce qui témoigne de relations privilégiées entre Samnium et Campanie.

⁴⁸⁰Voir dans ce sens, à propos de l'intégration de familles italiennes dans le monde romain, MÜNZER F., RIDLEY T. (trad.), *Roman aristocratic parties...*, p.53.

Les Campaniens dans le Samnium

La forte dispersion des familles campaniennes à l'échelle régionale contraste avec leur faible présence dans d'autres régions d'Italie. Néanmoins un certain nombre de connexions avec le Samnium se laissent percevoir.

La trajectoire de la famille des Magii est celle qui illustre le mieux ce phénomène. Cette famille faisait partie de la haute aristocratie de Capoue jusqu'à la deuxième guerre punique, lors de laquelle l'exil de Decius Magius en Égypte semble avoir mis un terme à la présence de la famille à Capoue⁴⁸¹. Néanmoins une branche de la famille s'est maintenue en Italie, dans le centre d' Aeclanum en territoire hirpin. Cette installation s'est accompagnée de mariages avec la population locale, comme en témoigne une dédicace sur un autel offert au sanctuaire de Méfitis d'Aeclanum par une Sevia Magia, épouse d'un Magius⁴⁸². Ce type d'offrandes prestigieuses, de même que l'intervention de Minatus Magius d'Aeclanum dans la Guerre Sociale à la tête d'une armée d'Hirpins⁴⁸³, montrent par ailleurs que les Magii installés à Aeclanum y ont conservé un rang social conséquent. Il est possible qu'un Magius ait exercé une magistrature à Aeclanum à la fin du IIe siècle⁴⁸⁴, ce qui confirme l'intégration complète de la famille dans cette communauté étrangère.

Il est encore une fois tentant d'attribuer cette mobilité, accompagnée d'une intégration complète, à des relations privées entre les Magii et une partie des élites d'Aeclanum. L'installation à l'étranger a certainement été une nécessité pour les Magii après la deuxième guerre punique, qu'il s'agisse de fuir le pouvoir d'Hannibal et des Capouans opposés à Rome ou au contraire d'échapper au châtement romain⁴⁸⁵. Néanmoins, le fait que la famille n'apparaisse que dans un seul centre et qu'elle s'y maintienne pendant plusieurs décennies montre vraisemblablement un choix délibéré d'Aeclanum. Les Magii se seront donc dirigés vers cette cité car ils savaient pouvoir y trouver un accueil et des opportunités de conserver leur statut social, deux garanties que des liens d'hospitalité pouvaient offrir.

⁴⁸¹Liv. XXIII, 10.

⁴⁸²*Imagines Italicae* Aeclanum 3.

⁴⁸³Velleius Paterculus II, 16, 2.

⁴⁸⁴*Imagines Italicae* Aeclanum 2.

⁴⁸⁵Au moins un membre de la famille, Cn. Magius Atellanus, faisait partie de la faction indépendantiste de Capoue.

Si il y a donc une mobilité de certaines familles campaniennes vers le Samnium, il faut constater que le phénomène semble d'une ampleur réduite puisque les Magii sont la seule famille de Capoue pour laquelle une installation dans le Samnium soit attestée. Il faut peut-être ajouter le cas des Helvii, dont le nom apparaît sur une tablette de plomb découverte à Bovianum⁴⁸⁶. Si le nom des Calavii apparaît sur un anneau découvert dans le Samnium⁴⁸⁷, le fait que l'objet ait été découvert dans un butin indique qu'il a pu être déplacé ; du reste il s'agit d'un anneau votif, et s'il a pu être offert dans un sanctuaire samnite il ne représente pas une preuve de l'installation des Calavii dans le Samnium. Le cas des Magii est également exceptionnel car il intervient dans un contexte où la famille est déracinée de sa communauté d'origine, et où la mobilité est donc en partie contrainte.

Les Samnites en Campanie

La mobilité depuis le Samnium vers les communautés campaniennes semble à l'inverse être un phénomène beaucoup plus fréquent. Notamment, la plupart des familles dirigeantes de Bovianum sont présentes à un certain point dans des centres campaniens : ainsi se rencontrent des Pontii à Pompei⁴⁸⁸, des Papii à Nucérie⁴⁸⁹ et Pompei⁴⁹⁰, des Staii à Nola⁴⁹¹, et des Statii à Abella⁴⁹² et Nola⁴⁹³. De la même manière, la famille des Trebii, originaire de Compsa, se retrouve à plusieurs reprises à Pompei⁴⁹⁴. Cette présence de Samnites de haut rang dans des centres campaniens est systématiquement datée du II^e siècle ; la seule exception concerne les Papii, qui sont présent en Campanie dès le IV^e siècle et en sont peut-être originaires. D'autre part, parmi les communautés campaniennes où se retrouvent des individus issus de l'élite samnite, aucune n'a le statut de municipe, toutes sont des communautés fédérées.

Il faut tout d'abord isoler le cas des Trebii, dont le parcours est vraisemblablement similaires à celui des Magii de Capoue. La famille est uniquement connue grâce à des inscriptions provenant de Pompei, à l'exception de Staius Trebius qui est mentionné par Tite-

⁴⁸⁶*Imagines Italicae* Bovianum 98.

⁴⁸⁷*Imagines Italicae* Bovianum or Saepinum not Aesernia 1.

⁴⁸⁸*Imagines Italicae* Pompei 13

⁴⁸⁹*Imagines Italicae* Nuceria Alfaterna 6

⁴⁹⁰*Imagines Italicae* Pompei 110.

⁴⁹¹*Imagines Italicae* Nola 4.

⁴⁹²*Imagines Italicae* Abella 3.

⁴⁹³*Imagines Italicae* Nola 4.

⁴⁹⁴*Imagines Italicae* Pompei 11, 99 et 125.

Live comme un notable de Compsa en 216⁴⁹⁵. C'est le premier membre de la famille connu, en terme de chronologie, et c'est aussi le seul à être attesté à Compsa : autrement dit, les Trebii ont vraisemblablement quitté ce centre vers la fin du IIIe siècle puisque les attestations de la famille à Pompei datent toutes du IIe siècle. Cette mobilité a pu être provoquée par l'action de Staius Trebius lors de la deuxième guerre punique, puisque c'est lui qui livre Compsa à Hannibal : s'il a pris le pouvoir une fois la ville passée à Carthage, il est possible qu'il ait choisi de fuir au moment où elle fût reprise par les Romains. Il s'agit donc d'une mobilité contrainte, dictée par un contexte politique précis, à l'image de la mobilité des élites de Capoue après la deuxième guerre punique.

Les autres familles samnites installées en Campanie ne suivent pas le même schéma, puisqu'elles sont à ce moment au sommet de leur société d'origine et puisque leur origine pentrienne indique qu'elles sont *a priori* restées fidèles à Rome durant la deuxième guerre punique⁴⁹⁶. Leur mobilité ne peut donc pas être attribuée à une fuite vers la Campanie provoquée par une menace envers leur rang dans leur société d'origine. Le fait que cette mobilité soit concentrée au IIe siècle doit néanmoins interroger, d'autant que des relations d'hospitalité entre Samnium et Campanie existent déjà au IVe siècle⁴⁹⁷ : autrement dit, les élites samnites ont depuis longtemps l'opportunité de s'installer en Campanie, mais ne la saisissent qu'au IIe siècle.

Si un effet de source peut encore une fois expliquer cette concentration chronologique, il est également possible que là-encore, la deuxième guerre punique ait joué un rôle important. La Campanie sort en effet bouleversée de ce conflit⁴⁹⁸ : la plupart des villes de la région ont subi un siège voire une destruction, des massacres⁴⁹⁹, et Capoue, le centre dominant de la région, est tout simplement annihilé. En particulier, la répression romaine ou carthaginoise sur les classes dirigeantes locales a dû laisser une place vacante dans les élites des sociétés

⁴⁹⁵Liv. XXIII, 1.

⁴⁹⁶Les *Pentri* sont d'après Tite-Live les seuls Samnites qui restent dans l'alliance romaine après la bataille de Cannes, Liv. XXII, 61, 11.

⁴⁹⁷Voir les mercenaires samnites présents à Naples en 328, qui entretenaient dans la cité des liens d'hospitalité, BOURDIN S., *Italie préromaine...*, p.563 et Denys d'Halicarnasse, XV, 1.

⁴⁹⁸Voir de manière générale sur les conséquences de la deuxième guerre punique en Italie TOYNBEE A. J., *Hannibal's Legacy. The Hannibalic war's effect on Roman life*, II, Londres, Oxford University Press, 1965.

⁴⁹⁹En 216, Hannibal assiège Nucérie qui est prise et incendiée (Liv. XXIII, 15, 2-6), Casilinum dont la population est massacrée par la garnison romaine (Liv. XXIII, 17, 7-11), Nola dont une partie de la classe dirigeante est exécutée par Marcellus (Liv. XXIII, 14-15 et XXIII, 17, 1), et Acerra (Liv. XXIII, 17, 4-5). En 211, Capoue est finalement capturée après plusieurs années de siège (Liv. XXVI, 14, 6) : une grande partie de sa classe dirigeante, ainsi que de celles des centres rebelles d'Atella et de Calatia, est exécutée par le commandement romain (Liv. XXVI, 14-16).

campaniennes. Cette situation de *vacuum* a pu entraîner une relative ouverture des centres campaniens vers l'étranger, ou dans l'autre sens un intérêt accru de la part de l'extérieur vers cette région où les opportunités d'ascension étaient facilitées. Que ce soit des élites samnites, plus particulièrement de Bovianum, qui aient saisi ces opportunités n'est encore une fois pas anodin. Tout d'abord, contrairement aux Campaniens et à la plupart des autres peuples italiens, les Pentri durent sortir relativement indemnes de la deuxième guerre punique : bien que la traversée de leur territoire par Hannibal pu occasionner quelques pillages⁵⁰⁰, les sources ne rapportent aucun siège, aucune tentative de défection, et aucun châtement de la part de Rome. Cette élite qui ressortait donc stable du conflit disposait d'autre part de relations de longue date avec la Campanie, comme en témoignent les relations d'hospitalité entre Samnites et Napolitains et la présence de certaines familles samnites dans la région, dès le IV^e siècle⁵⁰¹.

D'un côté donc, les élites samnites étaient solidement ancrées dans leurs sociétés d'origine et donc susceptibles de s'intéresser à des enjeux extérieurs, et de l'autre la région voisine de Campanie avec laquelle ils entretenaient des relations de longue date se trouvait dans une situation d'ouverture inédite. Ce contexte peut donc expliquer l'infiltration, au cours du II^e siècle, des élites pentriennes dans les centres campaniens qui étaient encore indépendants ; de même, cela éclaire le déséquilibre de la mobilité des élites entre Samnium et Campanie, qui ne se fait pratiquement que du premier vers la seconde.

Il faut constater que, comme dans le cas des mouvements depuis la Campanie vers le Samnium, la mobilité est ici horizontale. Les familles samnites qui apparaissent dans des centres campaniens font partie des élites de leur société d'origine, et elles conservent ce rang dans leurs régions d'adoption. Les Pontii fournissent ainsi un édile à Pompei, les Staii un *meddix degetasis* à Nola, de même que les Statii, et les Trebii un *meddix tuticus* à Pompei. Si l'on accepte de faire coïncider une fois de plus mobilité horizontale et liens d'hospitalité, le contexte politique joue néanmoins un grand rôle dans l'exploitation de ces liens en donnant une motivation concrète à la mobilité.

⁵⁰⁰C'est notamment à ce facteur qu'est attribuée la destruction du Temple A de Pietrabbondante à la fin du III^e siècle, p.252.

⁵⁰¹C'est le cas des Papii dont le nom apparaît sur un fragment de céramique à Nucérie dès le IV^e siècle, *Imagines Italicae* Nuceria Alfaterna 6.

Conclusion

Les relations entre les élites du Samnium et de la Campanie, bien qu'elles existent de haute date, se font donc essentiellement à sens unique. Si quelques familles de Capoue entretiennent des relations avec des centres samnites, le fait apparaît comme marginal et la migration de Capouans vers le Samnium est extrêmement rare. En revanche, à partir du II^e siècle, un important mouvement de migration fait émerger, dans les centres campaniens qui ne sont incorporés dans la cité romaine, des individus issus des élites samnites. Cette mobilité est en grande partie tributaire du contexte politique, en particulier du fort impact de la deuxième guerre punique sur la situation de la Campanie.

La mobilité des élites osques vers l'Italie

Au-delà de ces relations entre le Samnium et la Campanie, les élites osques rayonnent également vers des régions d'Italie plus éloignées de leurs communautés d'origine. Le phénomène est essentiellement documenté pour les familles samnites, tandis que les Campaniens entretiennent peu de relations vers l'extérieur, à l'exception notable de Rome.

La question de l'attraction romaine

La prosopographie établie plus haut a montré que peu de familles issues des classes dirigeantes osques entretiennent des connexions concrètes avec le monde romain. Le cas de Capoue donne l'impression inverse, étant donné sa sur-représentation dans la documentation, mais il s'agit en fait d'un cas isolé.

Les relations entre des familles aristocratiques osques et romaines, telles qu'elles apparaissent dans notre documentation, sont de deux ordres. Il peut d'abord s'agir de relations privées, comme la clientèle ou l'hospitalité. Ainsi, l'intervention de Numerius Decitius à la bataille de Gereonium, sur ordre direct du dictateur Q. Fabius Maximus, révèle qu'il existe vraisemblablement une relation de clientèle entre les Decitii et les Fabii, puisqu'elle sort de tout cadre institutionnel⁵⁰². Plusieurs traditions rapportent également l'existence de liens d'hospitalité entre des familles romaines et campaniennes : ainsi, Caius Blossius de Cumes était un hôte des Scaevolae⁵⁰³, tandis que la mère des Gracques avait une hôte campanienne⁵⁰⁴.

⁵⁰²Cf *supra* pp.45-46.

⁵⁰³Cicéron, *Laelius*, 37. MÜNZER F., RIDLEY T. (trad.), *op.cit.*, p.257.

⁵⁰⁴Valère-Maxime, IV, 4. MÜNZER F., RIDLEY T. (trad.), *op.cit.*, p.52.

À côté, et souvent en parallèle de ces relations privées, un certain nombre de mariages entre des familles osques et romaines sont attestés. Ainsi les Fabii se marient au Ve siècle avec les Otacilii de Bénévent, une famille samnite qui gagne avec ce mariage son accès à la citoyenneté romaine⁵⁰⁵. C'est néanmoins le seul cas attesté de mariage entre une famille romaine et samnite, et il est sûrement significatif qu'il intervienne à un moment où la *gens* Fabia est dans une situation critique après la mort de la quasi-totalité de ses membres lors de la bataille du Crémère⁵⁰⁶. Dans le cas de Capoue le fait est bien mieux documenté. Ainsi, le *meddix tuticus* de 216 Pacuvius Calavius est lié par mariage aux *gentes* Livia et Claudia⁵⁰⁷, et il est loin d'être le seul dans ce cas puisque les sénateurs de Capoue liés par mariage à des familles romaines sont assez nombreux pour former un groupe politique capable de retarder la défection de la cité⁵⁰⁸.

Partout où l'identification des familles osques concernées est possible, il faut constater d'une part la maigre ampleur du phénomène en ce qui concerne les Samnites, et à l'inverse sa fréquence remarquable dans le cas de Capoue. Le fait que cette dernière cité soit composée de citoyens romains, et le contexte de son entrée dans l'alliance romaine, expliquent certainement cet état de fait. Dans le cas des Samnites, toutes les relations entre l'aristocratie et le monde romain sont liées à la *gens* Fabia. Le mariage avec les Otacilii a pu doter cette famille d'un certain nombre d'intérêts dans la région, visible à travers la relation de clientèle entre Q. Fabius Maximus et Numerius Decitius, mais il s'agit d'un cas pratiquement unique.

Dans certains cas, ces relations permettent l'installation d'aristocrates osques à Rome même, en général suite à une entrée dans la *civitas Romana*. Encore une fois, ce sont essentiellement des Capouans qui sont concernés, notamment les *gentes* Blossia et Calavia, dont des membres sont installés à Rome⁵⁰⁹, mais les Otacilii de Bénévent parviennent également à accéder non seulement à la cité romaine, mais aussi à sa classe dirigeante⁵¹⁰. Encore une fois, la situation de Capoue est vraisemblablement une exception, puisque ses habitants sont citoyens romains et peuvent donc en toute légitimité s'installer à Rome.

⁵⁰⁵L'historicité et la date précise du mariage ont été débattus, mais il est indéniable que c'est par ce biais que les Otacilii deviennent citoyens romains, voir MÜNZER F., RIDLEY T., (trad.), *op.cit.*, pp.69-77.

⁵⁰⁶Festus 147 L ; voir KENT P. A., *Roman army...*, p.29 avec bibliographie sur l'épisode du Crémère, et pp.81-82.

⁵⁰⁷Liv. XXIII, 2, 6 : il est le gendre d'un Ap. Claudius et le beau-père d'un Marcus Livius.

⁵⁰⁸Liv. XXIII, 4, 7.

⁵⁰⁹C'est le cas de Caius Blossius de Cumes d'un côté, et de l'autre des Calavii exécutés pour leur rôle supposé dans l'incendie du Forum en 210.

⁵¹⁰HEURGON J., *Capoue préromaine...*, p.285.

Mais en dépit de cette légitimité, les cas d'installation et d'intégration effectives d'une famille capouanne dans la société et la classe dirigeante romaine restent rares. Il n'y a que les Helvii qui suivent cette trajectoire, et dans le contexte de la destruction de Capoue en tant qu'entité politique. Cette mobilité est donc le fruit d'un déracinement de la famille, et non d'un choix spontané⁵¹¹. Or les Helvii ne sont pas les seuls aristocrates forcés de quitter Capoue lors du conflit : Decius Magius est ainsi exilé par Hannibal, et alors qu'il se voit offrir l'opportunité de s'installer à Rome⁵¹², il ne la saisit pas. Cela montre que même lorsqu'elle est possible, et dans des conditions aussi favorables que celles de Capoue, l'installation à Rome n'est pas toujours considérée comme une opportunité intéressante pour les élites osques.

Les autres régions d'Italie

Il peut-être intéressant de comparer ces connexions romaines, dans leurs modalités, avec les autres cas de mobilité des familles osques en dehors de leurs régions d'origine.

Pour les Campaniens, il n'y a que les Loesii qui offrent un exemple de mobilité en dehors de la Campanie. Vers 150, un Sthenius Loesius se fait enterrer à Teate Marrucinum, dans une tombe monumentale. Il est difficile de cerner le rapport de cet individu à sa communauté d'adoption étant donné la nature de l'inscription qui livre son nom. Néanmoins, le fait qu'il se fasse enterrer sur place témoigne au minimum d'une installation à Teate Marrucinum, et sa désignation ne comprend aucun élément qui l'identifie comme un étranger, comme par exemple un *cognomen* ethnique⁵¹³ : il n'y a que la présence d'un de ses ancêtres à Capoue à la fin du III^e siècle qui permette en fait de savoir qu'il n'est pas d'origine marrucine. L'individu est donc vraisemblablement en partie intégré dans sa communauté d'origine.

Au contraire des Capouans, les contacts avec l'étranger semblent être une pratique fréquente des élites samnites, à différents degrés mais surtout vers un grand nombre de destinations différentes.

Ces contacts peuvent reposer sur des liens privés. Ainsi, un membre de la famille des Pontii évolue au IV^e siècle dans l'entourage d'Archytas de Tarente, ce qui peut indiquer une

⁵¹¹Cf *supra* pp. 32-33.

⁵¹²La proposition est faite à Decius Magius par Ptolémée IV Philopator auprès duquel il s'est réfugié (Liv. XXIII, 10, 13).

⁵¹³Voir sur la valeur de ces désignations en Italie, à partir d'une étude de cas sur le corpus épigraphique étrusque, BOURDIN S., *Italie préromaine...*, pp.574-589.

forme de relation d'amitié ou d'hospitalité privée entre les deux individus⁵¹⁴, mais pas nécessairement une installation à Tarente. Ces contacts avec l'étranger, sans installation, peuvent également avoir un fondement religieux, à l'image de l'offrande faite par des Pontii dans un sanctuaire péliggien au IIe siècle⁵¹⁵.

À ces connexions relativement superficielles avec l'étranger s'ajoutent des situations où des aristocrates samnites s'installent dans des communautés extérieures au Samnium. Des Egnatii sont ainsi présent en nombre conséquent en Étrurie, dès le VIe siècle⁵¹⁶, des Statii sont ciblés par des tablettes de défixion découvertes à Laos en Lucanie⁵¹⁷ et à Pétélia dans le Bruttium⁵¹⁸, et des Papii sont présent à Forentum en Apulie⁵¹⁹ et à Sulmo chez les Péliggiens⁵²⁰. Le degré d'intégration de ces individus dans leur communauté d'adoption est en revanche variable. Certains cas ne présentent soit aucune trace d'intégration, soit au contraire des traces de conservation d'un trait culturel propre à leur société d'origine. Ainsi, le peson de métier à tisser découvert à Forentum, sur lequel est inscrit le nom de N. Papius, ne permet pas de déterminer son degré d'insertion dans la communauté locale, mais implique une activité artisanale et donc vraisemblablement une installation pérenne. Les Statii nommés sur la tablette de défixion découverte à Pétélia portent des formules onomastiques bimembres, contrairement à l'usage bruttien du port d'un nom individuel : ces individus ont donc conservé un trait culturel propre aux pratiques samnites malgré leur installation à l'étranger, signe d'une intégration faible dans leur communauté d'accueil.

En revanche des cas témoignant d'une intégration importante dans la société d'accueil sont également attestés. Les Egnatii présent en Étrurie sont connus par une forme étruscisée de leur gentilice, ce qui indique au moins l'adoption de la langue locale. La présence des Papii en territoire péliggien est attestée par une stèle funéraire portant le nom d'une Saluta Papia, dont la désignation comprend un prénom péliggien et un gentilice samnite, au féminin. Il s'agit donc soit de la fille d'un Papius et d'une femme péliggienne, soit de l'épouse d'un Papius, auquel cas la deuxième partie de sa désignation serait un gamonyme⁵²¹. Quoi qu'il en soit, aux signes d'intégration que sont le port d'un prénom péliggien et le mariage au sein de la

⁵¹⁴Cf sur la tradition autour de ce Pontius *supra* pp.56-57.

⁵¹⁵*Imagines Italicae* Sulmo 2.

⁵¹⁶Cf *supra* p.50-51.

⁵¹⁷*Imagines Italicae* Laos 2.

⁵¹⁸*Imagines Italicae* Petelia 2.

⁵¹⁹*Imagines Italicae* Forentum 1.

⁵²⁰*Imagines Italicae* Sulmo 14.

⁵²¹Comme dans le cas de Sevia Magia d' Aeclanum, voir *Imagines Italicae* Aeclanum 3 et *supra* p.36.

population locale s'ajoute le fait que la stèle correspond à un type propre au territoire pélignien, et que cet exemplaire ne présente aucune caractéristique qui indiquerait une influence liée à l'origine samnite des Papii. L'intégration de cette famille dans la société pélignienne est donc vraisemblablement complète.

La mobilité des élites samnites vers le reste de l'Italie est donc un phénomène fréquent, et qui s'accompagne parfois d'une intégration importante des individus dans leur société d'accueil. Cette mobilité est par ailleurs souvent horizontale : si le Lucius Staius ciblé par la tablette de défexion de Laos est le propriétaire de la sépulture d'où provient l'inscription, il a conservé un statut social élevé dans sa nouvelle communauté étant donné la richesse de la sépulture⁵²². De même, le grand nombre de Statii mentionnés sur la tablette de défexion de Pétélia n'est pas sans évoquer une vaste parentèle d'affranchi, dont le patron serait un Staius d'un rang social conséquent.

Rome et l'Italie dans les perspectives des élites osques

Il faut donc constater que les modalités de la mobilité des élites osques d'une part vers Rome, d'autre part vers l'Italie, sont en grande partie similaires et même complémentaires.

Cette mobilité s'échelonne sur plusieurs degrés. Certains cas ne révèlent que des liens superficiels, d'ordre religieux ou privés : l'hospitalité est clairement attestée dans le cas des attaches romaines des Capouans, et très vraisemblable dans le cas des Samnites puisque des liens de ce type sont la meilleure garantie de l'horizontalité de la mobilité⁵²³, constatée dans la plupart des cas. D'autres exemples montrent une installation à l'étranger, avec des degrés d'intégration divers mais souvent importants. Enfin, des mariages entre les aristocraties osques et celles des régions où elles s'installent sont fréquents et peuvent être une autre explication de l'horizontalité de la mobilité, voire une cause de cette mobilité. La seule différence concrète se trouve dans l'origine des aristocrates osques qui projettent leurs intérêts vers Rome et vers l'Italie. La pluralité des destinations de la mobilité samnite est remarquable puisqu'elle touche la totalité des régions frontalières du Samnium : la Grande-Grèce, le territoire pélignien, l'Apulie, la Campanie dont le cas a été examiné précédemment, et même des régions plus lointaines comme l'Étrurie. À l'inverse, la frilosité des Capouans envers la

⁵²²*Imagines Italicae* Laos 2.

⁵²³MÜNZER F. RIDLEY T., *Roman aristocratic parties...*, p.53.

mobilité en-dehors des frontières de la Campanie, entrevue à propos du déséquilibre des relations entre cette région et le Samnium, est confirmée par l'absence d'attestations de la présence de grandes familles campaniennes ailleurs en Italie.

Conclusion

Il faut donc comprendre que la mobilité vers l'étranger semble être un phénomène habituel pour les élites samnites et campaniennes, mais qu'elle ne se dirige pas vers les mêmes régions en fonction du contexte propre aux communautés d'origine de ces élites. Les Samnites rayonnent à travers l'Italie, et l'absence quasi-complète de liens entre les aristocraties samnites et romaines peut s'expliquer de deux manières. Il est possible que le statut juridique des Samnites, et la répugnance des élites romaines à s'ouvrir à l'Italie après une certaine date, aient limité les opportunités d'effectuer concrètement cette mobilité. Mais il est également possible que Rome n'ait pas constitué, pour les Samnites, une destination plus avantageuse que les autres régions d'Italie.

De la même manière, le contexte propre à la relation politique entre Rome et Capoue permettait à son aristocratie de bénéficier d'ouvertures concrètes et exceptionnelles vers Rome, qui facilitaient grandement la mobilité. Cette situation a pu pousser les élites capouannes à préférer une mobilité vers Rome plutôt que vers le reste de l'Italie, où les garanties d'intégration étaient plus faibles. La mobilité des élites osques est donc motivée par une recherche d'opportunités dans différentes régions, en fonction des relations qu'elles y entretiennent : et en ce sens, Rome n'est qu'une destination parmi d'autres.

Conclusion

Les élites osques forment donc un groupe particulièrement connecté avec son environnement, mais des différences se laissent percevoir entre la Campanie et le Samnium.

Au niveau de l'ensemble ethnique, les Campaniens se démarquent par une très forte mobilité d'un centre à l'autre, ce qui indique qu'en dépit de son morcellement politique la classe dirigeante de Campanie a pu être relativement homogène. Les familles de Capoue, vraisemblablement en profitant du poids politique de leur communauté d'origine, essaient

ainsi à travers la région et se rencontrent dans les classes dirigeantes des autres communautés campaniennes. Les Samnites de Bovianum semblent en revanche beaucoup plus centrés sur leur communauté d'origine, ce qui est peut-être une survivance de la situation du Samnium antérieure à son morcellement sous l'influence de Rome⁵²⁴.

À l'échelle de l'Italie, l'image s'inverse et ce sont les Samnites qui s'illustrent par leur dynamisme : des familles aristocratiques samnites sont présentes à travers l'Italie, ce qui témoigne de contacts poussés entre les régions sous domination romaine, qui ont toutes les chances de relever de phénomènes antérieurs que la conquête n'a pas pu abolir. En revanche, les Campaniens ne se tournent presque que vers Rome, en raison d'une relation privilégiée qui diminue par comparaison les opportunités offertes par le reste de l'Italie.

⁵²⁴Voir sur le processus BOURDIN S., *Italie préromaine...*, pp.161-164.

Chapitre 9 – Les élites osques en province : l'exemple de Délos

L'extension de la domination romaine sur le pourtour méditerranéen permit aux populations italiennes de projeter leurs intérêts au-delà de la péninsule. C'est ainsi qu'au II^e et I^{er} siècles se rencontrent des communautés italiennes à Carthage⁵²⁵, en Asie⁵²⁶, à Rhodes⁵²⁷ ou encore à Délos, généralement dans un contexte d'activité économique. En particulier, les études concernant la communauté italienne installée à Délos ont montré la forte présence, dans cette communauté, de familles originaires du sud de l'Italie⁵²⁸ ; et plusieurs d'entre elles correspondent aux familles sur lesquelles porte la présente étude.

La connaissance de ces deux parcours, italien et étranger, pour les familles en question permet d'avancer des éléments sur les raisons qui poussent les Italiens à entreprendre une mobilité vers l'extérieur de l'Italie, et sur l'identité des Italiens qui suivent cette trajectoire.

Identité des familles osques présentes à Délos

Plusieurs familles issues des classes dirigeantes samnites et campaniennes sont présentes à Délos, à travers un ou plusieurs de leurs membres. Ces individus sont connus par les inscriptions de l'île, qui peuvent permettre de cerner leur degré d'insertion dans la société locale⁵²⁹ et leur niveau de richesse. Cette courte prosopographie s'intéresse donc aux seules familles présentes à Délos dont la situation en Italie est connue et a été commentée dans la première partie de cette étude.

⁵²⁵Voir Polybe XXXVI, 7, 6 ; Appien, *Punica*, 92. Voir également sur la question de l'insertion de cette communauté dans la société carthaginoise BOURDIN S., CROUZET S., « Des Italiens à Carthage ? », pp.484-488.

⁵²⁶Appien, *Mithridatique*, 22, mentionne le massacre de ces Italiens lorsque la guerre de Mithridate éclate.

⁵²⁷Notamment des artisans originaires de Lucanie et du Bruttium ; voir deux études de cas, ZANCANI MONTUORO P., « Botrys, bronziere lucano » in *ASCL* VII, 2 (1937), pp.93-104 et PUGLIESE CARATELLI G., « Bretii a Rodi » in *ASCL* XVII, 1-2 (1948), pp. 1-9.

⁵²⁸HATZFELD J., « Les Italiens résidant à Délos... », pp.130-134.

⁵²⁹Leurs pratiques ne diffèrent pas sensiblement de celles des autres familles italiennes mais c'est ici leur parcours par rapport à l'Italie qui nous intéresse, aussi nous renvoyons, pour la question des pratiques de cette communauté italienne, aux études de HATZFELD J., *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénistique*, Paris, De Boccard, 1919 et ID., « Les Italiens résidant à Délos... », qu'il faut désormais amender avec les nombreux travaux ayant porté sur cette question, dont on trouvera une bibliographie récente et détaillée dans MÜLLER C., HASENHOR C. (dir.), *Les Italiens dans le monde grec...*

Les Egnatii

La famille samnite des Egnatii est présente à Délos à partir de la fin du II^e siècle⁵³⁰ ; en tout, une petite dizaine d'individus appartenant à cette famille sont connus sur l'île. Il s'agit d'abord d'un certain nombre d'affranchis et d'esclaves : un Aulus Egnatius Alexandros, mentionné sur une stèle funéraire⁵³¹, un Gaius Egnatius Apoll[-?-] qui fait partie des souscripteurs du sanctuaire des Dieux Étrangers⁵³², un Cléomène Egnatius et un -us Egnatius qui sont membres du collège des Compétaliastes⁵³³, et un -aius Egnatius Héliodore qui fait une dédicace aux dieux égyptiens⁵³⁴. Ces affranchis sont donc parfaitement insérés dans la vie de la communauté italienne, et sont notamment liés au collège des Compétaliastes et au sanctuaire des Dieux Étrangers, deux institutions qui jouent un rôle important dans les pratiques de cette communauté⁵³⁵.

En plus de ce personnel d'origine servile, plusieurs Egnatii vraisemblablement ingénus⁵³⁶ interviennent à Délos à la même période. Gaius, Gnaeus et Publius Egnatii, fils ou affranchis de Quintus, dédient une statue de Philostratos de Naples, un commerçant d'origine syrienne⁵³⁷ ; Aulus Egnatius, vraisemblablement le patron d'Aulus Egnatius Alexandros, est mentionné sur la même stèle funéraire que ce dernier⁵³⁸ ; enfin, Numerius Egnatius fait partie des souscripteurs du sanctuaire des Dieux Étrangers⁵³⁹.

L'origine de ces Egnatii ingénus pose problème. En effet, à la fin du II^e siècle la famille est à la fois présente dans le Samnium pentrien et à Rome, peut-être via une branche secondaire installée en Étrurie. Les informations fournies par les inscriptions de Délos permettent d'écartier l'origine samnite pour Quintus Egnatius et ses fils ou affranchis Gaius, Gnaeus, et Publius, de par leur port des prénoms latins Quintus et Publius qui n'ont pas d'équivalents en osque. En revanche, Aulus Egnatius et Numerius Egnatius portent eux des prénoms d'origine clairement osque⁵⁴⁰ et sont donc de manière pratiquement certaine d'origine samnite. Les Egnatii de Délos sont donc vraisemblablement issus des deux branches de la

⁵³⁰HATZFELD J., « Les Italiens résidant à Délos... », p. 33.

⁵³¹HATZFELD Egnatius 2.

⁵³²HATZFELD Egnatius 4.

⁵³³HATZFELD Egnatius 5 et 10.

⁵³⁴HATZFELD Egnatius 9.

⁵³⁵HATZFELD J., « Les Italiens résidant à Délos... », pp.157-184 sur les collèges italiens de Délos.

⁵³⁶Pour la difficulté d'établir l'ingénuité des individus à partir des inscriptions en langue grecque cf *supra* p.25.

⁵³⁷HATZFELD Egnatius 3, 6 et 8. Sur la dédicace voir PARIS P., « Fouilles de Délos » in *Bulletin de Correspondance Hellénique* VIII (1884), pp.473-496.

⁵³⁸HATZFELD Egnatius 1.

⁵³⁹HATZFELD Egnatius 7.

⁵⁴⁰Les deux prénoms existent à la fois en osque et en latin, LEJEUNE M., *Anthroponymie osque...*, p.131.

famille, celle romanisée et celle qui s'est maintenue dans le Samnium : il est difficile de savoir si ces deux groupes sont connectés à Délos, voire s'ils y sont sciemment présents ensemble.

Les Loesii

La famille des Loesii, qui émerge dans l'aristocratie de Capoue à la fin du III^e siècle, est présente à Délos à partir des années 160 à travers Trebius Loesius. C'est le seul individu de la famille connu sur l'île, mais il s'y illustre par une activité économique d'envergure. Il est débiteur du sanctuaire d'Apollon, et fait partie des donateurs du Sarapieion⁵⁴¹. Il est également identifié à l'individu du même nom est attesté sur des becs d'amphores à travers la Méditerranée occidentale, ce qui indiquerait alors son rôle dans une activité d'exportation particulièrement importante⁵⁴².

Le parcours des Loesii en Italie est moins bien connu que celui, par exemple, des Egnatii, mais un Sthenius Loesius, fils de Pacius, contemporain de Trebius Loesius, est connu à *Teate Marrucinarum*⁵⁴³. Il s'y fait construire une tombe monumentale, ce qui laisse penser que la branche italienne de la famille dispose d'un niveau économique similaire à celui de Trebius Loesius à Délos.

Les Pettii

La famille campanienne des Pettii, connue à Nola et Capoue, ne fournit que deux individus à Délos. Un affranchi des Pettii, Herakleides Pettius, affranchi de Numerius, est l'auteur d'une dédicace aux Dieux Égyptiens au milieu du II^e siècle⁵⁴⁴, ce qui permet de situer à la même date un Numerius Pettius, vraisemblablement ingénu, à Délos.

Il est difficile d'établir le rang social de ces individus, néanmoins leur présence dans la communauté italienne de Délos et le rang des Pettii de Campanie connus aux IV^e et III^e siècles permettent de supposer qu'au moins Numerius Pettius était un individu relativement aisé.

⁵⁴¹HATZFELD Loesius 1.

⁵⁴²Cf *supra* pp.108-109.

⁵⁴³*Imagines Italicae* Teate Marrucinarum 6 et 7.

⁵⁴⁴HATZFELD Pettius 1.

Les Staii

La grande famille samnite des Staii est présente à Délos dès la fin du III^e siècle, et précède donc la plupart des familles italiennes dans l'île⁵⁴⁵. Elle s'y illustre par une série de dédicaces et de donations qui montrent son rang élevé.

Un des Staii de Délos est peut-être un affranchi : il s'agit de Gaius Staius, qui dédie un monument dans le troisième quart du II^e siècle⁵⁴⁶. Qu'il soit d'origine servile ou ingénue il jouit donc d'un rang économique conséquent puisqu'il participe à des travaux édilitaires.

Quatre Staii ingénus sont également connus à Délos. Avant 220, un Minatus Staius fait plusieurs donations dans l'île⁵⁴⁷. Son fils Minatus Staius offre au début du II^e siècle des donations aux sanctuaires d'Apollon et de Sérapis, dont notamment une couronne d'or⁵⁴⁸. Enfin, un Minatus Staius, fils d'Ovius fait partie du collège des Hermaïstes entre 150 et 125⁵⁴⁹. Son père, Ovius Staius, est peut-être également le patron de Gaius Staius, ou son père si ce dernier n'est pas d'origine servile⁵⁵⁰.

À l'image des Egnatii et des Pettii, les Staii sont donc particulièrement bien intégrés dans les pratiques et institutions de la communauté italienne de Délos, et y sont présents à la fois à travers un personnel servile et des individus de naissance libre, tous disposant d'un niveau économique conséquent.

Conclusion

Les familles interrogées présentent donc deux cas de figures distincts. Les Loesii se démarquent d'avantage par leur situation italienne que par leurs pratiques à Délos ; néanmoins, leur parcours montre qu'ils ne sont pas présents sur l'île pour les mêmes raisons que les autres familles. Les Egnatii, Pettii et Staii en revanche suivent des trajectoires

⁵⁴⁵HATZFELD J., « Les Italiens résidant à Délos... », pp.102-111.

⁵⁴⁶HATZFELD Staius 1.

⁵⁴⁷HATZFELD Staius 2.

⁵⁴⁸HATZFELD Staius 3.

⁵⁴⁹HATZFELD Staius 4.

⁵⁵⁰HATZFELD J., *op.cit.*, p.80. Sur la difficulté d'établir l'ingénuité de certains individus via l'épigraphie grecque, cf *supra* p.25.

similaires à la fois en Italie et à Délos, ce qui permet de considérer avec une assurance relative qu'ils représentent une tendance générale.

Délos dans les perspectives des élites osques

La présence de ces familles à Délos implique une activité dans les réseaux économiques d'Orient, et notamment des intérêts liés à des activités commerciales. Elle indique aussi qu'à un certain point, des individus issus de ces familles choisissent de quitter l'Italie, certes pour un milieu dans lequel ils avaient peu de chance d'être dépaysés, mais ce qui témoigne tout de même d'une volonté de mobilité.

Le statut des familles de Délos en Italie

Dans le seul cadre de Délos, le parcours de ces familles ne se distingue pas particulièrement de celui des autres familles italiennes installées sur l'île. En revanche, il peut être comparé à la situation de ces familles en Italie à la même date.

Il faut isoler le cas des Loesii, étant donné leur trajectoire relativement atypique en Italie. L'accession des Loesii au rang des élites de Capoue se fait dans le contexte troublé de la deuxième guerre punique et vraisemblablement grâce à une situation financière confortable de la famille. Mais rien n'indique, après que Seppius Loesius ait été *meddix tuticus* de Capoue en 211, que la famille se soit maintenue au sein de l'aristocratie campanienne et ait continué à exercer des charges politiques. La seule autre trace de la famille en Italie ne vient d'ailleurs pas de Capoue mais de Teate Marrucinorum, dont la localisation sur la côte adriatique a pu motiver l'installation des Loesii. En effet leur activité économique a dû aller croissant, d'après le rang social du Sthenius Loesius qui se fait enterrer à Teate Marrucinorum et l'ampleur du réseau commercial de Trebius Loesius. Les Loesii sont donc vraisemblablement une famille de commerçant, qui sont présents à Délos en raison du poids de la cité dans les réseaux commerciaux de l'époque, et non pour des motifs liés à leur position en Italie.

Les trois autres familles de Délos qui nous intéressent ici ne sont pas de même origine ethnique – les Pettii sont campaniens, les Staii samnites, et les Egnatii samnites et romains - mais ont un parcours similaire. Il s'agit de familles issues des classes dirigeantes traditionnelles de leurs communautés d'origine : les Staii et les Egnatii font partie de

l'aristocratie samnite depuis le IV^e siècle et y sont toujours actifs au moment où ils interviennent à Délos⁵⁵¹, tandis que des Pettii exerçant des charges politiques se rencontrent à Capoue et Nola aux IV^e-III^e siècles⁵⁵². Ces familles disposent donc d'un rang social conséquent en Italie, et contrairement aux Loesii, qui ont pu fuir la situation troublée de Capoue, n'avaient *a priori* pas de raisons de rechercher des opportunités à l'étranger.

Activité économique et influence politique

Le parcours de ces familles en Italie permet d'établir en partie la manière dont elles percevaient les opportunités offertes par Délos, et peut-être de manière plus générale par la mobilité vers les provinces romaines.

En premier lieu, l'activité économique en province n'apparaît pas comme une compensation d'un manque d'opportunités en Italie. Au moment où elles sont présentes à Délos, le potentiel économique de ces familles dans leur région d'origine est indéniable étant donné leur rang social, et c'est vraisemblablement cette donnée qui leur permet de projeter leurs intérêts vers l'Orient. L'enrichissement de ces familles est donc une cause plutôt qu'une conséquence de leur présence à Délos.

De plus, à l'exception des Loesii ces familles font partie de la « vieille noblesse » italienne. Les Egnatii, Pettii et Staii ne sont pas issus d'une élite assimilable à une bourgeoisie d'affaire, tournée vers l'activité économique en raison d'une exclusion du monde politique, à l'image de l'opposition parfois posée à Rome entre chevaliers et sénateurs. Au contraire, leur activité économique est vraisemblablement un produit de leur rang politique, bien qu'elle le nourrisse en retour : ainsi, la politique édilitaire des Staii, déployée notamment à Pietrabbondante, a certainement été financée par leur activité économique en Orient⁵⁵³. Cet état de fait est particulièrement bien visible dans le cas des Egnatii de Délos qui appartiennent à la branche romaine de la famille. Les Egnatii romanisés sont sénateurs dès le milieu du II^e siècle, et jouissent donc d'une position sociale qui leur assure des opportunités économiques et politiques conséquentes en Italie, ce qui n'empêche pourtant pas leur présence à Délos.

⁵⁵¹Au II^e siècle les Staii fournissent près d'une dizaine de *meddices tutici*, cf *supra* Tableau 1 p. 61, et les Egnatii en fournissent un, cf. *supra* p.51.

⁵⁵²Un *meddix* à Capoue dans la première moitié du III^e siècle et un sénateur à Nola pendant la deuxième guerre punique, cf. *supra* pp.38-39.

⁵⁵³BOURDIN S., *Italie préromaine...*

La mobilité vers Délos, et la participation à l'activité économique qui s'y déploie, n'est donc pas à comprendre comme une voie de secours, empruntée par des familles dont le statut en Italie ne leur permettait pas d'accéder à un rang politique ou économique élevé. Au contraire, il s'agit d'un complément à une puissance politique et économique déjà conséquente, qui renforce le rang de ces familles mais n'en est pas à l'origine.

Conclusion

Le fait que la plupart des familles interrogées ici soient issues des élites de leurs communautés d'origine montre donc les activités économiques à l'étranger, ici autour de Délos, sont un moyen pour ces élites d'entretenir leur rang. Certains familles aristocratiques de Campanie et du Samnium propulsent ainsi leurs intérêts économiques vers des régions qui leur sont ouvertes par la conquête romaine, afin d'étendre leur influence et leur statut. Néanmoins, d'autres familles osques ne sont présentes à Délos qu'en raison d'un intérêt précoce pour les circuits commerciaux, et leur mobilité suit donc une logique différente.

Conclusion

Il apparaît donc, à travers l'exemple de Délos, que la mobilité vers les provinces est une forme d'appoint pour les familles des classes dirigeantes osques. Les individus qui s'intéressent aux réseaux commerciaux de Délos viennent de familles parfaitement insérées dans leurs sociétés d'origine, et qui ne cherchent donc pas à l'étranger un tremplin pour leurs ambitions. Au contraire, c'est vraisemblablement leur situation sociale et économique qui permet à ces familles de rayonner vers l'étranger et de nourrir ainsi leur rang en Italie.

Il est difficile d'étendre de façon trop systématique ces remarques aux autres centres méditerranéens où apparaissent des communautés italiennes. Néanmoins, la fréquence de ce phénomène de « communauté italienne » montre que la domination romaine n'est en aucun cas un frein pour les intérêts des classes dirigeantes de la péninsule. Au contraire, les grandes familles – ici campaniennes et samnites – profitent des opportunités offertes par l'extension de l'autorité romaine à une portion de plus en plus vaste du bassin méditerranéen, et trouvent dans cette extension des moyens d'entretenir leur rang dans leur communauté d'origine.

Conclusion

Les pratiques des élites osques en tant que groupe social, entre les IV^e et I^{er} siècles, permet de comprendre l'influence qu'a eu l'extension de l'autorité romaine sur les structures sociales de l'Italie.

Au niveau de chaque communauté, l'entrée dans l'alliance romaine n'a pas bouleversé les équilibres sociaux et n'a pas entraîné de renouvellement de la classe dirigeante. La même aristocratie constituée de quelques familles continue de monopoliser l'exercice des magistratures, et à déterminer le positionnement politique de leurs communautés à travers un processus sur lequel Rome n'a qu'une emprise très limitée. La stabilité de cet équilibre est telle que même la destruction d'une communauté par le pouvoir romain n'empêche pas à sa classe dirigeante de maintenir son rang. Les élites osques restent donc en grande partie libres d'agir dans la vie politique de leurs communautés en fonction de leurs intérêts, y compris si cela implique de remettre en question la domination romaine.

L'attraction de cette nouvelle puissance hégémonique qu'est devenue Rome ne semble par ailleurs pas avoir été une donnée cruciale des interactions entre les sociétés italiennes. Si certains groupes choisissent de profiter des opportunités que leur offre leur rapport privilégié avec l'*Vrbs*, ce phénomène entre en fait dans un cadre plus large de mobilité aristocratique à travers l'Italie, dans lequel Rome n'est qu'un des partenaires possible des élites osques. En particulier, les Samnites s'illustrent par une mobilité étendue à pratiquement toutes les régions de la péninsule mais qui ignore presque entièrement Rome.

En revanche, l'influence de cette dernière a pu s'exercer à travers les conséquences de son expansion au-delà de l'Italie. Si ces conséquences purent être négatives, à l'image des déprédations de la deuxième guerre punique, elles offrirent dans le même temps des opportunités à certaines aristocraties italiennes. En particulier, la conquête romaine de la Méditerranée offrit aux élites osques des opportunités nouvelles, venant recouvrir leurs relations avec l'étranger antérieures à la conquête, qui leur permirent de trouver de nouveaux moyens d'entretenir leur rang en Italie.

L'influence de Rome sur les élites osques fut donc essentiellement caractérisée par les opportunités que la conquête romaine leur offrait, mais ces opportunités ne se limitèrent jamais à la seule attraction de Rome.

Conclusion générale

Le rapport à Rome des élites osques apparaît, à l'issue de cette étude, comme un prisme permettant de cerner l'environnement social et politique de ces élites.

L'approche de ce groupe par les différentes familles qui le constituent permet de disposer d'une vision qui couvre l'essentiel de la période envisagée, mais aussi de cerner à la fois les tendances générales et les trajectoires atypiques au sein des élites osques. De ces cas particuliers, rares sont ceux qui sont attribuables à une influence de Rome, et la classe dirigeante osque est clairement un groupe qui trouve sa cohérence dans ses caractères propres. Parmi ces caractères, il faut notamment relever le maintien des mêmes familles au sommet des sociétés campaniennes et samnites sur près de trois siècles, et ce malgré la turbulence du contexte politique propre à cette période, marqué par l'établissement de la domination romaine et sa contestation par les Italiens. Cette contestation n'est d'ailleurs pas unanime, et les différentes familles aristocratiques interrogées n'ont pas la même vision du pouvoir romain, qui est ainsi une première ligne de fracture au sein des élites osques. Ces élites sont par ailleurs particulièrement connectées avec différentes sociétés. Au sein d'un même ensemble ethnique, les familles se lient par des relations privées et s'installent dans différentes communautés. Cette mobilité s'étend à l'ensemble de l'Italie, avec des degrés d'intégration divers, mais aussi au-delà, qu'il s'agisse de relations tissées avant la conquête romaine ou dans le sillage de cette dernière.

La définition de ces éléments rend possible une étude politique et sociale des pratiques des élites osques, qui révèlent leurs considérations dans ces domaines et la place qu'y occupe Rome. Sur le plan politique, il est clair que Rome n'occupa jamais l'intégralité de l'horizon des classes dirigeantes osques. L'Italie préromaine est un système géopolitique dans lequel l'impérialisme romain n'est qu'un phénomène parmi d'autres, et la vie politique des communautés italiennes est tributaires de l'ensemble de ces phénomènes et non seulement d'un choix caricatural entre acceptation ou refus de la domination romaine. Il est clair que la question de ce choix se posa au sein des élites osques, mais leur réponse ne fut jamais unanime et il convient donc de se départir du raisonnement selon lequel certaines communautés et certains peuples auraient été favorables, et d'autres défavorables, à l'alliance romaine. Le positionnement d'une communauté sur un instant donné ne correspond pas au sentiment de l'intégralité de sa population, mais au choix du groupe qui est en mesure, à ce

moment précis, de dicter l'alignement politique de toute la communauté, et la présence dans la même communauté d'un autre groupe aux positions opposées est quasiment systématique. Cette division des classes dirigeantes osques en groupes aux intérêts divergents explique également que Rome ne fut qu'un seul des partenaires potentiels de leur politique extérieure. L'alliance ou le conflit avec Rome fut recherché par certaines factions qui y trouvaient un intérêt, quand d'autres tentaient d'orienter la politique de leur communauté dans des directions qui servaient leurs buts personnels et impliquaient des relations, diplomatiques ou conflictuelles, avec d'autres entités politiques de l'Italie. Cette division prit presque systématiquement la forme d'un débat public, très rarement celle d'une rébellion ou d'un complot fomenté par un groupe contre un autre, et jamais celle d'un conflit social. Cela amène un constat simple, à savoir que la domination romaine était l'enjeu de débats officiels et ouverts au sein des communautés italiennes, ce qui confirme la survivance d'une vie politique locale centrée sur la communauté mais aussi la nature diplomatique, et non hiérarchique, de la relation entre ces communautés et Rome.

Rome n'est donc, sur le plan politique, qu'un partenaire parmi d'autres des élites osques, et l'étude de leurs pratiques sociales appelle le même constat. Les classes dirigeantes samnites et campaniennes constituent un groupe à l'assise sociale fortement ancrée et à la fermeture prononcée, au point que l'entrée de leurs communautés sous domination romaine n'a pratiquement aucun impact sur cette situation. La permanence des mêmes familles au sommet des sociétés en question confirme que leur rang est totalement indépendant d'une éventuelle ingérence romaine et que les aristocraties italiennes ne sont pas constituées de familles installées au pouvoir par Rome parce qu'elles servaient ses intérêts. L'image semble au contraire inverse, et c'est Rome qui a dû composer avec l'ancrage de ces individus aux opinions et à l'influence difficilement contrôlables. En ce sens, la promotion de la carrière de certaines familles peut être interprétée comme une tentative romaine de disposer, dans le débat public des communautés osques, d'une voix relayant ses intérêts, mais il ne s'agit en aucun cas d'un phénomène généralisé, ni de la cause des divisions au sein des classes dirigeantes italiennes. La pluralité de leurs intérêts politiques, source de ces divisions, fait par ailleurs écho à la diversité des interlocuteurs des élites osques en Italie. Si l'attraction de Rome semble minoritaire, les autres régions d'Italie sont au contraire la cible d'une attention importante, dont les formes vont de relations superficielles à une installation et une intégration complète dans une société étrangère. Cette mobilité commence dès avant la

conquête romaine, et sa permanence jusqu'au Ier siècle montre que Rome ne fait que s'insérer dans un système pré-existant de relations entre plusieurs entités politiques.

Que ce soit sur le plan politique ou social, la conquête romaine ne signifie donc pas la fin du dynamisme des communautés italiennes et de leurs interconnexions profondes. La vie des élites osques n'est pas foncièrement modifiée par l'autorité romaine, et s'il faut considérer l'Italie romaine comme un système nouveau créé par Rome au fur et à mesure de sa conquête, cette création ne se fait que superficiellement à des structures anciennes, dont les dynamiques se maintiennent souvent sans même prendre en compte cette nouvelle donnée. Il y a, à notre sens, un constat fondamental à tirer de cette place, finalement toute relative mais surtout très diverse, de Rome dans les perspectives des élites osques. Le rapport à Rome est un enjeu politique, qui ne dépend ni de l'ethnicité ni du rang social des individus puisque la classe dirigeante d'une même communauté – donc un groupe cohérent ethniquement et socialement - n'est jamais unanime quant à ce rapport. Or, ces deux prismes sont pourtant ceux qui ont été de manière pratiquement systématique, jusqu'à récemment, utilisés pour interroger l'Italie préromaine et romaine, en considérant qu'il était possible qu'un peuple ou qu'une catégorie sociale de ce peuple ait un sentiment absolument homogène sur un enjeu politique. L'aspect simpliste d'un tel raisonnement est évident si l'on considère qu'il ne viendrait pas à l'esprit de l'appliquer à des sociétés contemporaines pour expliquer leur relation politique avec une société extérieure. L'insuffisance des critères ethniques et sociaux comme explications de l'histoire politique de l'Italie préromaine, de l'évolution des sociétés qui la composent et de leurs interactions, est pour nous une confirmation de la pertinence d'une analyse géopolitique – dont nous n'aurons naturellement pas la prétention de nous présenter comme précurseurs.

Il convient de réinsérer les sociétés anciennes dans un ensemble non cloisonné, un système géopolitique – en adaptant bien évidemment cette notion toute moderne aux réalités anciennes – et d'appréhender leurs relations comme le fruit d'une réflexion, de la part de différents groupes, sur les enjeux découlant de ce système, et non comme des échanges binaires entre des groupes ethniques faussement homogènes, dont les rares divisions ne seraient que des luttes de classes caricaturales. Et surtout, de relativiser la place de Rome, un objet surreprésenté dans nos sources et qui acquiert un poids démesuré au sein de ce système, mais qui n'en reste que l'un des composants.

Bibliographie

Sur l'Italie préromaine

- BELOCH K. J., *Campanien. Geschichte und Topographie des antiken Neapel und seiner Umgebung*, Berlin, S. Cavalry, 1879.
- BOURDIN S., *Les peuples de l'Italie préromaine : identités, territoires et relations inter-ethniques en Italie centrale et septentrionale (VIIIe – Ier s. av. J.-C.)*, Rome, École Française de Rome, 2012.
- FARNEY G. D., BRADLEY G. (dir.), *Peoples of Ancient Italy*, Boston/Berlin, De Gruyter, 2018.
- HEURGON J., *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de Capoue préromaine*, Paris, De Boccard 1942.
- LA REGINA A., « Safinim. Dal conflitto con Roma alla « Tota Italia » in PAONE N. (dir.), *Il Molise. Arte, cultura, paesaggi*, Rome, Fratelli Palombi Editori, pp.31-53.
- LA REGINA A., « I Sanniti » in AMPOLO C. (dir.), *Italia omnium terrarum parens*, Milan, Scheiwiller, 1991.
- SALMON E. T., *Samnium and the Samnites*, Cambridge, Cambridge University Press, 1967.

Sur l'épigraphie osque

- CRAWFORD M. H., BROADHEAD W., BISSA E. M. A., BODARD G. (éd.), *Imagines Italicae : a corpus of Italic inscriptions*, Londres, Institute Of Classical Study, University of London, 2011.
- FRANCHI DE BELLIS A., *Le iuvile capuane*, Florence, L. S. Olschki, 1981.
- HEURGON J., *Étude sur les inscriptions osques de Capoue dites iúvilas*, Paris, Les Belles Lettres, 1942.

- LA REGINA A., « Le iscrizioni osche di Pietrabbondante e la question di *Bovianum Vetus* » in *Rheinisches Museum für Philologie* 109, 3 (1966), pp.260-286.

Sur l'onomastique osque

- BRIQUEL D., « *C. Pontius Herenni filius*. Remarques sur la désignation du vainqueur des Fourches Caudines chez Tite-Live » in *La variation linguistique dans les langues de l'Italie préromaine*, Actes du IVe séminaire sur les langues de l'Italie préromaine, CMO 45 (7), Lyon, 2011, pp.31-38.
- LEJEUNE M., *L'anthroponymie osques*, Paris, Les Belles Lettres, 1967.
- POCCETTI P., « Bemerkungen zu den paelignischen Personennamen » in *Beiträge zur Namenforschung* 17 (1982), 3, pp.329-342

Sur la conquête et l'Italie romaines

- BELOCH K. J., *Der Italische Bund unter Roms Hegemonie*, Leipzig, B. G. Teubner, 1880.
- BELOCH K. J., *Römische Geschichte bis zum Beginn der punischen Kriege*, Berlin/Leipzig, De Gruyter, 1926
- BRIQUEL D., THUILLIER J.-P. (dir.), *Le censeur et les Samnites. Sur Tite-Live, livre IX*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2001, pp.117-135.
- BRIQUEL D., « L'image des Calavii de Capoue » in BRIQUEL D., THUILLIER J.-P. (dir.), *Le censeur et les Samnites. Sur Tite-Live, livre IX*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2001, pp.117-133.
- CEBEILLAC-GERVASONI M. (dir.), *Les élites municipales de l'Italie péninsulaire des Gracques à Néron*, Actes de la table ronde de Clermont-Ferrand (28-30 novembre 1991), Naples, Centre Jean Bérard, 1996.
- CEBEILLAC-GERVASONI M., *Les magistrats des cités italiennes, de la seconde guerre punique à Auguste. Le Latium et la Campanie*, Rome, École Française de Rome, 1998.

- DAVID J.-M., *La Romanisation de l'Italie*, Paris, Flammarion, 1994.
- HUMBERT M., *Municipium et civitas sine suffragio : l'organisation de la conquête jusqu'à la guerre sociale*, Rome, École Française de Rome, 1993 (1978).
- ILARI V., *Gli Italici nelle strutture militari romane*, Milan, A. Giuffrè, 1974.
- KENT P. A., *The Roman army's emergence from its Italian origins*, Chapel Hill, 2012.
- MOMMSEN T., *Römische Geschichte*, I et II, Leipzig, Weidmann, 1854-1855.
- NICOLET C., *Rome et la conquête du monde méditerranéen. Tome I : Les structures de l'Italie romaine*, Paris, PUF, 2010 (1979).
- TERRENATO N., « Private *Vis*, Public *Virtus*. Family agendas during the early Roman expansion » in STECK T. D., PELGROM J. (dir.), *Roman Republican Colonization. New perspectives from archaeology and ancient history*, Papers Of The Royal Netherlands Institute in Rome, 2014, pp.10-45.

Sur la deuxième guerre punique et les révoltes italiennes

- BRIQUEL D., *Le forum brûle (18-19 mars 210 av. J.-C.): un épisode méconnu de la deuxième guerre punique*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- BRISSON J.-P., « Les mutations de la seconde guerre punique », in BRISSON J.-P. (dir.), *Problèmes de la guerre à Rome*, Paris, École Pratique des Hautes Études, 1969, pp.33-59.
- FRONDA M. P., « Hegemony and Rivalry: The Revolt of Capua Revisited » in *Phoenix* 61 (2007), 1, pp. 83-108.
- FRONDA M. P., « The Italians in the Second Punic War » in FARNEY G. D., BRADLEY G., *Peoples of Ancient Italy*, Boston/Berlin, De Gruyter, 2018.
- JAL P., *Tite-Live XIII, livre XXIII*, Paris, Les Belles Lettres, 2001.
- TOYNBEE A. J., *Hannibal's Legacy. The Hannibalic War's effects on Roman life*, (2 vol.), Londres, Oxford University Press, 1965.

- VON UNGERN-STERMBERG J., *Capua im zweiten Punischen Krieg : Untersuchungen zur römischen annalistik*, Munich, C.H. Beck, 1975.

Sur la Guerre Sociale

- DART M. J., « The « Italian Constitution » in the Social War : A Reassessment (91 to 88 BCE) » in *Historia : Zeitschrift für Alte Geschichte* 58, 2 (2009), pp.215-224.
- DART M. J., *The Social War, 91 to 88 BCE : A History of the Italian Insurgency against the Roman Republic*, Farnham, Ashgate Publishing Ltd., 2014.
- SALMON E. T., « Notes on the Social War » in *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, 89 (1958), pp.159-184.

Sur l'insertion des élites italiennes dans la classe dirigeante romaine

- BADIAN E., « Notes on Roman senators of the republic » in *Historia* 12 (1963), pp.129-143.
- HALL J. F., *The Municipal Aristocracy of Etruria and their participation in politics at Rome, B.C. 91 – A.D. 14*, University of Pennsylvania, 1984.
- HINARD F., *Les proscriptions de la Rome républicaine*, Rome, École Française de Rome, 1985.
- HOLLEAUX M., « Fragment de sénatus-consulte trouvé à Corfou » in *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 48 (1924), pp. 381-398.
- LA REGINA A., « Stazio Sannita (Appiano, B. C., IV, 25, 102) » in *La Parola del Passato*, 30 (1975), pp.163-169.
- MÜNZER F., RIDLEY T. (trad.), *Roman aristocratic parties and families*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 1999.
- NICOLET C., *L'ordre équestre à l'époque républicaine (312-43 av. J.-C.), t.1 : définition juridique et structures sociales*, Paris, De Boccard, 1974 (1966).

- NICOLET C., *L'ordre équestre à l'époque républicaine (312-43 av. J.-C.), t.2 : prosopographie des chevaliers Romains*, Paris, De Boccard, 1974 (1966).
- PARIS P., « Fouilles de Délos » in *BCH VIII* (1884), pp.473-496.
- TAYLOR L. R., *Voting Districts of the Roman Republic*, Rome, American Academy in Rome, 1960.

Sur les Italiens à l'étranger

- BOURDIN S., CROUZET S., « Des Italiens à Carthage ? Réflexions à partir de quelques inscriptions puniques de Carthage » in POCCETTI P.(dir.), *L'onomastica dell'Italia antica. Aspetti linguistici, storici, culturali, tipologici e classificatori*, Rome, 2009, CEFR 413, p. 443-494.
- COARELLI F., MUSTI D., SOLIN H., (éd.), *Delo e l'Italia, Raccolta di studi, Opuscoli Instituti Romani Finlandiae II* (1982), Rome, 1983.
- ERNST P., *Recherches sur les pratiques culturelles des Italiens à Délos aux IIe et Ier siècles a. C.*, Bordeaux, Ausonius, 2018.
- HATZFELD J., « Les Italiens résidant à Délos mentionnés dans les inscriptions de la ville » in *Bulletin de Correspondance Hellénique* 36 (1912), pp.5-218.
- HATZFELD J., *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, Paris, De Boccard, 1919.
- MÜLLER C., HASENHOR C. (dir.), *Les Italiens dans le monde grec, IIe siècle av. J.-C. - Ier siècle ap. J.-C. : circulation, activités, intégration*, Actes de la Table Ronde de l'École Normale Supérieure de Paris (14-16 mai 1998), *Bulletin de Correspondance Hellénique* Supplément 41, Athènes, École française d'Athènes, 2002, pp.183-240.
- POCCETTI, P., « Romani e Italici a Delo. Spunti linguistici da una pubblicazione recente » in *Athenaeum* 62 (1984), pp.646-656.
- PUGLIESE CARATELLI G., « Bretii a Rodi » in *ASCL XVII*, 1-2 (1948), pp. 1-9.

- ZANCANI MONTUORO P., « Botrys, bronziere lucano » in *ASCL* VII, 2 (1937), pp.93-104.

Table des matières

Table des matières

Déclaration sur l'honneur de non-plagiat.....	3
Remerciements.....	4
Sommaire.....	5
Introduction.....	8
<u>PARTIE 1</u>	
=	
<u>PROSOPOGRAPHIE DES ÉLITES CAMPANIENNES ET SAMNITES</u>	
<u>(IV^e – I^{er} SIÈCLES)</u>	16
<u>INTRODUCTION</u>	17
<u>CHAPITRE 1 – LES SOURCES</u>	19
Les sources littéraires.....	19
La répartition chronologique des individus.....	19
Le problème de la traduction des noms.....	20
Conclusion.....	22
Les sources épigraphiques.....	22
L'épigraphie en langue latine.....	23
L'épigraphie en langue osque.....	23
L'épigraphie en langue grecque : le cas de Délos.....	24
Conclusion.....	26
Conclusion.....	26
<u>CHAPITRE 2 – LA CAMPANIE</u>	27
Les Blossii.....	27
Les Calavii.....	29
Les Helvii.....	32
Les Loesii.....	33
Les Magii.....	35
Les Ninnii.....	37
Les Pettii.....	38
Les Vibellii.....	39
Les Virrii.....	41
Synthèse.....	42
<u>CHAPITRE 3 – LE SAMNIUM</u>	44

Les Decitii.....	45
Les Decii.....	48
Les Egnatii.....	50
Les Papii.....	53
Les Pontii.....	56
Les Staii.....	59
Les Statii.....	61
Les Trebii.....	64
Synthèse.....	66
<u>PARTIE 2</u>	
=	
<u>LA QUESTION ROMAINE DANS LA VIE POLITIQUE OSQUE.....</u>	68
INTRODUCTION.....	69
<u>CHAPITRE 4 – LES COMMUNAUTÉS OSQUES FACE À L'IMPÉRIALISME ROMAIN (IVE – IIIE S.).....</u>	70
L'expansionnisme samnite et les conflits contre Rome.....	70
L'hostilité samnite envers Rome : l'exemple de Brutulus Papius.....	70
Faction de la paix et faction de « l'autre guerre ».....	72
Conclusion.....	73
La diversité des intérêts des élites samnites : l'exemple de Gellius Egnatius.....	73
La coalition de 296 dans la stratégie samnite.....	74
Le rôle de Gellius Egnatius.....	75
Intérêts stratégiques et intérêts familiaux.....	75
Conclusion.....	76
Les révoltes de Capoue contre Rome au IVe siècle.....	76
Les révoltes de Capoue.....	77
La question des troubles populaires.....	78
Capoue entre Rome et les Samnites.....	80
Conclusion.....	82
Conclusion.....	82
<u>CHAPITRE 5 – LES ÉLITES OSQUES DANS LA DEUXIÈME GUERRE PUNIQUE.....</u>	84
Le facteur social de l'opposition à Rome.....	84
L'identité des auctores defectionis.....	84
L'agitation populaire en Campanie.....	86
Conclusion.....	88
La lutte de factions au sein des élites osques.....	88
La division de la classe dirigeante.....	88
Le débat public autour de la défection.....	89
Les motifs de l'opposition.....	91

Conclusion.....	92
Conclusion.....	92
CHAPITRE 6 – LES ÉLITES OSQUES DANS LA GUERRE SOCIALE.....	94
L'insurrection contre Rome dans la vie politique des communautés osques.....	94
Le rôle des classes dirigeantes osques dans la Guerre Sociale.....	94
La défection dans le débat public.....	95
Conclusion.....	96
La division des communautés et leur intervention dans le conflit.....	97
Les partisans de l'insurrection en Campanie.....	97
Minatus Magius et Aeclanum.....	98
Conclusion.....	100
Conclusion.....	100
CONCLUSION.....	101
PARTIE 3	
=	
LES ÉLITES OSQUES DANS LEURS SOCIÉTÉS D'ORIGINE ET À L'ÉTRANGER.....	102
INTRODUCTION.....	103
CHAPITRE 7 – L'ÉQUILIBRE SOCIAL DES COMMUNAUTÉS OSQUES ET L'INGÉRENCE ROMAINE.....	104
La stabilité des élites dans les communautés osques.....	104
La reproduction des élites.....	104
La question de l'ingérence romaine dans le Samnium.....	105
Les élites de Capoue face à la répression romaine.....	106
Conclusion.....	107
L'ouverture des classes dirigeantes : les cas des Decitii et des Loesii.....	108
Les Decitii : une ascension propulsée par Rome ?.....	108
Les Loesii : élite économique et élite politique.....	109
Conclusion.....	110
Conclusion.....	110
CHAPITRE 8 – LA MOBILITÉ DES ÉLITES OSQUES.....	112
La mobilité intra-ethnique.....	112
La dispersion régionale des familles.....	112
La mobilité subie : l'exemple de la deuxième guerre punique.....	114
La mobilité spontanée : l'hospitalité aristocratique.....	116
Conclusion.....	117
Les relations entre Campanie et Samnium.....	117
Les Campaniens dans le Samnium.....	118
Les Samnites en Campanie.....	119
Conclusion.....	122
La mobilité des élites osques vers l'Italie.....	122

La question de l'attraction romaine.....	122
Les autres régions d'Italie.....	124
Rome et l'Italie dans les perspectives des élites osques.....	126
Conclusion.....	127
Conclusion.....	127
CHAPITRE 9 – LES ÉLITES OSQUES EN PROVINCE : L'EXEMPLE DE DÉLOS.....	129
Identité des familles osques présentes à Délos.....	129
Les Egnatii.....	130
Les Loesii.....	131
Les Pettii.....	131
Les Staii.....	132
Conclusion.....	132
Délos dans les perspectives des élites osques.....	133
Le statut des familles de Délos en Italie	133
Activité économique et influence politique.....	134
Conclusion.....	135
Conclusion.....	135
CONCLUSION.....	136
Conclusion générale.....	137
Bibliographie.....	140
Sur l'épigraphie osque.....	140
Sur l'onomastique osque.....	141
Sur la conquête et l'Italie romaines.....	141
Sur la deuxième guerre punique et les révoltes italiennes.....	142
Sur la Guerre Sociale.....	143
Sur l'insertion des élites italiennes dans la classe dirigeante romaine.....	143
Sur les Italiens à l'étranger.....	144
Table des matières.....	146

RÉSUMÉ

Cette étude s'intéresse au parcours politique et social des élites du Samnium et de la Campanie entre les IV^e et I^{er} siècles avant notre ère, et à la place qu'y occupe Rome. La question est traitée à partir d'un catalogue prosopographique, établi en se fondant sur le corpus épigraphique en langue osque, les sources littéraires romaines - notamment Tite-Live - et les inscriptions de Délos. Il propose une restitution du parcours d'une vingtaine de familles aristocratiques sur la période concernée. Les horizons politiques de ces familles sont ensuite interrogés, spécifiquement sur les moments de conflit avec Rome (conquête de l'Italie, deuxième guerre punique, Guerre Sociale). Il s'avère que la question romaine n'est que l'un des enjeux de la vie politique des élites osques, qui entretiennent une constellation d'intérêts avec différentes régions d'Italie. Le rapport à la domination romaine ne fait pas l'unanimité et la classe dirigeante des communautés osques se divise, dans le cadre d'un débat ouvert et légitime, même après la conquête. Le facteur social de ces divisions est mis en question, et son influence dans la contestation de l'autorité romaine en Italie apparaît comme pratiquement nulle, contrairement à l'analyse des Anciens et d'une partie des Modernes. Les pratiques des élites osques en tant que groupe social sont ensuite analysées. Il apparaît que leur situation dans leurs sociétés d'origine est stable sur toute la période et n'est pratiquement pas impactée par une éventuelle ingérence romaine. L'étude de la mobilité des classes dirigeantes témoigne de la survivance de contacts entre les différentes régions d'Italie, en général sur fond de relations privées aristocratiques. La place de Rome dans ce système, qui se maintient malgré sa prise de contrôle de l'Italie, est là-encore peu significative, et son attraction sur les élites osques semble réduite. Enfin, une étude de cas sur la communauté italienne de Délos montre que les aristocraties italiennes profitent des opportunités offertes par la conquête romaine pour entretenir leur situation en Italie même.

MOTS CLÉS : Italie préromaine, Campaniens, Samnites, prosopographie, romanisation.

SUMMARY

This study focuses on the political and social course of Samnium and Campania's elite between the IVth and Ist c. BCE, and on the situation of Rome within this course. The question is studied from the basis of a prosopographic catalog, established with the Oscan epigraphical corpus, Roman literary sources – especially Livy – and the inscriptions from Delos. This catalog suggest a restitution of c. twenty aristocratic families' course during the era studied. The political horizons of these families are then questioned, especially during the times of conflict with Rome (conquest of Italy, second punic war, Social War). It turns out that the Roman question is only one of the stakes in the political life of the Oscan elite, which maintain a constellation of interests linked to various regions of Italy. The relation to Roman domination isn't homogeneous, and the ruling class of Oscan communities divide itself, in a legitimate and open political debate, even after the conquest. The social factor of these divisions is questioned, and its influence on the contestation of Rome's authority in Italy appears practically inexistent, contrary to the Ancients' and some Moderns' analysis. The practices of the Oscan elite as a social group are then analysed. It appears that their situation within their native societies is stable during all the period and is hardly impacted by a hypothetical Roman interference. The study of the ruling classes' mobility testifies of the survival of contacts between the different regions of Italy, in most cases based on private aristocratic relations. The situation of Rome within this system, which maintains itself despite the Romans taking over the peninsula, is once again sparsely significative, and its attraction on Oscan elite appears as very reduced. Finally, a case study on the Italian community of Delos shows that Italian aristocracies exploit the opportunities created by the Roman conquest in order to maintain their situation in Italy itself.

KEYWORDS : Preroman Italy, Campanians, Samnites, prosopography, Romanization.